

# L'Enseignement

Education

Instruction



# Primaire

REVUE MENSUELLE

Organe des Ecoles primaires catholiques de la Province de Québec

## SOMMAIRE

Remerciements, p. 322.—Renseignements professionnels, p. 322.—L'art d'enseigner, p. 322.

PÉDAGOGIE:—L'Inspecteur général, p. 323.—Notre Directeur, p. 323.—La prière à la classe, *J. B. Heinrich*, p. 325.—Lettre à un jeune instituteur, *J. H. Courteau*, p. 328.—Soyons de bonne humeur en classe, *Vessiot*, p. 328.—Un grand éducateur géographe, p. 329.—Hygiène: Conseils aux institutrices, *Dr. J. G. Paradis*, p. 332.—Les Ecoles primaires et les Ecoles normales en France, en Belgique et en Suisse, *C.-J. Magnan*, p. 333.—L'honorable P. B. Boucher de la Bruère, p. 337.

MÉTHODOLOGIE:—La rédaction à la petite école, *H. Nansot*, p. 341.—Leçons d'anglais d'après la méthode naturelle, *J. Ahern*, p. 343.—Histoire du Canada: Le P. de La Brosse, *L. E. C.*, p. 346.—Etude analytique d'une fable: Le Singe et la Noix, p. 350.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE:—Instruction religieuse, p. 351.—Langue française: Cours élémentaire, p. 352.—Cours moyen, p. 353.—Cours supérieur, p. 357.—Enseignement spécial: Enseignement anti-alcoolique, p. 360.—Enseignement agricole, p. 361.—Mathématiques: Arithmétique, p. 363.—Algèbre, p. 370.—Géométrie, p. 372.—Langue anglaise, p. 373.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR:—Autour d'une nomination: Le premier Inspecteur général: Opinion de la presse, p. 374.—Pour les écoles bilingues d'Ontario, p. 377.—Une héroïque victime, p. 377.—L'enseignement ménager, p. 378.—Feu M. C. N. Hamel, p. 378.—Un ouvrage important: L'Instruction au Canada sous le Régime Français, p. 378.—Bibliographie, p. 379.—Revue du mois, p. 380.—Erratum, p. 382.—« Petits conseils aux parents », p. 382.—Feu M. D. Bégin, ancien inspecteur d'écoles, p. 382.—Un manuel de dessin intéressant, p. 382.—« Le Frère Didace », p. 383.—« Instruction agricole », p. 383.—« English accentuation », p. 383.

DOCUMENTS OFFICIELS:—Nomination des inspecteurs généraux, p. 381.—Les Caisses scolaires, *J. N. Miller*, Secrétaire du Département de l'Instruction publique, p. 381.

ILLUSTRATIONS:—Honorable P. B. de la Bruère, Surintendant de l'Instruction publique, p. 321.—Histoire d'un chat, d'un pot et d'une mouche, p. 342.—La petite fille, le petit garçon et le chien, p. 344.—La vieille chapelle de Tadoussac, p. 347.

C. - J. MAGNAN, DIRECTEUR - PROPRIÉTAIRE

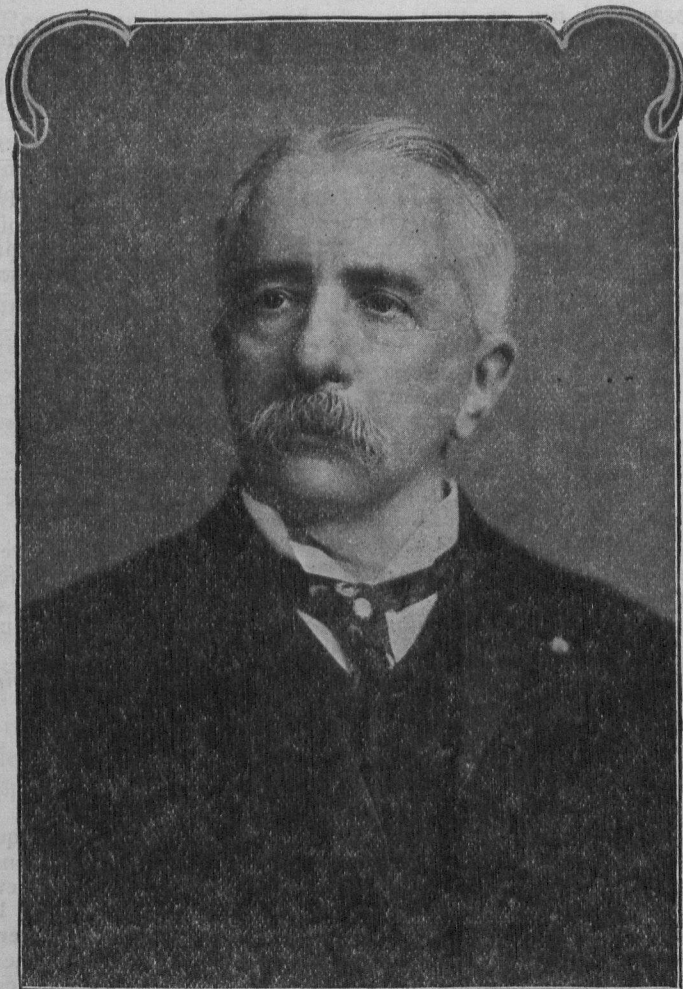
Boite 125, H.-V. Québec.

Typ. DUSSAULT & PROULX, Québec.

# L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'École et de la Famille

C.-J. MAGNAN . . . . . Propriétaire et Rédacteur-en-chef



**HONORABLE P. B. BOUCHER DE LA BRUERE**

SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC,

*Qui a célébré ses noces d'or de mariage le 3 janvier 1911.*

### Remerciements

Le directeur de *L'Enseignement Primaire* remercie de tout cœur ceux qui ont bien voulu lui écrire de cordiales paroles à l'occasion de sa nomination au poste d'inspecteur général. Il lui a été impossible de répondre aux nombreuses lettres reçues. Profondément touché, il adresse à tous un merci ému.

### Renseignements professionnels

(Réponses aux questions posées)

I. Une personne pourvue du Brevet modèle accordé par le Bureau central peut être admise à suivre le cours primaire supérieur (académique) d'une Ecole normale, à la condition qu'elle subisse un examen satisfaisant sur l'*algèbre* et la *géométrie des solides*.

II. a La prime de \$15 est accordée *chaque année* à toute personne qui enseigne depuis au moins 10 ans jusqu'au terme de 15 années d'enseignement; après 15 ans d'enseignement, jusqu'à 20 ans, la prime est de \$20; de 20 ans et plus, \$25.

b Tout fonctionnaire de l'enseignement primaire qui, après avoir obtenu le remboursement des sommes qu'il a versées au Fonds de pension, reprend l'enseignement, rentre dans ses droits à la retraite en remettant au Fonds la somme qu'il a reçue, dans les *cinq ans* qui suivent sa rentrée dans l'enseignement.

La retenue exigée pour le Fonds de pension est encore de 2%. Cette retenue n'est obligatoire que sur le traitement fixé entre l'instituteur ou l'institutrice et la commission scolaire. Néanmoins, il est loisible aux fonctionnaires de l'enseignement d'évaluer les avantages qu'ils retirent de leur position, tels que primes, indemnité de logement, etc., et de payer la retenue sur le montant formé par l'évaluation des avantages, évaluation qui doit être approuvée par l'inspecteur d'écoles.

Une institutrice qui paie la retenue non seulement sur son salaire régulier, mais encore sur la partie du traitement provenant des avantages, augmente d'autant la pension future. (Voir le *Code scolaire*, art. 529 à 532).

III. a Les aspirants et les aspirantes au Brevet intermédiaire (modèle), doivent étudier les deux premières parties du manuel d'*Instruction civique*.

b. Il y a un manuel d'*Hygiène* approuvé par le Comité catholique, celui de Dr. Paradis; il y a deux traités de Connaissances usuelles (sciences), celui de M. N. Tremblay et celui de MM. les abbés Huard et Simard.

IV. C'est *ginseng* et non *ginsing* qu'il faut écrire; on prononce *ginsin*.

### L'art d'enseigner

Une des plus grandes difficultés de l'art d'enseigner est d'oublier que l'on sait, pour se mettre bien à la portée de ceux qui ne savent pas. Trois conditions sont nécessaires pour y réussir: la première, de savoir imperturbablement et à fond ce que l'on doit enseigner; la seconde, d'avoir beaucoup de suite et de liaison dans les idées afin de ne laisser aucune solution de continuité qui puisse jeter de l'incertitude dans l'esprit; la troisième enfin, de connaître, par une habitude acquise de longue main, la portée de l'intelligence des enfants et les issues par lesquelles elle perçoit le plus facilement les idées. Il faut donc savoir très bien se rendre compte de ce que l'on sait et n'avoir pas oublié comment on est parvenu à l'apprendre.

DE JUSSIEU.

## PEDAGOGIE

### L'Inspecteur général

Par un décret de l'Exécutif en date du 5 janvier 1911, notre directeur, M. C.-J. Magnan, a été nommé Inspecteur général des écoles catholiques de la province de Québec.

Le poste d'Inspecteur général a été créé à la demande du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

Voici quelles sont les attributions de l'Inspecteur général :

" 1.—Renseigner le Surintendant sur tout ce qui intéresse l'enseignement primaire, faire pénétrer partout ses instructions et en contrôler l'application ;

" 2.—Surveiller le travail des inspecteurs d'écoles et apprécier, dans des notices confidentielles, les services et le mérite de chacun de ces fonctionnaires dans l'exécution de ses devoirs ;

" 3.—Faire l'inspection des écoles normales et des écoles annexes ;

" 4.—Tenir au besoin, sur demande du comité catholique ou du Surintendant, des enquêtes sur des questions particulières ou qui exigent une solution rapide, et remplir tous les autres devoirs inhérents à sa charge qui lui seront déterminés. "

Nommé le 5 janvier, M. Magnan est entré en fonction dès le 8 de ce mois.

Le gouvernement a aussi nommé un Inspecteur général pour les écoles protestantes : c'est M. J. M. Sutherland, ancien inspecteur d'écoles.

M. Magnan garde la direction de *L'Enseignement Primaire*. Il importe que l'Inspecteur général soit en relations constantes avec le personnel enseignant. Déjà depuis vingt-et-un ans, le nouvel Inspecteur général par la revue, chaque mois, a des rapports professionnels avec MM. les Inspecteurs primaires et les titulaires des écoles.

*L'Enseignement Primaire*, plus rapproché du Département de l'Instruction publique par le nouveau lien que le gouvernement vient de créer, rendra encore plus de services que par le passé, si possible.

La direction et la rédaction de *L'Enseignement Primaire* occuperont utilement les temps libres, sinon les loisirs de l'Inspecteur général, comme elle ont employé ceux du professeur de l'École normale.

### Notre Directeur

A l'occasion de sa nomination, notre directeur a été l'objet d'unanimes félicitations de la part des journaux de la province de Québec—une feuille exceptée : *Le Pays* de Montréal. Nous reproduisons plus loin l'opinion de la presse, à titre documentaire, et à titre aussi de reconnaissance. Nous remercions du plus profond du cœur tous nos confrères pour leurs sympathiques et trop flatteuses paroles.

Voici, en quelques lignes, le sommaire de la carrière pédagogique du premier Inspecteur général des écoles catholiques de la Province de Québec :

Né le 11 novembre 1865, à Ste-Ursule, comté de Maskinongé, M. C.-J. Magnan fréquenta l'école élémentaire de son village jusqu'à l'âge de 10 ans. A la mort de sa mère, 1875, il fut recueilli par ses grands parents maternels, demeurant à la Rivière-du-Loup en haut, aujourd'hui Louiseville. Là, il suivit les classes de l'école modèle, 1875 à 1881. A cette date, à peine âgé de quinze ans, il fut engagé sous-maitre par la commission scolaire de Louiseville, sur la recommandation de feu M. l'Inspecteur d'écoles Tétreault. M. Magnan fut deux ans sous-maitre (1881-82, 1882-83) à la tête d'une classe de quatre-vingts élèves. Le première année, il enseigna sous la direction de M. Elie Tremblay, un brillant élève de l'École normale Laval de Québec, et la seconde année, il eut le non moins grand avantage d'être le collaborateur de M. Deléglise, éminent instituteur suisse, élève de l'École normale du canton de Valais.

Ces deux années préparèrent admirablement notre directeur à son stage de normalien, sans compter que ce poste de sous-maitre lui avait rapporté \$60, la première année et \$80, la seconde, argent strictement nécessaire à la poursuite de ses études pédagogiques.

Dans l'automne de 1883, âgé de 17 ans et ayant déjà à son acquis deux années d'enseignement, M. Magnan arrivait à l'École normale Laval de Québec, dirigée à cette époque par feu M. J. B. Lagacé. M. l'abbé Rouleau (aujourd'hui Mgr Rouleau) était l'Assistant-Principal de cette maison.

Des professeurs renommés, alors au faite de leur carrière, MM. Tousseint, Lacasse, Cloutier, Létourneau et McSweeney, avaient charge des cours de l'École normale Laval.

MM. G. Gagnon et C. A. Lefèvre étaient déjà les professeurs spéciaux de la maison et M. J. D. Frère tout à fait au début de sa carrière.

Cette année-là (1883-84), les cours de pédagogie avaient été confiés à M. J. B. Cloutier, fondateur de *L'Enseignement Primaire*, le pionnier de la vraie pédagogie au Canada. Les cours si pratiques et si intéressants de M. Cloutier orientèrent définitivement la carrière de notre directeur.

Dans l'automne de 1884, il devenait instituteur au Patronage de Québec, école d'enfants pauvres soutenue par la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Dès le mois de novembre de cette année 1884, le Patronage était confié aux Frères de Saint-Vincent-de-Paul de Paris. Pendant près de trois ans, M. Magnan demeura le collaborateur de ces éducateurs distingués. Ce furent des années laborieuses que celles du Patronage, mais combien profitables au point de vue professionnel et à bien d'autres points de vue!

Menacé d'une grave maladie de poitrine, maladie occasionnée par la fatigue de l'enseignement, le jeune instituteur se reposa des labeurs scolaires en faisant du journalisme. A peine âgé de 22 ans (10 novembre 1887), il fondait aux Trois-Rivières le journal national: *La Paix*.

Après une année de repos, repos relatif, car durant ces douze mois, M. Magnan publia son premier ouvrage: *L'Enseignement Primaire—Questions diverses*, le futur Inspecteur général, à la demande de M. l'abbé Rouleau, récemment appelé à la direction de l'École normale Laval, et grâce au concours de M. le professeur Cloutier, était nommé professeur à l'École nor-

male Laval, en septembre 1889. Le nouveau professeur avait 23 ans et 7 mois.

De 1889 à 1911, M. Magnan donna successivement des cours de pédagogie pratique et théorique, de lecture à haute voix, de littérature, d'instruction civique et de langue française.

Notre directeur a pris une part active aux travaux de l'Association des Instituteurs. Il donna devant cette association de nombreuses conférences. Il en fut successivement le secrétaire et le président. Il a aussi pris part à nombre de congrès pédagogiques tant dans la province de Québec que dans celle d'Ontario. En 1893, il visita l'exposition scolaire universelle de Chicago.

Dès 1885, M. Cloutier invitait son ancien élève à collaborer à *L'Enseignement Primaire*. En 1890, il lui confia la direction de sa revue dont M. Magnan devint le propriétaire en 1897. Depuis 1898, grâce à la générosité du gouvernement, cette revue est devenue l'organe de toutes les écoles catholiques de la province de Québec.

En 1909, M. Magnan visita la France, la Suisse et la Belgique au point de vue scolaire. Dans ces différents pays, il fit une abondante récolte d'observations dont il a fait bénéficier ses compatriotes dans un rapport de près de cinq cents pages.

Auteur de plusieurs ouvrages pédagogiques, il fut honoré par l'Université Laval de Québec du titre de Maître-ès-Arts (octobre 1910).

M. Magnan est membre du Bureau central des Examineurs catholiques depuis sa fondation, 1898.

Enfin, le 5 janvier 1911, le gouvernement de Québec le nommait Inspecteur général des écoles catholiques de la Province de Québec.

---

### La prière à la classe

(De *L'Ecole Française*)

Les règlements des écoles chrétiennes prescrivent de réciter une prière avant et après les classes; nous ne saurions trop encourager les maîtres à conserver et à maintenir religieusement cette pieuse habitude: ce sera dans l'intérieur de l'école un principe d'ardeur, de travail, de régularité, d'obéissance: quand la pensée de Dieu est quelque part, elle est une source de biens inattendus. Dieu est le centre de la lumière, même dans l'ordre naturel; et, sans soutenir que la prière donne toujours de l'esprit à ceux qui n'en ont pas, du génie à ceux qui en sont dépourvus, il est certain que la piété clarifie l'intelligence, et qu'en conservant dans le cœur le parfum de la vertu, elle préserve l'esprit de nombreux écarts, de ces ténèbres qui obscurcissent l'œil de l'âme; il est certain qu'une prière bien faite rapproche de Dieu, et qu'il est impossible de se rapprocher de Dieu sans ressentir quelques-unes de ces émanations lumineuses qui échauffent en même temps qu'elles éclairent. Si ces recommandations rencontraient chez quelques hommes le rire de l'incrédulité, et s'ils taxaient de puérités ce qu'il y a de plus grave dans l'éduca-

tion, nous les renverrions à l'école des philosophes de l'antiquité, pour y recevoir la leçon qu'ils méritent : " Tout homme, dit Platon, pour peu qu'il ait de raison, invoque toujours la Divinité, avant de s'engager dans une entreprise grande ou petite. . . . " ; et plus loin : " Reprenons notre discours, après avoir invoqué de nouveau la Divinité qui nous a dirigé jusqu'à présent, afin qu'elle nous sauve d'une explication étrange et absurde. " Un des hommes les plus antichrétiens de l'Allemagne, Goëthe, s'est écrié lui-même : " *Le Veni Creator*, cette hymne magnifique, est une véritable invocation d'intelligence et de cœur. "

Mais cette prière qui est prescrite par le règlement ne doit pas être un enseignement ou un exercice, c'est quelque chose de plus noble qui a pour but : élever l'âme de l'enfant vers Dieu avant de commencer l'instruction proprement dite, pour lui demander la grâce de bien apprendre et de donner son esprit à celui qui va lui dispenser cette instruction, de bénir ses travaux et les siens, comme aussi de le remercier après la classe de l'instruction qu'il a reçue et de demander à la bien employer pour le rendre tous les jours meilleur, en même temps qu'il prie pour son instituteur, ses parents et pour les bienfaiteurs de l'établissement où il est élevé. Connaissez-vous quelque chose de plus simple, de plus beau et de plus élevé en même temps que cette prière de l'enfance bien faite ? Croyez-moi, pour peu que votre sentiment accompagne cette prière, elle prendra de la signification pour l'enfant, surtout dans l'Oraison dominicale, prière qui devient sa compagne fidèle depuis le berceau jusqu'au tombeau. Le sens qu'elle renferme se développe constamment et devient plus beau et plus profond à mesure qu'il avancera en âge. Mais pour que cette prière soit efficace, une condition essentielle est nécessaire : c'est que l'instituteur soit animé d'un vif sentiment religieux, qu'il brûle lui-même de cette flamme divine qui alors ira d'elle-même éclairer et réchauffer l'âme de ses élèves. Qu'il se garde bien de la faire à la hâte, sans recueillement et sans onction, car dans ce cas elle ne produit que l'indifférence, et si l'enfant le voit incrédule ou indifférent, il le saura bien vite et méprisera au fond de lui-même, ou la prière, ou celui qui la fait avec lui. Ensuite qu'il n'oublie pas qu'il est en présence de jeunes êtres qui l'observent et auxquels il doit donner l'exemple de bien prier.

J.-B. HEINRICH.

### Lettre à un jeune instituteur

(2ème)

Non ! Peu importent les noms et les propriétés de l'alcool, si nous ne nous occupons pas de l'éducation morale de l'enfant, si à vingt ans un de nos élèves est ivrogne ou alcoolique ! Ce n'est pas ainsi qu'on réussira ! Mais que pouvons-nous ? Nous n'avons pas l'outillage nécessaire, le professeur est même obligé de se procurer lui-même les livres dont il a besoin. Dans combien d'écoles, en dehors des grandes villes, y a-t-il des cartes murales ou tableaux anti-alcooliques ? Ce manque de gravures spéciales est vraiment

regrettable et très préjudiciable au succès de cet enseignement. De plus, il faut dire cela, et sans gêne, malgré la compétence incontestable du corps enseignant de notre province, combien de jeunes institutrices fraîchement diplômées ont-elles les notions vraies de l'anti-alcoolisme? Pas assez en ont entendu parler, trop peu l'enseignent efficacement, est-ce leur faute? Non, certes! Elles n'ont pas à répondre à cela au Bureau Central, et dans la course effrénée aux diplômes, l'anti-alcoolisme est relégué en arrière, comme une étude de luxe, facultative, presque comme un hors d'œuvre! On leur en a peut-être vaguement parlé à l'article *hygiène* et à cause de cette étude si importante. On semble mettre en pratique ce vers du Poète: "*Glistez, mortels, n'appuyez pas.*" et ces jeunes institutrices, cédant à l'instinctive répugnance de tout ce qui est vil et bas, ne parlent que très rarement, le plus rarement possible d'anti-alcoolisme à l'école. Une de celles-ci me disait dernièrement: "Mais on ne m'a jamais parlé de cela, je n'en parle pas, voilà tout. D'ailleurs, qu'est-ce que je pourrais bien en dire, je n'ai aucun manuel." Cette institutrice est-elle une exception? Je suis assuré du contraire. Elles ne sont pas à blâmer. Elles n'enseignent que ce qu'on leur a enseigné. Loin de moi l'idée de taxer d'ignorance nos "chers confrères".

Tu le sais, cher ami, nous-mêmes après des études que l'on dit "solides" nous connaissons peu de chose sur l'anti-alcoolisme. Notre instruction sous ce rapport est, non pas à refaire, mais bien à recommencer. Te rappelles-tu nos heures d'études laborieuses de jadis? Chaque mot un peu insolite nous arrêtait net, nous les graves philosophes de l'année précédente? Et ce n'était qu'une préparation de classe pour le lendemain. Et l'on voudrait que ces pauvres institutrices en connaissent long, long; c'est tout simplement absurde, tant que le Conseil de l'Instruction publique n'y mettra pas la main! Il faut que cette étude soit inscrite au programme des trois cours, de nos écoles normales, présentes et futures, et de nos convents, avant d'en exiger l'enseignement aux écoles primaires.

Il faut une réaction, et elle se fera. Elle est déjà commencée!

L'enseignement tout entier doit être pénétré, saturé de l'idée anti-alcoolique, comme il l'est de l'idée religieuse. Les deux vont de pair.

Toutes les matières au programme peuvent servir d'occasion et d'exemples frappants. En histoire du Canada, il y a la naissance et la mort de deux peuples. Les Canadiens, nos ancêtres, forts, vigoureux, hardis dans les combats, courageux à l'entrée d'une forêt, qu'ils doivent abattre, les Canadiens, dis-je, étaient sobres, au moins ceux, et ce sont les plus nombreux, qui s'avançaient au fond des bois, pour y créer des centres de civilisation. D'un autre côté, il y a les sauvages. Dès qu'ils eurent connu l'eau-de-feu, ils dégénérent, si toutefois l'on peut dire qu'un sauvage peut dégénérer.

L'eau-de-feu fut leur mort et le signal de leur disparition presque complète du sol de leurs pères. Que de crimes, que de bassesses, commis sous l'influence de cette maudite eau-de-feu! On peut dire encore les luttes du vénérable Mgr de Laval, les châtements et la mort misérable des traiteurs, vrais hôteliers ambulants qui enivraient pour voler et piller. Le petit Canadien aime passionnément son pays et son histoire. Ces récits l'intéresseront, et seront de nature à lui faire détester cette boisson "qui fait pleurer les mères et les petits enfants!"



L'arithmétique peut montrer ce qu'un ivrogne aurait pu se procurer avec ce qu'il dépense en "une seule brosse". Ces calculs sont saisissants, et l'élève, qui, par lui-même connaît les pertes subies par un ivrogne n'oublie jamais, et en temps propice, à l'heure du danger, il se souviendra. Mais l'enseignement de la langue, surtout, peut et doit servir efficacement la cause anti-alcoolique. Par le choix des dictées, des analyses, des rédactions, des exercices de grammaire, etc., on enseigne bien, et sûrement; cette méthode, pour moi, vaut infiniment mieux qu'un "discours" d'un quart d'heure, voire même d'une demi-heure, pendant lequel les élèves sommeillent ou dessinent de fantastiques paysages! L'élève se souviendra longtemps de ce qu'il aura écrit de sa plus belle main, et sous l'œil du maître. Pourquoi ne pas avoir un cahier spécial? Cela ne surchargerait nullement le programme. Il y a de jolies séries, dont la couverture est ornée de gravures suggestives et attrayantes! On pourrait aisément, en classe, y insérer tout ce qui se rapporte à l'anti-alcoolisme: dictées, analyses, historiettes, phrases extraites des meilleurs auteurs anti-alcooliques, et à la fin de l'année scolaire, le meilleur cahier pourrait être primé? L'idée a du bon, je t'avoue sincèrement qu'elle n'est pas de moi, mais je l'ai mise en pratique et je m'en trouve bien. Mes élèves surtout. Depuis sept ans, *L'Enseignement Primaire* fournit chaque mois, de nombreux matériaux propres à faciliter l'enseignement anti-alcoolique: aux instituteurs et aux institutrices de les utiliser.

J. H. COURTEAU,  
Professeur

### Soyons de bonne humeur en classe

La classe où règne la mauvaise humeur est comme un ciel gris; la bonne humeur est un rayon de soleil; elle éclaire et réjouit, elle dissipe les mauvaises pensées, elle dispose à bien faire, prépare à comprendre, entr'ouvre l'esprit, encourage à l'effort. Les hommes d'étude savent par expérience combien le travail et surtout celui de la composition devient pénible, ingrat, lorsque l'esprit est comprimé et resserré par l'ennui. Que sera-ce de l'enfant? La morosité dans un maître est un véritable fléau; elle devrait être considérée comme un vice rédhibitoire pour l'exercice de sa profession.

Quand je parle de bonne humeur, je n'entends pas dire gaieté évaporée, folâtre ou bouffonne: c'est l'autre. Il ne suffit pas de faire rire à tout propos, encore qu'il ne soit ni mauvais ni dangereux de rire de temps à autre; mais de trop fréquents accès de gaieté emporteraient le sérieux nécessaire aux études.

La bonne humeur n'exclut pas le sérieux; elle n'arrive pas par bouffée et par accès; elle n'est ni bruyante ni intermittente, mais égale et douce. Communicative, au plus haut point, elle charme, attire, entraîne, aide à travailler, aide à vivre; c'est comme une atmosphère où l'on se sent à l'aise et tranquille, où l'on respire et se meut librement.

La bonne humeur du maître est l'attrait de l'école, elle fait que l'enfant y vient volontiers, avec plaisir, et même en chantant.

Cette qualité a sa source dans la bonté, aidée de la vocation.

Si l'on aime les enfants, comment serait-on de mauvaise humeur au milieu d'eux? Si l'on a du goût pour sa profession, comment trouverait-on de l'ennui à l'exercer? Aimable, désirable en tout pays, elle devient nécessaire chez un peuple naturellement gai et qui ne connaît pas d'ennui plus redoutable et plus redouté que l'ennui.

Loïn de nous donc les visages moroses et les fronts renfrognés; ils ressemblent à ces épouvantails que les paysans dressent dans leurs vergers, pour effrayer les oiseaux et préserver les fruits; eux aussi font fuir les oiseaux des écoles et les détournent de mordre aux fruits de la science.

Mais, me dira-t-on, qu'a de commun la bonne humeur avec la discipline? Le voici: D'où vient surtout l'indiscipline, sinon de ce que les enfants se trouvent mal à l'école et s'y ennuiant? Si au contraire les enfants se plaisent à l'école, ils y travaillent; et le travail, c'est l'ordre assuré. Le caractère du maître fait plus pour la discipline que toutes les punitions du monde, car il les rend inutiles.

La bonne humeur et la bonté engendrent elles-mêmes d'autres qualités nécessaires à l'enseignement comme à l'éducation, je veux dire le calme et la patience.

VESSIOT.

### Un grand éducateur géographe

LE CHER FRÈRE ALEXIS (1835-1910) (1)

La Belgique vient de perdre en la personne du Frère Alexis un de ses enfants les plus illustres. La renommée mondiale s'était attachée aux travaux de l'humble religieux. On peut affirmer qu'il a créé de toutes pièces l'enseignement moderne de la géographie.

Par sa science, reconnue et consacrée par les juges les plus autorisés et les moins suspects de partialité "cléricale", il jeta un lustre nouveau sur l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes, si hautement prisé par les maîtres de l'enseignement populaire.

Après de brillantes études au pensionnat de Malonne, Jean-Baptiste Gochet quitte Tamines, sa ville natale, et va revêtir à Paris, les livrées du Frère des Écoles chrétiennes, sous le nom de Frère Alexis-Marie. Son temps de probation terminé, les supérieurs l'envoient au pensionnat de Carlsbourg. Il y est le contemporain et l'ami de ces grands éducateurs de l'enfance, les Frères Achille, Mémoire, Joseph, etc., dont les travaux pédagogiques furent si remarquables. L'intelligence du jeune professeur se révèle par un enseignement méthodique; et ses heureuses innovations dans l'enseignement de la géographie attirent l'attention des supérieurs, qui le détachent du professorat pour le laisser à ses études de prédilection et à l'élaboration des manuels dont il a conçu le plan.

(1) Nous empruntons à la *Semaine Religieuse* de Tournai, cet article consacré à la mémoire du Frère Alexis, décédé en novembre 1910.

Qu'éta.t la géographie comme enseignement lorsqu'apparut le Frère Alexis? Une science bien rudimentaire dans nos écoles! Voici que surgissent les cartes murales de l'humble religieux et sa méthode toute neuve pour l'enseignement si ardu de la géographie... Les professeurs se répètent leurs impressions de bonheur, l'écho porte au loin le nom de l'auteur enthousiaste et le *Journal des Instituteurs*, de Paris, imprime:

"*Quel est le hardi novateur qui a entrepris de faire cette révolution dans l'enseignement primaire? C'est le Frère Alexis. Il y a plusieurs années qu'il a commencé ses beaux et modestes travaux; au Congrès d'Anvers, en 1871, il était, parmi les exposants de langue française, le seul représentant des idées nouvelles. Aujourd'hui, son système est à la mode.*"

Le rapport officiel sur l'Exposition de Philadelphie, en 1876, dit aussi:

"Le Frère Alexis est le premier qui ait entrepris, dans ses cartes de Belgique et d'Europe, d'appliquer les courbes de niveau aux cartes scolaires murales."

Dès lors, les murs de nos écoles se garnissent des savantes collections de cartes de l'auteur religieux; désormais, l'enseignement de la géographie est sur un bon pied. Mais le Frère Alexis continue d'explorer, il conçoit un plan de cartes hypsométriques qui émerveille tellement le savant géologue d'Omalius d'Halloy, qu'il dit au Sénat: "Le Frère Alexis est l'auteur de deux cartes hypsométriques et agricoles de la Belgique et d'Europe, qui sont ce que je connais de meilleur comme publications scolaires de ce genre."

Tous les degrés de l'enseignement sont armés pour l'instruction de la géographie; cette plume qui écrit le manuel de nos garçons est la même qui subjugué par l'érudition dans les gros volumes que feuilletent nos universitaires.

Le Frère Alexis avait des aptitudes spéciales pour cette étude: un esprit méthodique, un soin méticuleux des recherches. Rien n'échappait à son attention toujours en éveil, et il ne se mettait à l'œuvre que sur une documentation solide, contrôlée, complète.

Aussi ses ouvrages font-ils autorité.

Et quelle activité, quelle fécondité chez cet auteur!

La simple énumération de ses ouvrages remplit sept grandes pages dans le catalogue des livres classiques des Frères des Ecoles chrétiennes.

Cours de géographie, pour tous les degrés de l'enseignement; atlas les plus variés; cartes murales plus détaillées, cahiers cartographiques; méthodologie de géographie, bilan géographique annuel, mettant au point tous les changements survenus dans la carte du monde et dans les diverses nations; ses récentes publications très remarquées sur le Congo belge, etc., etc.

Son œuvre fut prodigieuse, immense. Il y a là de quoi remplir la vie de plusieurs écrivains tenaces et laborieux.

Le secret de cette production résidait à la fois dans un travail inlassable, dans l'amour de l'étude, dans le désir de coopérer à l'instruction de la jeunesse qu'il aimait, à laquelle il avait voué toute sa vie.

Cependant, la géographie, dont le domaine est pour ainsi dire illimité, n'accaparait pas encore tous les instants du R. F. Alexis. Il sut encore trouver le temps d'écrire un cours de botanique avec synopsis de la Flore

Belge, des cours d'agriculture et de sciences naturelles, fruits de ses années de professorat à la grande maison de Carlsbourg.

Pour la continuation et le développement de ses travaux, le R. F. Alexis quitta notre pays et se rendit à Paris. Là sa renommée s'affirma et s'agrandit encore. Il y connut — combien de fois il nous l'a dit — la joie du travailleur arrivant au but de ses efforts et répandant à pleines mains les fruits de son généreux et intelligent labeur.

Aussi fût-ce pour ce sincère ami de Paris et de la France un jour de tristesse, d'épreuve douloureuse, que celui où le gouvernement sectaire mit la main sur la Maison de la rue Oudinot et en chassa les braves religieux.

Le R. F. Alexis, voyant arriver l'heure fatale de la spoliation et de l'expulsion, avait eu la sage précaution de mettre en lieu sûr ses bagages scientifiques: il y en avait 30 grandes caisses! Grâce à sa prudence, les liquidateurs n'eurent pas la fortune de dilapider le trésor de toute une vie de travail consciencieux et désintéressée.

Nombreuses furent les distinctions qui honorèrent la carrière du défunt: Officier de l'Ordre de Léopold, membre de presque toutes les sociétés géographiques d'Europe, lauréat dans toutes les expositions universelles, porteur de plus de 50 récompenses, hors concours enfin et vainqueur du prix de la Société de Géographie de Paris en 1896. Mais la récompense accueillie avec le plus de joie par le Frère Alexis fut l'hommage de Notre S. P. le Pape, lorsque Mgr l'évêque de Namur lui remit la médaille pontificale *Benerenti*.

Oui, il avait bien mérité de l'Eglise et de la Patrie! Son nom restera célèbre dans les annales de la science; il restera vénéré parmi les religieux et parmi les amis de son Institut; il restera toujours une réplique vivante aux sarcasmes des sectaires, lorsque ces Homais auront lâché l'argument suprême contre les Frères des Ecoles chrétiennes en les qualifiant d'ignorantins.

— *Voici la fin d'un feuilleton que l'Univers du 19 novembre consacrait, de son côté, au savant défunt, et qui est signé "J. Renault:"*

Jusqu'ici nul élève n'a dépassé, que dis-je? n'a égalé le maître, car les systèmes passent avec leurs auteurs, tandis que les publications signées des trois lettres bien connues A. M. G. (Alexis-Marie Gochet) gardent toujours la même immense popularité. Pour ne citer qu'un chiffre: le tirage annuel de l'*Atlas général* de 200 cartes par A.-M. G. dépasse 5.000 exemplaires! Ce détail, que me contait naguère le Frère Alexis lui-même, est assez éloquent sans qu'il soit besoin de le commenter.

Depuis vingt-cinq ans, le Frère Alexis envoyait à ses élèves de partout et aux journaux son *Bilan géographique* annuel, dans lequel il condensait, avec concision et clarté, le résumé et la portée des événements remarquables de l'année écoulée. En ces dernières années, ce *Bilan* était daté de Namur, car depuis que le gouvernement français accula les Frères des Ecoles chrétiennes à l'exil, c'est à Namur que l'érudite géographe avait fixé sa résidence. Depuis un mois, la maladie l'affaiblissait, il avait dû être transporté à l'infirmerie des Frères à Grand-Bigard. C'est là que le 10 novembre, il mourut pieusement. Il fut un vaillant travailleur et un pieux religieux. Il jouit à cette heure — nous en avons le consolant espoir — de l'éternelle félicité.

## HYGIENE

## CONSEILS AUX INSTITUTRICES

Monsieur le Directeur de *L'Enseignement Primaire*,

Cher monsieur,

Je me fais un devoir de répondre par l'intermédiaire de votre intéressante revue à la lettre ci-jointe. Je donnerai des détails cliniques qui, je le crois, rendront des services aux institutrices. Plus que personne, les institutrices sont exposées à commettre les sérieux écarts de régime dont souffre et se plaint ma correspondante

Voilà :

Monsieur le docteur Paradis

« J'ai toujours lu avec intérêt et profit vos articles sur l'hygiène. Je lis et j'explique de mon mieux à mes élèves, ces chroniques, et je m'efforce de leur faire comprendre toute l'importance qu'ils doivent y attacher :

« Le but de cette lettre est surtout de vous peindre l'état de santé d'une institutrice, une de mes amies qui n'ose pas vous écrire.

« Cette personne est âgée de 27 ans. Elle a toujours joui d'une bonne santé jusqu'à l'an dernier, c'est-à-dire, jusqu'à vers la fin de mai 1909.

« Les principaux maux qu'elle éprouve consistent en vertiges, grande faiblesse, sang à la tête suivi de pâleur, éblouissement, palpitations, etc. L'estomac et les intestins fonctionnent mal. Elle prend beaucoup de purgatifs.

« Auriez-vous la complaisance de lui prescrire un traitement ou un régime qui la soulagerait? Elle n'est pas capable d'arrêter pour se reposer.

Votre reconnaissante,

X X X.

N. B. J'ai répondu volontiers et longuement à mon aimable correspondante; je serai plus discret ici, et je le regrette.

Il est évident que la personne qui fait le sujet de cette étude, souffre de surmenage des organes de la digestion.

Le docteur Charles Fermet, dans une communication à la « *Revue des maladies de la nutrition*, » traite de superbe façon cette importante question.

Il y a beaucoup de manières de surmener son estomac et on ne s'en prive guère. La sobriété dans l'alimentation est assurément une des moindres vertus de notre temps. On fait des progrès en tout, excepté dans l'art de manger bien et à propos. Cette insouciance en face d'une opération vitale est un des vices dominants de notre époque de dyspepsie et d'insuffisance nutritive. L'humanité paie un lourd tribut à cette affection.

On mange trop depuis la naissance jusqu'à la mort. On mange trop vite des mets insuffisamment préparés; on ne connaît pas assez les qualités nutritives de certains aliments et l'on surcharge son estomac de substances qui ne contiennent que très-peu de matières nourrissantes, imposant ainsi à l'organe une fatigue inutile et épuisante.

On abuse de viande, de poisson et d'œufs.

Les troubles consécutifs à ce surmenage stomacal et intestinal sont multiples. L'organe fatigué se révolte, puis refuse à peu près le travail. Conséquences: insuffisance de nutrition et tout le cortège de misères qui s'en suit.

Tous les symptômes décrits par ma correspondante nous montrent éloquentement un cas de surmenage stomacal. Ici nous avons affaire à une personne qui mange trop et trop précipitamment des mets lourds et insuffisamment apprêtés.

Les organes de la digestion fonctionnent mal, et bientôt ils ne fonctionneront pas du tout. Il y a donc insuffisance de nutrition, puis absorption de matières toniques qui se dégagent de la masse alimentaire stagnante et subissent la fermentation putride. Notre sujet ne se nourrit pas et pardessus le marché il s'empoisonne avec les substances destinées à lui assurer la vie, la force, la santé.

(à suivre)

Dr. J. G. PARADIS.

Montmagny, janvier 1911.

## Les Ecoles primaires et les Ecoles normales, en France, en Suisse et en Belgique (1)

## PREMIERE PARTIE — FRANCE — CHAPITRE II

*Les écoles primaires officielles.*

## III.—MÉTHODE SUIVIE À L'ÉCOLE PRIMAIRE

Les auteurs pédagogiques français, d'accord avec le programme officiel, reconnaissent que l'Instruction primaire, en raison de l'âge des élèves et des carrières auxquelles ils se destinent, n'a ni le temps ni les moyens de leur faire parcourir un cycle d'études égal à celui de l'enseignement secondaire: ce qu'elle peut faire pour eux, c'est que leurs études leur profitent autant et leur rendent, dans une sphère plus humble, les mêmes services que les études secondaires aux élèves des lycées: c'est que les uns comme les autres emportent de l'enseignement public, d'abord une somme de connaissances appropriée à leur futurs besoins, ensuite et surtout de bonnes habitudes d'esprit, une intelligence ouverte et éveillée, des idées claires, du jugement, de la réflexion, de l'ordre et de la justesse dans la pensée et dans le langage.

Le but de l'école ainsi défini, la méthode à suivre s'impose d'elle-même: « C'est celle qui fait intervenir tout à tour le maître et les élèves, qui entretient pour ainsi dire entre eux et lui un continuel échange d'idées sous des formes variées, simples et ingénieusement graduées. »

Cette définition de la méthode fournie par le programme officiel, est parfaitement comprise du personnel enseignant. J'ai vu plusieurs instituteurs et plusieurs institutrices à l'œuvre; j'ai assisté à des leçons sur différentes branches d'enseignement. Partout j'ai remarqué que le maître parlait toujours de ce que les enfants savent, et procédant du connu à l'inconnu, du facile au difficile, il les conduisait par l'enchaînement des questions orales ou des devoirs écrits à découvrir les conséquences d'un principe, les applications d'une règle ou inversement les principes et les règles qu'ils avaient déjà inconsciemment appliqués.

Dans l'enseignement de toutes les matières, au début, les instituteurs se servent d'objets matériels, font voir et toucher les choses, mettent, en un mot, les enfants en présence des réalités concrètes. Puis, peu à peu, les élèves sont amenés à dégager l'idée abstraite, à comparer, à généraliser, à raisonner sans le secours d'exemples matériels (2). On le voit, c'est par un appel incessant à l'attention, au jugement et à la spontanéité intellectuelle de l'élève que l'instituteur peut soutenir son enseignement et permettre ainsi à la masse de ses élèves d'acquérir ce minimum de connaissances et d'aptitudes que l'école primaire, sauf de rares exceptions, doit communiquer à tous les élèves.

## QUELQUES METHODES PARTICULIERES

LECTURE.—Quelle que soit la méthode de lecture suivie dans l'école, en France, j'ai constaté que les quatre-cinquièmes des élèves du cours préparatoire parcouraient le syllabaire dans l'espace de cinq mois, de manière à le voir deux fois dans le courant de l'année scolaire (3). A la fin de la première période, il se forme un sectionnement naturel chez les élèves: ceux qui ont parcouru avec fruit les éléments de la méthode reçoivent un livre de lecture courante; les retardataires renouvellent

(1) Voir *L'Enseignement Primaire de janvier 1911*.

(2) En Suisse plus que partout ailleurs, l'enseignement élémentaire repose sur le procédé intuitif.

(3) Dans les écoles que j'ai visitées, on enseigne à lire d'après le procédé phonique, sauf à Nice, où j'ai trouvé la méthode de Miret, d'après laquelle les élèves apprennent à lire les mots sans aucune épellation. D'ailleurs, les maîtres ne sont pas tenus de suivre une méthode de préférence à une autre: leur devoir est d'enseigner à lire le plus tôt et le mieux possible.

avec les nouveaux venus. On évite ainsi les nombreuses divisions qui font perdre un temps précieux.

Au cours élémentaire, la lecture est d'abord collective, lente et syllabée. Le passage, toujours assez court, est lu par le maître, puis relu par tous les élèves ensemble, et ensuite *individuellement*. Ces procédés, sagement combinés, aident beaucoup les élèves mal doués sous le rapport de l'oreille, à bien prononcer, à bien articuler, à prendre le ton de la lecture expressive. A partir du cours élémentaire, chaque morceau de lecture donne lieu :

- 1° A l'analyse des idées du morceau;
- 2° A l'explication du sens des phrases et des mots essentiels;
- 3° A des explications grammaticales sommaires;
- 4° Au résumé du morceau lu ou étudié.

Ces exercices préparent admirablement les élèves à la rédaction (1).

Enfin, pour donner aux enfants le goût de la lecture et le faire pénétrer dans les familles, l'instituteur fait une fois chaque semaine, une lecture à toute la classe. Le sujet en est choisi, expliqué et commenté avec le plus grand soin.

Les mêmes procédés sont continués au cours moyen. Le maître doit toujours lire, en totalité ou en partie, le morceau qu'il a choisi et préparé pour servir de texte à la leçon de lecture. De plus, il fait remarquer aux élèves l'*intonation générale* qu'il convient de donner, appelle leur attention sur les *repos* et les *liaisons*; et leur explique le sens du morceau ou les aide à le trouver et le leur fait ensuite résumer *oralement*, et une fois la semaine *par écrit*.

Au cours supérieur, la leçon de lecture devient une véritable leçon de langue, c'est presque une leçon de littérature (2).

Le maître choisit d'abord un recueil de morceaux littéraires, extraits des meilleurs auteurs. Les morceaux en prose alternent avec les morceaux en vers. Quelques-uns sont appris par cœur. La lecture est faite d'abord par le maître d'une manière naturelle, expressive. Cette lecture du maître est suivie d'explications qui ont lieu à peu près dans l'ordre suivant :

- 1° Analyse des idées du morceau (idées principales, idées secondaires, idées de détail se rattachant aux idées secondaires);
- 2° Distinction du genre littéraire du morceau lu (récit, description, dialogue, etc.), avec indication des caractères particuliers de ce genre;
- 3° Explication des mots importants, des tournures et des phrases (exercices de vocabulaire, figures grammaticales, figures littéraires, principales règles de construction, de prosodie, de versification); quelques notions biographiques et littéraires sur l'auteur. Ensuite a lieu la lecture individuelle accompagnée d'un résumé oral et une fois la semaine, d'un résumé écrit (3).

(1) A Lyon, dans une des classes élémentaires des filles du Groupe Mazenod (immense école de 20 classes), nous avons assisté à une leçon de lecture des plus intéressantes.

(2) A Saint-Amand, en compagnie de M. l'inspecteur Halden, nous avons assisté dans la classe du cours supérieur de l'école primaire des filles, à une leçon de lecture expliquée admirablement donnée par l'institutrice, Mlle Lavaut. Le sujet était: *Le Savetier et le Financier*. Les réponses des élèves, âgées de 14 ou 15 ans, furent faites avec à propos et dans un langage parfait.

(3) Une autre leçon de lecture expliquée qui nous a vivement intéressé, c'est celle qui a été donnée devant nous aux élèves de première année de l'École normale primaire de la Seine (garçons). Le sujet: *La France et Napoléon*. Le professeur lut d'abord à haute voix une partie du morceau, puis il invita un élève à continuer la lecture. Après des remarques sur la lecture (l'élève, en lisant, a souligné trop de mots, diminuant ainsi l'importance de ceux qui devaient l'être), l'analyse du morceau commença par la recherche (l'élève est amené par le professeur) des *idées principales*, afin d'apprécier l'ensemble du morceau, d'en dégager la *composition*. Puis on rend compte de chaque phrase: le professeur invitant les confrères à rectifier l'appréciation de l'élève questionné, rectifiant lui-même au besoin. Il m'a semblé qu'on a un peu trop insisté sur de simples nuances avec des élèves de première année.

L'étude des morceaux de *récitation* se fait de la même manière et est l'objet des mêmes soins que les leçons de lecture proprement dite. D'ordinaire ces morceaux s'accordent, dans la mesure du possible, avec le programme général de la semaine ou du mois.

**ÉCRITURE.**—Une des matières qui reçoit le plus d'attention à l'école primaire, en France, c'est l'écriture. Dans toutes les écoles que j'ai eu l'avantage de visiter, l'examen d'un grand nombre de cahiers et les leçons auxquelles il m'a été donné d'assister, m'ont convaincu de ce fait. L'instituteur français ne se contente pas d'assister à la  $\frac{1}{2}$  heure d'écriture: il *donne* vraiment une leçon.

Voici la méthode suivie:

Les premiers exercices d'écriture se font de préférence sur des ardoises factices et avec crayon tendre (1)

L'usage des cahiers préparés est abandonné, sauf au cours préparatoire. Le maître cherche à obtenir le plus tôt possible une bonne écriture expéditive, courante et lisible. Il rappelle, au commencement de chaque leçon, les principes relatifs à la tenue du corps du cahier et de la plume et veille à ce que ces principes soient toujours observés.

À l'École normale de Lyon (garçons), un élève-maître a donné devant nous aux jeunes élèves de l'école annexe une leçon de lecture expliquée, *Lafayette*, d'après la même méthode que nous avons retrouvée quelques jours après à l'École normale de la Seine.

Il trace au tableau noir, toujours sous les yeux de l'élève, la lettre, le groupe de lettres, ou la phrase qui fait l'objet de la leçon, en donnant sur les procédés d'exécution toutes les explications qu'il croit utiles. Pendant la leçon, il circule entre les tables et corrige les écritures en rectifiant lui-même, sur le cahier de l'élève, les lettres défectueuses. Les défauts qui se reproduisent chez plusieurs élèves font l'objet d'une observation générale accompagnée d'une démonstration au tableau noir.

Les en-têtes des cahiers préparés ou avec modèles, coupés et distribués aux élèves, servent comme modèles, sauf pour le cours préparatoire.

La *ronde* et la *bâtarde* sont enseignées au cours supérieur et à ceux des élèves du cours moyen qui possèdent une bonne *cursive*.

Dans le cours supérieur et pour les meilleurs élèves du cours moyen, le temps consacré à l'écriture est souvent employé au tracé de tableaux, de cadres, de factures, de mémoires, de billets à ordre, etc.

L'emploi des méthodes simultanées, de lecture et d'écriture, est fréquent. On cherche surtout à éviter la confusion que peut présenter la différence de forme qu'affectent certaines lettres, selon qu'elles sont imprimées ou manuscrites.

Les maîtres en général, soignent tout ce qu'ils écrivent sur les cahiers des élèves et au tableau noir.

**LANGUE FRANÇAISE.**—Avec quel soin, quel amour, quel art, devrais-je dire, les instituteurs et les institutrices de France enseignent la belle langue française, la nôtre comme la leur! L'enseignement de la lecture, nous l'avons vu, prépare admirablement les enfants aux exercices de langue proprement dits. Puis le vocabulaire des enfants, grâce à un enseignement oral de premier ordre, est enrichi quotidiennement, et leur langage, soit en classe, soit dans les récréations, surveillé cons-

(1) Au groupe Mazonod, à Lyon, en 1ère année élémentaire, nous avons vu donner une leçon de lecture-écriture. Le *son* ou le *mot*, lu d'abord sur le tableau-lecture est écrit au tableau noir. Les élèves copient ce *son* ou ce *mot* (un seul élément à la fois). Pour contrôler l'attention, de temps en temps, l'instituteur trace des sons sur une grande ardoise: *on*, puis *om*; *un* puis *um*, etc., et invite les élèves à trouver promptement quelques mots, déjà vus, où se trouvent ces sons.



tamment. Là-bas, on commence à faire bien parler le français, et les élèves ne tardent pas à le bien écrire.

Dans les cours préparatoires, l'enseignement est exclusivement oral; il n'y a donc pas lieu de mettre une grammaire entre les mains des élèves.

Dans les cours élémentaire, le livre est employé comme *memento*, mais surtout comme recueil d'exercices variés.

Le livre ne vient donc que comme auxiliaire. Cette remarque s'applique au cours moyen et au cours supérieur. *Toute leçon est expliquée par le maître avant d'être donnée à étudier aux élèves.*

L'exposition de la leçon est faite au tableau noir sur des exemples choisis par le maître. Les définitions et les règles sont tirées de l'explication de ces exemples.

Les devoirs d'application sont courts et corrigés avec soin.

On fait de temps en temps des analyses écrites et souvent des analyses orales. Elles sont restreintes à ce qui est absolument nécessaire pour faciliter l'étude de la langue. On évite ces longs développements et ces répétitions inutiles qui habituent l'élève à travailler machinalement et lui font perdre un temps précieux.

Les dictées sont également courtes, afin que le maître ait le temps de les expliquer convenablement; elles ne dépassent pas quatre lignes dans le cours préparatoire, huit dans le cours élémentaire et douze dans le cours moyen; elles sont empruntées aux auteurs classiques de préférence et ont trait à des questions morales, historiques, agricoles, etc.; elle sont en rapport avec les matières récemment étudiées.

Les textes qu'on a altérés pour y accumuler des difficultés sont absolument proscrits.

L'exercice capital de l'école, est la rédaction.

La correction y joue un rôle très important. Elle porte non seulement sur la forme mais aussi sur le fond, sur le choix et l'enchaînement des idées.

Les élèves prennent part à la correction, qui est faite au tableau noir; mais elle est toujours effectuée par le maître en dehors des heures de classe. Les exercices d'invention et de composition commencent dès le cours préparatoire; ils sont oraux et écrits, et toujours à la portée des élèves; on les continue dans les autres cours parallèlement aux exercices de rédaction. Les sujets de rédaction sont toujours très simples et connus des élèves; autant que possible, ils correspondent aux matières étudiées dans la semaine.

Les images sont utilement employées pour l'enseignement de la composition française dans les cours préparatoires et élémentaires.

Lors de la préparation d'un devoir de rédaction, à laquelle nous assistions, l'institutrice, par des interrogations habiles, a fait trouver les principaux éléments de la composition aux enfants eux-mêmes (cours moyen). « De cette manière, me dit l'institutrice (1), je retrouverai dans les devoirs de mes élèves, non pas la *fidélité* de leur mémoire, mais la marque d'un effort personnel. »

*L'effort personnel de l'élève*, voilà ce qui m'a semblé préoccuper la plupart des éducateurs avec qui j'ai eu le plaisir d'être en relation en Europe. Et cet effort personnel de l'élève, on tâche de le provoquer particulièrement en enseignant la langue maternelle. C'était déjà la préoccupation du célèbre Franciscaïn Girard, il y a un siècle. Même la grammaire que l'on continue encore à enseigner machinalement dans plusieurs de nos écoles, en dépit de nombreux avertissements, est mise à contribution pour habituer l'élève à jouer un rôle actif en classe. Un professeur d'école normale, avec qui nous causions *du français à l'école primaire*, nous exposa une théorie aussi claire que pratique. Je la résume ici brièvement:

« Le français, nous dit-il, est une langue vivante que l'on sait mal, quand on ne l'a apprise que par l'usage. L'ÉTUDE DE LA GRAMMAIRE est donc une nécessité. Mais la Grammaire n'apprend pas seulement soit à parler soit à écrire correctement, soit à comprendre mieux les écrivains contemporains et ceux des siècles passés; elle sert aussi à la formation du jugement. On ne l'oubliera pas dans l'exposé des règles, comme dans les applications.

(1) Une des distinguées institutrices de l'école d'application de l'École normale de Liège (4e année de l'école primaire de la ville, servant d'école annexe).

Le r  
comp  
de l'  
  
cara  
non  
sont  
créée  
ont b  
  
3  
règle  
d'un  
le gr  
C  
métho  
Dans  
exerc  
de co  
dans  
assez  
les per  
le sens  
S  
premie  
sois en  
auras  
cette  
encore  
forme  
  
Dar  
mémora  
rable et  
Cet  
ou les  
La céré  
Dame-du  
  
(1)  
les senti  
d'être pu  
de saisir  
à être co  
vieux ord  
cette mét  
Laval, no  
française  
2

« En ce qui concerne la méthode, il faut s'inspirer des observations suivantes :

1° *La règle ne doit jamais être séparée de l'exemple, la formule de l'application.* Le professeur commence par citer des exemples qui préparent la règle; puis celle-ci comprise et plus tard récitée, il indique des exemples qui la confirment: partant ainsi de l'exemple pour revenir à l'exemple.

2° L'enseignement de la grammaire doit conserver dans toutes les classes un caractère d'*extrême simplicité*. Il s'agit, bien entendu, de la simplicité véritable, non d'un excès de concision, aboutissant à des formules abstraites que des enfants sont incapables de comprendre. On écartera les difficultés que les grammairiens ont créées, pour ne s'arrêter qu'à celles qui, nées de l'usage et de l'histoire de la langue, ont besoin d'être éclaircies.

3° On rappelle, sans insister, que les élèves n'auront jamais à *apprendre une règle qui ne leur ait été, au préalable, expliquée*, et que l'explication d'une règle et d'un ensemble de règles ne doit jamais remplir une classe entière: une demi-heure de grammaire semble le maximum qu'un enfant puisse supporter.»

Cette méthode de français, qui est la vraie méthode et presque l'universelle méthode en France, est suivie jusque dans les écoles des plus humbles hameaux. Dans l'une d'entre elles, nous avons vu l'institutrice, s'inspirant du *Manuel général*, exercer les élèves à conjuguer des verbes. Afin d'éviter la monotonie des exercices de conjugaisons, elle suivit un procédé ingénieux. Ce procédé consiste à choisir, dans les dictées et dans les morceaux lus ou récités, des phrases renfermant un assez grand nombre des verbes auxquels on fait subir, oralement ou par écrit, toutes les permutations de *temps*, de *mode*, de *voix*, de *personne* et de *nombre* permises par le sens.

S'adressant au dernier de la classe, l'institutrice lui dit: « Tu peux devenir le premier par l'effort: tu es le dernier de cette semaine avec une note très basse: sois encore le dernier la semaine prochaine avec une note un peu plus élevée et tu auras marché! » N'est-ce pas un bon exercice de conjugaison? Puis elle fit mettre cette phrase à la deuxième personne du pluriel: « Vous pouvez devenir... soyez encore... et vous aurez marché! » Enfin à la première personne et au futur, sous forme de résolution: « Je pourrai devenir le premier... j'aurai marché! » (1)

(à suivre)

C.-J. MAGNAN.

## L'HONORABLE P. B. BOUCHER DE LA BRUERE

SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Dans la livraison de janvier dernier, nous n'avons pu dire qu'un mot des fêtes mémorables qui ont eu lieu à l'occasion du cinquantenaire de mariage de l'honorable et de Madame de la Bruère.

Cet heureux événement a eu lieu mardi, le 3 janvier 1911, à Saint-Hyacinthe, où les heureux jubilaires célébraient leur premier mariage il y a cinquante ans. La cérémonie religieuse, qui fut des plus imposantes eut lieu à l'église de Notre-Dame-du-Rosaire. La messe fut dite par S. G. Mgr Bernard, évêque de Saint-

(1) Les récents ouvrages de Brunot-Bony, sur la langue française sortent des sentiers battus jusqu'ici. Nous les avons étudiés à Paris même où ils viennent d'être publiés. Ils sont faits de façon à mettre les élèves en état de lire avec profit, de saisir avec justesse la pensée d'autrui, et d'exprimer la sienne propre de façon à être compris de tous. Les leçons de grammaire sont ordonnées non d'après le vieil ordre des dix parties du discours, mais d'après un plan rationnel. C'est d'après cette méthode, qu'en collaboration avec M. N. Tremblay, professeur à l'École normale Laval, nous avons commencé la publication d'une *Nouvelle Méthode de Langue française* à l'usage des écoles canadiennes.

Hyacinthe. Le R. P. Hage, provincial des Dominicains, prononça l'allocution de circonstance.

Un détail touchant: M. l'abbé A. O'Donnell, qui célébra, il y a cinquante ans le mariage de M. et Mme de la Bruère, a de nouveau béni l'heureux couple.

A la suite de la cérémonie religieuse, un grand banquet réunit tous les membres de la famille de la Bruère, l'une des plus considérables et des plus belles familles du pays, celle qui représente peut-être avec le plus d'éclat et de dignité l'ancienne noblesse canadienne.

Les grandes fêtes des Noces d'Or eurent un délicat prélude. Jeudi, le 29 décembre 1910, les officiers du Département de l'Instruction publique offrirent à leur chef leurs hommages et leurs félicitations, accompagnés d'un fort joli cadeau. Nous tenons à reproduire ici en entier l'adresse présentée en cette circonstance à M. le Surintendant ainsi que la réponse de ce dernier. Ces documents, plus tard serviront à écrire l'une des belles pages de l'histoire de l'Instruction publique de Québec.

Voici l'adresse et la réponse:

A l'honorable Monsieur de La Bruère,

Surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec.

Monsieur le Surintendant,

Les fêtes solennelles qui, dans quelques jours, vont signaler le cinquantième anniversaire de votre mariage, auront un cachet familial que nous respectons très hautement. Toutefois il nous paraît que, au Département de l'Instruction Publique nous formons aussi comme une sorte de famille dont vous êtes le chef aimé et respecté, et il nous semble que cela nous autorise, et nous oblige même, en cette célébration d'un anniversaire si mémorable, à vous offrir la sincère expression de notre joie, de nos félicitations et de nos vœux.

Rien n'est plus naturel à l'homme que de prendre sa part des honneurs comme des afflictions des personnes auxquelles l'on est attaché par quelque lien de cœur. A ce titre, Monsieur le Surintendant, combien n'avons-nous pas à nous réjouir avec vous, en cette circonstance, de toutes les bénédictions dont Dieu a pour ainsi dire marqué tout le cours de votre carrière! Autour de vous, en effet, nous voyons une famille nombreuse, dont vous avez la satisfaction si précieuse de voir tous les membres bien établis dans le monde et surtout bien fidèles aux principes d'honneur sur lesquels vous-mêmes vous avez pris soin de vous guider toujours. En regardant même loin dans votre passé, vous avez cette autre belle satisfaction de constater que toute votre carrière publique s'est écoulée au service de la patrie, soit dans les combats du journalisme, soit dans les délibérations des conseils de la nation, soit—surtout—depuis déjà beaucoup d'années—dans la direction générale et supérieure de cette multitude de personnes dévouées qui, sur toute l'étendue du pays et jusque dans le plus humble des hameaux mettent tout leur talent, tout leur zèle et tout leur cœur à former l'enfance et la jeunesse, à préparer de leur mieux, pour le garder fidèlement et le remettre lui-même plus tard à ses fils, le dépôt sacré de nos traditions religieuses et nationales. La position que vous occupez, Monsieur le Surintendant, est par elle-même l'une des plus honorables et l'une des plus importantes. Ce n'est pas à nous qu'il peut être permis de juger de quelle façon vous l'avez remplie jusqu'à ce jour; mais nous pouvons bien rappeler au moins que des témoignages venus de toutes parts rendent hommage à la dignité avec laquelle constamment vous avez accompli ces hautes fonctions, au zèle que vous mettez à vous tenir au courant de tous les développements de l'Instruction publique, et à l'esprit si éclairé et surtout si chrétien, avec lequel vous vous efforcez de diriger notre système éducationnel dans les meilleures voies du progrès. Et ce progrès qui s'est en effet réalisé dans tous les domaines de l'Instruction publique, c'est là sans doute une récompense de vos efforts, et vous savez assurément en reconnaître le prix. La richesse de la moisson dédommage des labours de l'ensemencement.

Vous appréciez bien aussi, en cette circonstance de vos nocés d'or, la valeur du bienfait que la Providence vous a accordé d'une prolongation si rare de votre vie conjugale. Peu de personnes, en effet, sont l'objet d'une bénédiction de cette

sorte  
c'est  
jubila  
C  
voien  
et au  
offrir  
vous  
si hon  
précie  
meille  
N  
diction  
publiq  
Provin  
A  
nous d  
une to  
joies c  
avec v  
En  
veuille  
dévoue  
struction  
qui pré  
Ap  
mémora  
d'une r  
même c  
L'h  
discours  
Messieu  
Je  
thique d  
je suis l  
Dep  
publique  
ont été  
ne m'a p  
Si cette  
pour mo  
lequel je  
Com  
nous for  
notre ré  
existent  
hors du  
Nommé  
changem  
les année  
détails, e  
d'avoir d  
loi avec

sorte. Et ce qui donne un prix encore plus grand à cette faveur dont vous êtes l'objet, c'est la belle santé que Dieu a voulu conserver, jusqu'à cet âge avancé, aux heureux époux dont nous célébrons le bonheur.

Cette fête que vos enfants, vos amis et les fonctionnaires de votre Département voient arriver avec tant de joie, elle est donc heureuse et belle à tous les égards, et aucun nuage n'existe à l'horizon pour en ternir l'éclat. Permettez-nous de vous offrir nos félicitations les plus vives et les plus sincères pour le grand bonheur dont vous êtes l'objet. Du fond du cœur, nous saluons cette prolongation d'une carrière si honorable et si fructueuse; nous saluons ce maintien d'une santé et d'une activité précieuse pour votre famille, pour le personnel de votre Département, et pour les meilleurs intérêts de l'Instruction publique en cette Province.

Nous faisons des vœux pour que longtemps encore vous jouissiez de cette bénédiction de la santé; pour que longtemps encore vous puissiez, au milieu de l'estime publique, poursuivre votre belle carrière à la tête du système éducationnel de notre Province.

A ces hommages de respect, dans ces félicitations et ces bons souhaits, permettez-nous d'associer à votre nom celui de la vénérable femme qui fut constamment, suivant une touchante expression, l'ange de votre foyer, et qui, après avoir pris sa part des joies comme des épreuves qui marquent toute existence humaine, partage aujourd'hui avec vous le bonheur de ce beau couronnement d'une carrière honorable et utile.

En témoignage de nos sentiments de respect et de la sincérité de nos vœux, veuillez accepter ces quelques objets d'art, et les conserver comme souvenir du dévouement sincère qu'ont pour vous les fonctionnaires de ce Département de l'Instruction publique, en retour de la courtoisie et même de la paternelle bienveillance qui président aux relations journalières que vous avez avec eux.

Après tout cela, un souhait s'échappe encore de nos cœurs, en cette occasion mémorable: puisse la circonstance de vos Noces de diamants nous fournir l'occasion d'une manifestation semblable à celle d'aujourd'hui. Nous espérons, nous croyons même que cette joie nous sera accordée, à vous et à nous. »

#### Réponse du Surintendant

L'honorable M. de la Bruère a répondu à ce témoignage de sympathie par le discours suivant :

Messieurs les officiers du Département de l'Instruction publique.

Je ne sais quelles expressions employer pour vous remercier de la très sympathique démonstration dont, à l'occasion du prochain cinquantenaire de mon mariage, je suis l'objet de votre part.

Depuis bientôt seize ans que je suis à la tête du département de l'Instruction publique, j'ai eu l'honneur et le plaisir de recevoir nombre d'adresses qui pour moi ont été un encouragement à bien remplir les devoirs de ma charge, mais aucune ne m'a paru avoir plus de valeur ni ne m'a fait plus de joie au cœur que le vôtre. Si cette adresse est une marque de considération envers votre chef hiérarchique, pour moi elle est un témoignage de sympathie que je ne pourrai oublier et pour lequel je vous offre ma vive gratitude.

Comme vous le dites en termes si vrais: au département de l'Instruction publique, nous formons une sorte de famille et j'ajouterais que l'organisation particulière de notre régime scolaire ne semble pas étrangère aux liens de mutuelle entente qui existent entre vous et le chef de cette famille. La loi a placé le Surintendant en dehors du champ agité de la politique et l'a débarrassé des préoccupations de parti. Nommé en ces conditions de permanence, il n'est pas exposé aux inconvénients des changements quelquefois brusques de gouvernement: l'expérience qu'il acquiert, avec les années dans l'administration générale de son département et jusque dans les détails, et ses relations quotidiennes avec les commissions scolaires lui permettent d'avoir des idées de suite et d'orienter sa conduite de manière à faire exécuter la loi avec le moins de froissements possible.

Les multiples devoirs de la surintendance, celui qui vous parle s'est efforcé de les remplir avec justice envers tous et avec bon vouloir; mais le Surintendant ne pourrait les remplir avec grande efficacité sans l'aide d'officiers compétents, discrets, animés du désir de remplir parfaitement leur tâche quotidienne et dévoués à leurs fonctions. Cette aide intelligente, je me plais à le dire, je l'ai trouvé chez mes collaborateurs du département, et si au bureau la marche des affaires est bien coordonnée, si le public semble satisfait de cet état de choses, c'est à vous, messieurs, qu'est dû le succès, et, puisque vous m'en fournissez l'occasion, laissez-moi vous remercier du concours précieux que vous me donnez chaque jour et de l'expression du vœu que vous formez pour que, Dieu aidant, je puisse poursuivre encore plus loin ma carrière à la tête du système éducationnel de la Province.

Les bons souhaits que vous me faites, vous me demandez aussi de les présenter à Madame de La Bruère. Je lui transmettrai avec bonheur votre gracieuse offrande et, comme moi, elle l'accueillera avec gratitude.

Ma femme et moi, nous allons commémorer un événement remarquable dans nos annales domestiques. Dieu qui est le maître de la vie n'accorde pas la même faveur à tous les époux. Aussi lui sommes-nous reconnaissants d'avoir, dans sa bonté et sa munificence, prolongé notre existence pour nous permettre de réunir tous les membres de notre nombreuse famille formant un groupe de 51 personnes afin de célébrer avec nous nos noces d'or conjugales.

Cette réunion familiale sera pour nous la source d'une grande joie et d'une grande consolation; autour de nous, nous verrons groupés nos enfants et nos petits-enfants, et nos cœurs déborderont d'émotion. Cependant, au milieu de ces réjouissances, je n'oublierai pas la famille du département de l'Instruction publique. Vous avez voulu, messieurs, participer à la fête par la présentation de quelques objets d'art que j'accepte avec une profonde reconnaissance, mais en vous faisant presque un reproche de votre générosité. Ce cadeau, soyez-en sûrs, sera précieusement conservé dans ma famille à titre de souvenir: pour moi, j'aurai toujours à la pensée qu'il me vient d'amis dont la considération et l'estime me sont bien chères.

Je vous renouvelle donc mes sincères remerciements pour la sympathique démarche dont vous m'honorez; et veuillez accepter dès ce jour mes vœux de bonne année. A Dieu j'adresse le souhait bien sincère qu'il répande sur vos familles ses faveurs les plus abondantes.»

La presse de notre province a témoigné toute sa sympathie et son admiration à l'honorable M. de la Bruère à l'occasion de son jubilé.

Le *Courrier de Saint-Hyacinthe*, où M. de la Bruère fit son début comme journaliste, consacre au Surintendant, dans son numéro du 31 décembre, un article des plus judicieux.

Nous détachons le passage qui suit de cet article:

«Ayant eu le bonheur de naître dans une famille où l'esprit religieux, la probité et les bonnes manières sont de tradition séculaire, doué par la Providence de solides talents et d'un esprit méthodique et sérieux, formé au Séminaire de cette ville à l'école des Désaulniers, des Raymond, des Tétrault, M. de la Bruère a été tout le long de sa carrière une de ces *autorités sociales* qui servent toutes les bonnes causes.

«Nommé en 1895 pour remplacer l'hon. M. Ouimet comme surintendant de l'Instruction publique, M. de la Bruère entra, nous pouvons le dire sans indiscretion, dans la période la plus utile et la plus fructueuse de sa vie. Le mérite réel du travail fait par notre distingué concitoyen, dans ce département, est nécessairement voilé dans les rayons de gloire que la politique fait aux gouvernements, et nous aurions bien garde de toucher à ces derniers. Mais il nous sera permis de constater que les membres du conseil de l'Instruction publique et les nombreux administrés de ce département capital, ont trouvé en M. de la Bruère un surintendant idéal chez qui la sûreté de la doctrine en matière d'éducation catholique, la modération et une déférence et une loauté à toute épreuve envers les dissidents, s'allient avec un esprit de progrès méthodique averti et chercheur. Les rapports des missions confiées à M. de la Bruère, ses discours aux conventions des instituteurs, ses travaux départementaux, et c'est tout ce qu'il nous est permis de voir, sont des mines pour la cause de l'éducation et de l'instruction dans notre province.»

Nous réitérons nos félicitations et nos vœux à Monsieur et Madame de la Bruère, qui longtemps encore, nous l'espérons, continueront à faire le bonheur et la joie de leurs nombreux enfants.

Nous souhaitons aussi que le Surintendant actuel dirige de longues années encore le Département qu'il préside avec tant de dignité.

Jeudi, le 12 janvier, M. de la Bruère fut l'objet d'une délicate et touchante démonstration de la part des inspecteurs d'écoles. Ces officiers de l'Instruction publique présentèrent une fort jolie adresse au Surintendant, adresse accompagnée de superbes cadeaux.

Dans la prochaine livraison, nous publierons l'adresse de MM. les Inspecteurs et la réponse de l'honorable M. de la Bruère.

## METHODOLOGIE

### La rédaction à la petite école

Le maître présentera à la vue des élèves une histoire sans paroles et engagera avec eux la conversation pour leur faire lire cette histoire, afin de les mettre en état de la raconter par écrit comme devoir de rédaction.

Le maître.—Mes enfants dites-moi ce que vous voyez dans la petite image No 1 (*Le maître cachera les autres Nos et les découvrira successivement*).

Elèves.—Nous voyons un chat, un mur, un pot.

M.—Ne voyez-vous pas un autre animal que le chat ?

E.—Oui, M. : au-dessus du pot, on voit une mouche ou un papillon.

M.—Très bien. (*découvrant le No 2*) Quel changement voyez-vous maintenant ?

E.—On ne voit plus la mouche.

M.—C'est vrai : où pensez-vous qu'elle est ?

E.—Dans le pot.

M.—Qu'est-ce qui a pu l'attirer là ?

E.—C'est peut-être du sirop ou du lait. . . .

M.—Le chat a-t-il changé de place ?

E.—Oui, M. : il s'est rapproché du pot.

M.—(*Découvrant le No 3*) Et maintenant que voyez-vous ?

E.—Le chat a entré la tête dans le pot pour attraper la mouche.

M.—(*Découvrant le No 4*) A présent est-ce encore pareil ?

E.—Eh ! non, M. : le chat saute en l'air, on dirait qu'il veut entrer tout entier dans le pot.

M.—Croyez-vous cela ? Moi je pense qu'il voudrait plutôt sortir la tête.

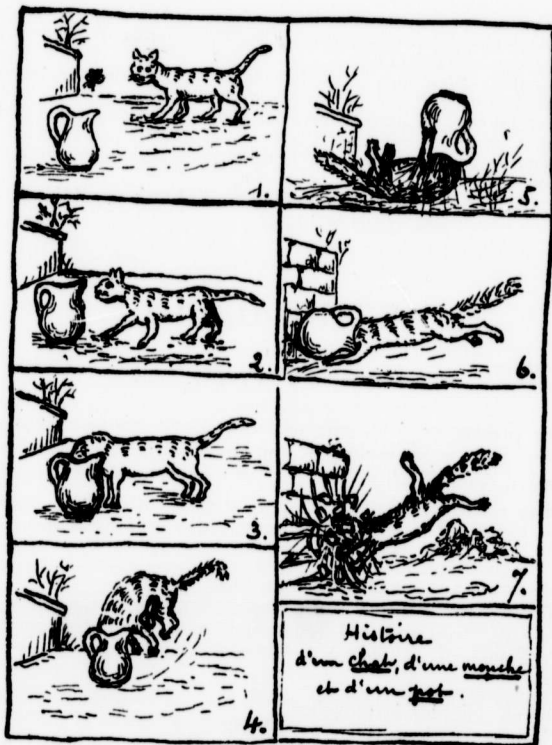
(*Ils sont surpris et restent sans réponse*).

M.—Ne voyez-vous pas son poil qui se redresse, sa queue qui se tord ? On dirait qu'il souffre. Que peut-il avoir.

E.—C'est peut-être la mouche qui l'a piqué. . . .

M.—Oui, c'est une guêpe probablement. Que produit la piqûre ?

E.—Elle fait beaucoup souffrir.



M.—Oui? regardez bien; (le maître montre le No 5) que pensez-vous de ce que vous voyez?

E.—Le chat se roule, comme s'il se débattait.

M.—Pourquoi ne laisse-t-il pas là le pot pour s'enfuir?

E.—On dirait qu'il ne le peut pas....

M.—Pourquoi donc?

E.—La piqûre venimeuse de la guêpe a fait enfler sa tête.

M.—Bien trouvé! Regardez, à présent. (Découvrant le No 6) Que voyez-vous?

E.—Le chat court de toutes ses forces avec le pot enfoncé jusqu'aux épaules.

M.—Sait-il où il va?

E.—Non, M.; il ne voit pas clair; il va se cogner sur le mur.

M.—Croyez-vous? Regardez bien (montrant le No 7) Qu'en pensez-vous?

E.—Le chat s'est jeté avec force contre le mur, et le pot vole en éclat.

M.—Très bien. Vous avez parfaitement compris l'histoire et je suis certain que vous pourriez la raconter à vos petits frères ou vos petites sœurs, en rentrant chez vous après l'école. Eh bien! mes enfants, vous aurez, pour devoir de rédaction, à raconter par écrit cette petite histoire. Pour vous aider un peu je vais vous donner un canevas que vous allez prendre par écrit :

CANEVAS.—*Minet se promène... ce qu'il aperçoit... où va la mouche... ce que fait minet pour la prendre... ce qui lui arrive... il se débat... se roule... court à l'épouvante... comment il est délivré.*

Avec ce canevas et le souvenir de l'exercice fait en classe, les élèves pourront faire un travail dans le genre de ce qui suit :

### *Histoire d'un chat, d'une mouche et d'un pot*

“ Minet en promenade aperçoit une mouche qui voltige autour d'un pot; l'idée lui vient aussitôt de l'attraper. Mais la mouche, attirée sans doute par quelques gouttes de sirop ou de lait, se réfugie dans le pot. Minet s'en réjouit, il entre la tête dans le pot et, fermant ainsi toute sortie, il est bien certain de prendre la petite bête. Mais, voici une chose à laquelle Minet n'a pas pensé: la mouche est une guêpe; elle pique avec rage Minet au museau, et le pauvre Minet en saute de douleur; sa queue se tord, tout son poil se redresse; il voudrait se sauver, c'est impossible; sa tête enflée ne peut plus sortir; il a voulu prendre et c'est lui qui est pris.

Fou de douleur et de rage, il bondit, se roule, court en tous sens, sans voir où il va, coiffé du pot jusqu'aux épaules.

Dans sa course folle, il rencontre heureusement un mur qui fait voler le pot en éclats et délivre en même temps la guêpe qui s'enfuit, et le pauvre Minet dont la tête toute défigurée, restera enflée et le fera souffrir encore quelques jours.”

On pourra comparer le texte qui précède avec celui des élèves pour la correction, mais il est évident qu'on ne doit pas exiger l'identité du travail des élèves. Il peut et il doit nécessairement y avoir de la variété, si le devoir des enfants n'est pas une simple reproduction de mémoire. C'est le travail personnel qui importe et ce travail peut être moins bon, aussi bon, et même meilleur que le texte ci-dessus, selon le talent des élèves.

H. NANSOT,

*Insp. d'écoles*

## Leçons d'Anglais

D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE

DIRECTION:—*Allez de la gravure au mot anglais et non du mot français au mot anglais.*

1. What do you see in the first picture? *Ans.* In the first picture, I see a little girl and a dog close together and a boy some distance off.



2. What has the boy on his head? *Ans.* On his head he has a cap.  
 3. What sort of cap has he on his head? *Ans.* It is a cap with a peak that he has on his head.  
 4. What has he around his waist? *Ans.* Around his waist he has a belt.



5. What has he in his right hand? *Ans.* In his right hand he has a cudgel or stout stick.
6. What has the little girl on her head? *Ans.* She has nothing on her head, she is in her bare head.
7. How is she clothed? *Ans.* She wears a frock of some plaid stuff and covering it almost to her feet an overall pinafore with a cape collar.
8. What has the dog on? *Ans.* Around the dog's neck he has a collar.
9. Do the little girl and the dog appear to be friends? *Ans.* No, they don't appear to be friends; the girl seems very much afraid and the dog looks as if he were about to bite her.
10. What makes you think that the dog wants to bite the child? *Ans.* His posture, his open mouth, the evident terror of the little girl, and the determined air with which the boy armed with a stout stick advances to the rescue make me think that the dog is wicked.
11. May not the dog be desirous of playing with the little girl. *Ans.* Yes, he may, but neither the girl nor the boy thinks so.
12. Who appears in the second picture? *Ans.* In the second picture the same boy, little girl, and dog appear.
13. Where is the boy? *Ans.* He is between the girl and the dog and quite close to the latter.
14. What have the boy and the girl done? *Ans.* They have changed places.
- Or* What have you to say of the second picture? *Ans.* In the second picture the boy, the little girl and the dog once more appear; but the boy and the girl have changed places and the boy is now between the girl and the dog and quite close to the latter.
15. What is the boy doing? *Ans.* He is threatening the dog with a stout stick held in his uplifted right hand.
- Or. Ans.* In his right hand, which is raised, he has a stout stick with which he is threatening the dog.
16. How is the dog acting? *Ans.* He is looking over his left shoulder at the boy; he is snarling and apparently has not decided whether to fight or run.
17. What do you think, are the feelings of the little girl? *Ans.* She is evidently much excited; her hands which are closed are raised almost to the level of her cheeks and she is leaning forward anxiously awaiting the result.
18. Describe the third picture. *Ans.* The third picture shows the dog, in the distance, running away, while the courageous boy holding the little girl's left hand in his right one leads her off in the opposite direction; he has not thrown his stick away, but now carries it in his left hand; boy and girl still take an interest in their four footed enemy, for both are glancing over their shoulders at him as he makes his hurried retreat.

## Histoire du Canada

*Le Père de La Brosse*

UNE GRANDE FIGURE DE MISSIONNAIRE

Parmi les fondateurs de notre patrie, nul plus que le missionnaire catholique n'a donné l'exemple du dévouement porté jusqu'à l'héroïsme.

Le P. de La Brosse, de la Compagnie de Jésus, incarne le type du véritable apôtre.

Tadoussac fut le théâtre de son zèle. Aujourd'hui à la lumière de l'histoire, la mémoire du P. de La Brosse se dégage avec plus de relief des souvenirs du passé.

Il y a quelques années, la lecture d'un volume consacré à sa gloire nous révélait l'existence de ce héros. Et tout récemment, une étude parue dans la *Semaine Religieuse* de Montréal, nous a engagé à faire connaître à nos lecteurs le caractère du missionnaire intrépide, dont les vertus embaument encore la vaste région naguère confiée à son zèle.

Nous citons en partie la belle étude ci-dessus mentionnée.

Pendant seize années, de 1766 à 1782, il déploya une prodigieuse activité qui ne se comprendrait pas s'il n'eût été soutenu d'en Haut, dans ses courses apostoliques tout le long de la côte nord du Saint-Laurent, depuis les Sept-Iles jusqu'à Québec et jusque dans les profondeurs du Saguenay; puis à Cacouna, à l'Île-Verte, aux Trois-Pistoles, à Rimouski; chez les Micmacs de la Baie-des-Chaleurs et du Ristigouche, et chez les Acadiens de Bonaventure et de Caraquet. Rien ne le rebuta jamais. Vingt fois il faillit perdre la vie au milieu des flots, périr par le froid et les intempéries de ces plages inhospitalières. Difficultés sans nombre et dangers ne faisaient que raviver son courage. Et lorsque la saison ne lui permettait pas de voyager, il évangélisait encore dans sa solitude, en composant des catéchismes ou des dictionnaires à l'usage de ses chers sauvages.

Qui pourra jamais connaître à fond l'existence du missionnaire, aux origines de la colonie?

J'ai sous les yeux un tableau de cette vie fait par l'un d'eux, le Père Crépieux vivant au milieu du 17e siècle, et je cède à l'envie d'en faire de larges extraits.

La vie d'un missionnaire montagnais, y lit-on, est un long et lent martyre, un exercice presque continu de patience et de mortification, une vie vraiment pénitente et humiliante.

Le missionnaire presque toute la journée est assis ou à genoux. Pendant l'hiver il est exposé à une fumée continue: quelquefois il a chaud jusqu'à verser des sueurs pendant le jour, et ordinairement il souffre du froid pendant la nuit.

Il mange dans un plat grossier, le plus souvent lavé avec une peau grasse ou léchée par des chiens. Sa boisson est l'eau du ruisseau ou de quelque mare, ou encore de la neige fondue. L'hiver, dans des chemins longs et difficiles, il ne trouve pas d'eau du tout; ou s'il en trouve, c'est de l'eau sale, boueuse, remplie de *crapauds*.

Et le père ajoute: « L'espace de trois semaines, je n'en ai pas bu d'autre, étant dans les terres du Lac St-Jean. Je n'ai jamais vu de sauvages plus sales à manger à boire ou à coucher que ceux-là. Souvent la viande était pleine de poils d'originaux et de sable. Une vieille prenait à pleine main, avec des ongles très longs, la graisse dans la chaudière, et puis elle vous la présentait à manger dans un plat très sale; et chacun buvait du bouillon de la même chaudière. »

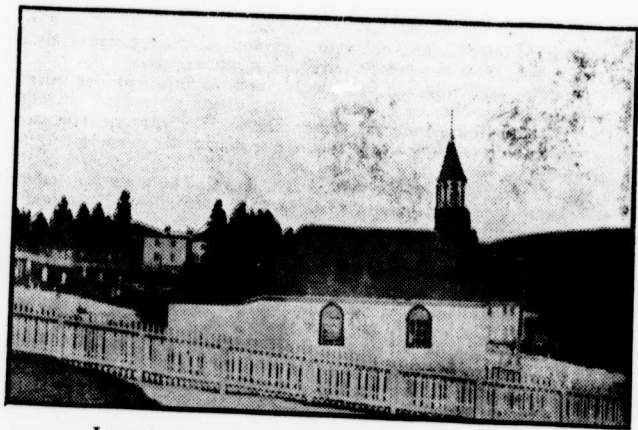
Le pauvre missionnaire, souvent encore il brûle ses habits, ses couvertures et ses bas, lorsque la cabane est étroite et qu'on y allume le feu. Il ne peut s'étendre, mais doit plutôt se *retrécir*. Il couche sur un oreiller de sapin couvert de neige, ne doit jamais quitter sa soutane ou ses bas si ce n'est « pour se défendre contre la vermine dont les sauvages sont toujours riches, surtout les enfants ». La fumée est quelquefois si violente qu'elle le fait pleurer, et « qu'il lui semble, quand il se

bouche, qu'on ait jeté du sel dans ses yeux». A son réveil, il se trouve entouré de chiens, au nombre de six, huit ou dix.

A la fonte des neiges, quand il voyage sur les lacs ou le long des rivières, il est tellement ébloui par l'eau continuelle qui lui tombe des yeux qu'il ne peut lire son bréviaire ou apercevoir le bout de ses raquettes.

Il est quelquefois incommodé — pardon de ces détails qu'on lit en toutes lettres — « de la puanteur de ceux ou de celles qui ont les écrouelles, avec qui il doit boire dans la même chaudière ».

Le Père de La Brosse a vécu de cette vie pendant de longues années, avec une résignation et une joie surnaturelles dont les populations gardent encore le souvenir ému. Jamais une plainte ne sortit de sa bouche, ni un mouvement d'impatience ne fit bondir sa poitrine. On se rappelle ses longues oraisons devant le Saint-Sacrement et ses nuits passées au pied des autels. Il n'en faut pas davantage pour être saint, pour avoir pratiqué à un degré héroïque les vertus théologales de foi, d'espérance et de charité, de mortification et de renoncement.



LA VIEILLE CHAPELLE DE TADOUSSAC (17<sup>e</sup> siècle)

Une plaque en marbre, adossée au mur de la vieille chapelle de Tadoussac, rappelle aux générations qui se succèdent ce que fut cet homme de bien. On y lit l'inscription suivante: « D. O. M. A la mémoire du Rév. Père J.-B. de la Brosse, dernier missionnaire jésuite de Tadoussac, mort en odeur de sainteté, à l'âge de cinquante-huit ans, inhumé dans la chapelle de Tadoussac le 12 avril 1782. *Quam speciosi pedes evangelizantium pacem.* Rom. 1, 15 ».

On aimera peut-être à savoir que le Père de la Brosse a aussi exercé le saint ministère à Montréal et à Saint-Henri de Mascouche. C'est même de ce dernier endroit qu'il partit pour venir prendre possession de sa mission de Tadoussac.

\*  
\*  
\*

La légende n'a pas tardé à broder sur cette vie. On sait qu'elle s'attache davantage aux vies de saints parce qu'il est plus facile d'y faire intervenir le surnaturel.

D'après elle, le Père de la Brosse a semé des miracles, un peu partout. Chaque paroisse où il a exercé son ministère se transmet de génération en génération quelques faits extraordinaires, quelques guérisons merveilleuses. Le pêcheur, le bûcheron et le chasseur se les rappellent.

Les deux plus fameuses parmi ces légendes sont sans contredit celle que j'appellerai l'arrêt du feu de forêt et celle de la prédiction des circonstances de sa mort.

\*  
\* \*

Un jour, me racontait un vénérable vicillard de 87 ans, le Père part pour le pays des Naskapis, loin, bien loin, par-delà le lac Saint-Jean quelque part aux environs de la Baie d'Hudson. Il s'y fait accompagner par un sauvage montagnais recommandable par sa grande piété et sa foi très vive. Comme il brûle d'évangéliser les sauvages, il prêche et il catéchise des semaines et des mois. Cependant la grâce de Dieu semble ne pas répondre à ses supplications.

Les sauvages écoutent, regardent; mais pas un d'entre eux ne semble dispose à abandonner ses superstitions.

Las d'attendre, le bon Père veut revenir sur ses pas. Il n'y a rien de plus sourd, se dit-il, qu'un sauvage qui ne veut pas entendre.

— Mais, lui dit son compagnon, si vous faisiez un miracle, peut-être se convertiraient-ils?

— Un miracle, n'en fait pas qui veut. Un miracle, c'est une chose extraordinaire: il n'y a que Dieu qui puisse faire des miracles.

— Mais ne nous avez-vous pas dit que les apôtres faisaient des miracles? Or vous êtes, vous, le successeur des apôtres.

— C'est vrai mais il ne faut pas tenter Dieu. D'ailleurs ne voyons-nous pas dans l'Écriture que Notre-Seigneur ne voulut pas donner de miracle à ceux qui lui en demandaient.

— Qu'à cela ne tienne, réplique le sauvage, les Naskapis ne demandent pas de miracles: et puisque j'en ai demandé, moi, je vais m'en aller. Faites-en un pour eux qui n'en demandent pas.

Sur ce, le Montagnais détail et j'en reviens chez lui.

A quelques temps de là, un feu de forêt répandait dans ces parages la ruine et la désolation. Les sauvages découragés se mirent en frais de transporter leurs tentes près d'une clairière, sur un terrain humide où les flammes viendraient certainement mourir.

« Arrêtez arrêtez, leur dit le Père, qui se souvient des paroles de son compagnon, et que les hommes viennent avec moi ».

Piqués par la curiosité, les sauvages l'accompagnent. Le missionnaire s'empare d'un long bâton, s'approche des flammes et trace un sillon sur le sol en disant: « Vous viendrez jusqu'ici et vous n'irez pas plus loin ».

Les flammes aussitôt se ruent sur la ligne de démarcation: elles se tordent, reviennent sur elles-mêmes, agonisent et meurent.

Ce fut le commencement de la conversion de ce peuple infidèle.

\*  
\* \*

L'autre trait est celui-ci.

Le Père était en résidence à Tadoussac depuis quelques mois. Les sauvages s'étaient tous réunis autour de lui. En même temps qu'ils faisaient la traite avec le gouverneur du poste, vendaient leurs pelleteries et achetaient leurs provisions ils en profitaient pour mettre ordre à leur conscience, se confesser et communier.

Le Père, qui était un esprit fin, un peu malin et primesautier, allait parfois faire la veillée chez le gouverneur, lui aussi homme d'éducation supérieure.

Un soir, c'était le 11 avril 1782, il vint comme d'habitude et causa gaiement. Sur le coup de 10 heures il commençait à faire ses souhaits de bonne nuit, lorsque poussé, on ne sait par quel mouvement, il prononça ces graves paroles: « Mes amis, je vous dis adieu, adieu pour l'éternité. Aujourd'hui même, à minuit, je serai corps. Vous entendrez, à cette heure-là, sonner la cloche de ma chapelle. Elle vous annoncera ma mort. Venez-y voir, si vous ne me croyez pas. Mais, je vous prie, ne touchez

pas à mon corps. Vous irez chercher le Père Compain à l'Île-aux-Coudres, et il viendra me donner la sépulture ».

Le gouverneur ne savait que penser, car le Père aimait à plaisanter. Aussi eut-il un peu à une boutade ou à une mystification. Et pourtant le Père avait prononcé ces phrases en scandant ses mots y appuyant fortement.

L'émotion peu à peu gagna tout le monde. « Si le Père avait dit vrai?... » 11 heures sonnent.... On attend.... Il y a encore cinq minutes pour minuit... Les plus inquiets se lèvent et se dirigent vers la chapelle. A minuit juste, la cloche sonne lentement, très lentement. On regarde par la fenêtre.... Le Père de la Brosse, la tête entre les mains, est étendu sur les marches de l'autel.... On entre, Le prêtre est bien réellement mort.— à minuit, au son de la cloche, comme il l'avait prédit.

Bientôt l'église est remplie; on n'entend que pleurs et gémissements. Les sauvages se mettent un doigt sur la bouche pour montrer que la langue ne peut dire ce que le cœur ressent.

On passe la nuit autour du corps; mais personne n'ose y toucher.

Sur le matin le gouverneur rassemble ses hommes et leur tient ce langage: « Le Père de la Brosse est bien mort. Vous savez qu'il nous a dit d'aller avertir le Père Compain, quelque temps qu'il fasse, et qu'il nous protégerait contre la fureur des flots. Y a-t-il trois braves qui veulent venir avec moi? »

En effet, la mer était grosse, et l'Île-aux-Coudres à vingt lieues de distance.

On s'embarque quand même. Les gens de la grève suivent de l'œil. Le canot d'écorce s'enfonce, reparaît sur la crête d'une vague, puis s'enfonce de nouveau...; on ne distingue plus rien. L'équipage a dû périr. Grande était l'anxiété dans toute la tribu et chez les quelques familles blanches que renfermait Tadousac. Mais non, les hardis navigateurs se sentirent bientôt comme poussés par une bonne brise. Leur embarcation coulait si rapidement sur les eaux, qu'à onze heures de l'avant-midi elle apparaissait devant l'Île-aux-Coudres.

La cloche de cette localité avait aussi tinté cette nuit-là, lentement, très lentement, ainsi que toutes celles des missions où le bon Père avait exercé son apostolat.

Le Père Compain avait même entendu une voix qui lui disait: « Le Père de la Brosse est mort; il vient d'expirer à Tadousac. Le glas funèbre t'annonce son dernier soupir. Demain tu te rendras au bout de l'Île; un canot vient t'y chercher; va à Tadousac faire la sépulture. »

On le trouva donc au rendez-vous. Le canot ramène tout son monde à Tadousac vers les 5 heures du soir.

Le Père Compain présida aux funérailles. Les gémissements furent tellement abondants et tellement forts que les montagnes du Saguenay en conservèrent l'écho pendant longtemps.

« N'avons-nous pas raison, monsieur, me disait mon interlocuteur, de vénérer comme un saint le bon Père de la Brosse? »

\*  
\*  
\*

Je finis par une anecdote plutôt récréative. A l'automne, au temps où les sauvages s'enfonçaient dans la forêt, le missionnaire les réunissait tous dans la chapelle et leur donnait ses avis. Il leur recommandait entre autres choses d'être bien fidèles à faire leur prière du matin et du soir, et le dimanche à réciter le chapelet et à lire les prières de la messe.

Un dimanche qu'ils étaient bien loin du prêtre, ils ne manquèrent pas de réciter leur chapelet, puis les prières de la messe. Puis, l'un d'eux dit: « Pourquoi ne ferions-nous pas la messe comme à Tadousac? » Ils habillent donc en prêtre le grand chef et celui-ci de dire la messe tout naïvement. « Pourquoi ne ferions-nous pas la confession comme à Tadousac? » dit un second, et à l'instant même l'on choisit pour confesseur une vieille sauvagesse remarquable, paraît-il, par sa discrétion. Et la vieille d'entendre l'aveu des fautes. Aux plus coupables, elle enjoignait la confession publique et une bastonnade en règle comme pénitence.

Fort heureusement, ce genre de confession ne devint pas populaire. On l'abolit bientôt, trouvant sans doute trop sévères les réprimandes de la sauvagerie!

L. E. C.

## Etude analytique d'une Fable

### LE SINGE ET LA NOIX

Le singe, autrefois,  
Trouvant une noix  
Encore recouverte,  
Et l'en dépouillant  
Très patiemment,  
Dit: « Qu'elle est amère!  
Mais consolons-nous,  
Le fruit qu'elle enserme  
En sera plus doux. »  
Jeunesse volage,  
Méditez cela:  
L'étude à votre âge,  
Est amère aussi;  
Mais prenez courage.  
Et dans peu de temps  
Vous direz, je gage:  
« Ses fruits sont charmants. »

BLONDEAU DE COMMERGY.

Celui qui veut goûter les doux fruits de l'étude ne doit pas se laisser décourager par les premières difficultés.

COMPTE RENDU ORAL.—Après que le maître aura fait lire le sujet une ou deux fois, il en demandera à quelques élèves le compte rendu oral. Dans ce compte rendu, il n'exigera ni le tour ni les termes du texte; mais il veillera à ce qu'aucun détail un peu important ne soit oublié, et à ce que l'élève s'exprime d'une manière correcte et claire. Cet exercice est d'une très grande utilité et ne devra jamais être omis.

### Etude analytique

PERSONNAGES.—*De qui est-il parlé dans ce récit?*—D'un singe qui veut manger une noix.

TEMPS ET LIEU.—*Quand le fait s'est-il passé?*—Autrefois (temps indéterminé)

PAROLES ET ACTIONS.—1. *Que trouve le singe?*—Il trouve une noix encore recouverte de son écorce.

2. *Le singe rejette-t-il la noix à cause de son écorce amère.*—Non, mais il l'en dépouille patiemment.

3. *Comment le singe s'encourage-t-il à la patience?*—En se disant que le fruit renfermé dans l'écorce amère en sera plus doux.

RÉSULTAT.—*Quel dut être le résultat de la patience du singe?*—Après avoir dépouillé la noix de son écorce, il dut jouir de la douceur du fruit.

MORALITÉ.—*Qu'apprend ce récit aux enfants?*—Que s'ils veulent goûter les doux fruits de l'étude, ils ne doivent pas se laisser décourager par les premières difficultés

### Leçons de choses.

1. *Qu'est-ce qu'un singe?*—C'est un animal fort agile, qui a des mains comme l'homme et des pieds conformés comme des mains.

2. *Qu'est-ce que la noix?*—Le fruit de l'arbre appelé noyer.
3. *A quoi servent les noix?*—On les mange ou l'on en fait de l'huile, appelée huile de noix.
4. *Nommez deux autres espèces d'huile?*—L'huile d'olive, l'huile de colza.
5. *Que fait-on avec le bois de noyer?*—Avec le bois de noyer, on fait des meubles.
6. *Qu'est-ce que l'écorce?*—L'écorce est l'enveloppe qui recouvre un arbre ou un fruit.
7. *Comment appelle-t-on l'écorce verte de la noix?*—Le brou.
8. *Que fait-on avec du brou de bois?*—Une liqueur dite brou de noix.
9. *Que signifie le mot enserrer?*—Enfermer.
10. *Le singe ne dépouille-t-il la noix qu'avec ses mains?*—Il la dépouille aussi avec ses dents; c'est pour cela qu'il la trouve amère.
11. *Dites trois bonnes qualités d'un fruit.*—Mûr, succulent, doux.
12. *Remplacez le mot jeunesse par un autre mot.*—Enfants.
13. *Quel est le sens du mot volage?*—Légère, irréfléchie, inconstante.
14. *Pourquoi dit-on de la jeunesse qu'elle est volage?*—Parce que les enfants sont prompts à passer, à voler d'un objet à l'autre, sans réflexion.
15. *Dites trois bonnes qualités des enfants.*—Polis, dociles, pieux.
16. *Que signifie le mot méditer?*—Réfléchir.
17. *L'auteur a-t-il raison de dire: L'étude à votre âge est amère aussi?*—Oui, parce que les enfants trouvent souvent que l'étude est quelque chose de pénible.
18. *Quel est l'opposé de peu?*—Beaucoup.
19. *Que veut dire le mot je gage?*—Je parie, j'affirme, je suis sûr.
20. *Quel mot présente à peu près le même sens que charmant?*—Doux, agréable.
21. *Que faut-il entendre par les fruits de l'étude?*—Les résultats de l'étude: La SCIENCE, le BONHEUR, la RICHESSE.

## ENSEIGNEMENT PRATIQUE

### Instruction religieuse

#### LE SIGNE DE LA CROIX (L'arme du chrétien) (1)

Qui ne sait? Une armée bien ordonnée a un étendard auprès duquel se rangent les soldats. Eh bien! le chrétien a le Crucifix pour étendard; son signe distinctif est le *signe de la croix*. Soyez-en certain, avec ce signe, vous ferez trembler le démon et vous le mettrez en fuite. N'est-ce pas avec la Croix que Jésus-Christ a triomphé du démon? Oui, c'est avec la croix qu'il nous a délivrés de l'esclavage; aussi, l'esprit infernal ne craint-il rien tant que la croix. Vous avez vu le chien trembler à la vue du bâton avec lequel on l'a frappé; l'esprit malin tremble de même, et plus encore, quand il voit la croix; par elle, il se rappelle l'instrument avec lequel Jésus-Christ l'a vaincu.

Or, le *signe de la croix* signifie que les chrétiens appartiennent à Jésus-Christ puisque le signe de la croix est en abrégé comme son cachet. Un voleur voit-il le nom de quelqu'un sur un objet qu'il veut voler? Il efface ce nom de peur qu'on ne reconnaisse l'objet; s'il ne peut l'effacer, il craint de le voler, parce qu'on pourrait le reconnaître et le punir comme voleur. Or, le démon est un voleur; il enlève tout ce qu'il peut à Jésus-Christ; s'il le pouvait, il lui ravirait votre âme.—Mais, aperçoit-il sur vous le *signe de la croix*? il craint de toucher à vous, de peur d'être puni comme voleur.

Écoutez un récit tiré de la vie de saint Vaast, évêque d'Arras au VI<sup>e</sup> siècle. Un homme d'armes de cette ville, encore païen, voulut donner un festin au roi Clotaire et y invita l'évêque. Quand celui-ci entra dans la salle, tous les vases qui servaient au festin se brisèrent. L'étonnement fut général, le roi lui-même fut

(1) Voir la livraison de janvier 1911.



surpris. Et voici l'explication que le Saint donna de ce fait. Les vases avaient été souillés par la superstition païenne et les démons qui en avaient la disposition n'avaient pu supporter le *signe de la croix* qu'il avait fait en entrant.

Comptez par conséquent sur la vertu de ce signe!

Soyez-en bien convaincu, mon ami: *le signe de la croix vous sera toujours utile* pour attirer la bénédiction de Dieu et pour lutter avec succès contre les attaques de l'enfer.

Etes-vous tenté? Prenez votre arme, faites le *signe de la croix*.

Etes-vous menacé d'un danger? Armez-vous encore du signe de la croix.

Devez-vous accomplir une action importante? Faites aussi le signe de la croix. Ainsi, vous éviterez beaucoup de fautes et vous obtiendrez des grâces précieuses.

## LANGUE FRANÇAISE

### COURS ELEMENTAIRE

#### Orthographe, Grammaire et Vocabulaire

##### DICTÉES

###### I

#### L'ABEILLE ET LE PAPILLON

L'abeille puise le suc des fleurs, mais elle ne le gaspille pas, elle le porte dans sa ruche et le change en miel. Le papillon, comme l'abeille, vole de fleur en fleur; mais il ne conserve rien du suc dont il se nourrit. L'homme sage qui épargne pour ses vieux jours ressemble à l'abeille. L'homme imprévoyant qui ne pense qu'à bien vivre ressemble au papillon.

EXERCICES ET QUESTIONS.—L'abeille ne fabrique-t-elle que du miel?—Que fait-on avec la cire?—Que signifie le mot *gaspiller*?—Les insectes appelés *papillons* naissent-ils papillons?—Quelle différence y a-t-il entre un *suc* et du *sucre*?—Quand dit-on qu'un fruit est *succulent*?—Quel est le verbe correspondant au mot *fleur*?—Quelle est la qualité de l'homme qui épargne pour ses vieux jours? (*l'économie*).—Que signifient les mots *prévoir*, *prévoyant*, *imprévoyant*, *imprévoyance*?

Trouver les pronoms contenus dans le texte.—Remarquer le pronom et le article

###### II

#### LE RAT

Le rat est un animal nuisible; il habite ordinairement les greniers où l'on entasse le grain, où l'on serre les fruits et de là descend et se répand dans la maison. Il est carnassier, et même omnivore; il ronge la laine, les étoffes, les meubles, perce le bois, fait des trous dans les murs, se loge dans l'épaisseur des planchers, dans les vides de la charpente ou de la boiserie; il en sort pour chercher sa subsistance.

EXERCICES.—I. Que savez-vous sur le rat? Quels dégâts commet-il? Son ennemi? Que signifient les mots *carnassier*, *omnivore*, *granivore*, *herbivore*.  
Relever la dictée à la 3<sup>e</sup> personne du pluriel, même temps.  
Conjuguer *sortir* à l'imparfait, au passé défini.

## Récitation

## IMAGE DE LA VIE

« Où va ce volume d'eau  
 Que roule ainsi ce ruisseau ?  
 Sur cette rive si chère  
 D'où nous le voyons partir  
 Le verrons-nous revenir ? »

« Non, mon fils, loin de sa source,  
 Ce ruisseau fuit pour toujours :  
 Et cette onde, dans sa course,  
 Est l'image de nos jours. »

Mme TASTU.

## Rédaction

## SERVICE REFUSÉ

CANEVAS. — Votre amie vous a priée de lui acheter en secret une boîte de bonbons. Vous lui répondez que vous ne pouvez pas vous charger de la commission. Indiquez les motifs de votre refus.

Ma chère Léonie,

Permetts-moi de te dire que la lettre, et plus encore la commission dont tu veux me charge, m'ont beaucoup étonnée. Tu désires que je t'envoie, en cachette de tes parents une boîte de bonbons de une piastre : sais-tu que je ne m'explique pas du tout quel motif peut te porter à agir ainsi mystérieusement. Est-il question d'une surprise à faire à ta mère pour sa fête ? Alors, je suis toute prête à te rendre service et à t'expédier les friandises désirées. Mais s'il y a cachetterie réelle, alors, ma chère, je ne crois pas devoir t'obliger ; ma conscience me le défend, car tu n'ignores pas qu'une jeune fille ne doit rien faire à l'insu de sa famille.

Hâte-toi donc de m'éclairer sur ce point ; j'attends ta réponse impatiemment. Il m'en coûte de ne pas pouvoir te rendre service tout de suite ; je te prie de m'excuser et surtout de me croire toujours et quand même ta meilleure amie.

GENEVÈVE T.

## COURS MOYEN

## Elocution, Orthographe et Grammaire

## DICTÉES

## I

## ORDRE ET PROPRETÉ

Accoutumez les enfants à ne rien souffrir de sale ni de dérangé ; qu'ils remarquent le moindre désordre dans une maison. Faites-leur même observer que rien ne contribue plus à l'économie et à la propreté que de tenir chaque chose à sa place. Cette règle ne paraît presque rien ; cependant elle irait loin, si elle était exactement

gardée. Avez-vous besoin d'une chose, vous ne perdez jamais un moment à la chercher; il n'y a ni trouble ni dispute, ni embarras, quand on en a besoin; vous mettez d'abord la main dessus, et, quand vous vous en êtes servi, vous la remettez sur le champ dans la place où vous l'avez prise. Ce bel ordre fait une des plus grandes parties de la propreté; c'est ce qui frappe le plus les yeux.

FÉNELON.

EXPLICATIONS.—*Accoutumer*: verbe actif formé du préfixe *a* et de *coutume*, faire prendre une coutume: *accoutumer au travail*.—*Economie*, nom f. s.; ordre dans la conduite du ménage, dans la dépense d'une maison; *l'économie domestique*.—*Mettre la main dessus*, trouver facilement, sans perte de temps.

1. Trouver les mots de la même famille que: *économie*, économiste, (nom), économiser, économique, économe, économiquement, économe (adj.).

2. Trouver les homonymes de: *Salle* (salle); *elle* (aile, ale).—*Salle*, adj., mal propre, *salle*, n. f., chambre, partie d'un appartement.—*Elle*, pronom féminin de la 3<sup>e</sup> personne; *aile*, n. f., partie du corps des oiseaux.

3. Quel est le contraire de: *économie*? (prodigalité); *trouble*? (calme).

4. Causerie sur le sens de la dictée, — sur la nécessité, les avantages de l'ordre.

5. Analyse logique, puis analyse grammaticale de la première phrase de la dictée. Cette phrase renferme deux propositions.

a) Proposition principale: *Vous* (sujet s.-e) *accoutumez* (verbe attrib.) *les enfants* (compl. dir.) *à ne rien souffrir de sale ni de dérangé* (compl. ind.);

b) Complétive circonstancielle: *qu'* (mis pour *afin que*), *ils* (sujet), *remarquent* (verbe), *le moindre désordre dans une maison* (compl. dir.).

*à*, prép. unit à *accoutumez* le compl. ind. *souffrir*.

*ne*, adv. modifie *souffrir*.

*rien*, pron. ind. ... compl. dir. de *souffrir*.

*souffrir*, verbe act. inf. prés., 2<sup>e</sup> c., compl. ind. de *accoutumez*.

*de* mot explétif.

*sale*, adj. qual. m. s., qualifie *rien*.

*ni*, conjonction.

*que*, conjonction (mis pour *afin que*) unit deux propositions.

*moindre*, adj. qual. m. s. au superlatif qualifie *désordre*.

*dans*, prép., unit à *remarquent* le compl. cir. *maison*.

*une*, adj. ind. f. s., détermine *maison*.

## II

## LE PAPE, C'EST LE PÈRE

Ce titre de « Père » nous aimons à le donner au chef de la catholicité; en le prononçant, nous sentons ce que l'affection a de plus tendre s'unir en nous à ce que le respect a de plus profond. On nous accuse parfois d'obéir, en la personne du Pape, à un chef étranger. Etranger? peut-il l'être pour quelqu'un, celui qui est le bienfaiteur universel, celui qui a relevé la dignité humaine, celui qui a donné au monde, après les avoir recueillies au Calvaire, la vraie liberté, la vraie égalité, la vraie fraternité?

SIR LOMER GOUIN.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*Nous*: changez ce pronom successivement en *je*, *tu*, *vous*, *les Canadiens*, et lisez la phrase jusqu'au point en faisant oralement les changements: ex: *j'aime*... *je sens*... s'unir en moi... *tu aimes*, *tu sens*... en toi. *Vous aimez*... *vous sentez*... en vous, *les Canadiens aiment*... *ils sentent*... en eux. Faites les mêmes changements en employant le futur: ex: *j'aimerai*... *je sentirai*, etc.—*le*: pronom qui remplace *titre*; il y a pléonasmé que l'on ferait disparaître comment? En disant *Nous aimons à donner ce titre*... Mais la phrase serait moins intéressante.—*Catholicité*: l'ensemble de tous les catholiques du monde entier. Quel mot pourrait-on mettre à la place? *Eglise*, avec une majuscule.—

*bienfaiteur universel*: donnez le féminin: bienfaitrice universelle. — *recueillies*: justifiez le féminin pluriel: auxiliaire avoir, accord avec le compl. dir, *les qui pré-* cède et qui remplace *liberté, égalité, fraternité*, tous trois du féminin. — *Calvaire*: Pourquoi une majuscule? c'est le nom propre de la montagne sur laquelle Jésus-Christ est mort.

## Récitation

### LES DEUX LAMPES

Tout reposait: au temple solitaire,  
Où veille du Seigneur l'éternelle bonté,  
Une lampe brûlait, et dans le sanctuaire,  
Répandait sa douce clarté.  
Une autre lampe auprès pendait inanimée  
Sans chaleur et sans flamme, et l'huile parfumée  
Reposait inutile en son sein argenté.  
« Vous voilà, disait-elle, à demi consumée,  
Et bientôt s'éteindra votre pâle lueur:  
Je plains votre destin, ma sœur!  
La flamme ardente vous dévore:  
Demain, quand renaîtra l'aurore,  
Du liquide trésor que je porte en mon sein,  
Ma sœur, je serai pleine encore.  
Et vous, que serez-vous demain?  
— Vous me plaignez, répondez l'autre,  
Et mon sort vous paraît bien triste auprès du vôtre:  
Je le préfère cependant.  
La lampe où ne luit nulle flamme,  
O ma sœur, c'est un corps sans âme,  
Qui languit éternellement.  
Je bénis la main qui m'allume,  
Car en brûlant je me consume,  
Mais j'éclaire en me consumant. »

ANATOLE DE SÉGUR.

## Rédaction

### SUJET A TRAITER

#### LA FRANCHISE

Ce qu'est la franchise.  
Il faut être franc.  
Exemple de franchise.

### SUJET TRAITÉ

La franchise est une très belle qualité qui nous fait dire honnêtement ce que nous avons fait quand bien même nous devrions être punis.

Un enfant franc est estimé de tous. On a confiance en lui, on le croit et on l'appelle en témoignage dans les cas douteux, car on le sait incapable de mentir.

Il faut toujours être franc, notre cœur doit être un miroir que rien ne saurait ternir.

Henri avait compris très jeune la nécessité d'être franc. Un jour, il brisa par maladresse un vase qui était sur la cheminée, la servante était si maladroitement que la maman crut immédiatement que c'était elle la coupable et elle allait la gronder sévèrement, lorsque Henri s'accusa : — C'est moi, maman, qui ai cassé le vase, j'ai été très maladroit et je t'en demande pardon ; j'ai voulu prendre un livre sur la cheminée, mon coude a heurté le vase, qui a chancelé et est tombé sur le marbre.

— C'est dommage, mon cher enfant, que tu aies brisé ce vase, mais je suis si heureuse de ta franchise que j'oublie facilement ma contrariété. Si tu n'avais pas avoué ta faute, j'aurais pu croire une autre coupable, et le tort eût été grave. Continue à être toujours un honnête garçon.

Faisons comme Henri, souvenons-nous que la franchise est l'annonce d'une âme loyale et généreuse.

## Dictées supplémentaires

### I

#### LE FLEUVE ET LE TEMPS

Comme un fleuve majestueux roule paisiblement ses eaux à travers les villes et les campagnes, et coule en silence sans s'arrêter aux accidents de la rive, sans ramener jamais ses flots en arrière, ainsi s'écoule le temps de notre vie ; rien ne peut l'arrêter dans sa course rapide ; il traverse les plus grands événements de l'humanité sans que sa course en soit jamais ni précipitée ni ralentie.

### II

#### LE PAON ET L'ORGUEILLEUX

Le paon se dresse fièrement au milieu des autres oiseaux de la basse-cour comme pour leur faire admirer l'éclat azuré de son cou, la richesse de ses plumes, les mille nuances étincelantes de sa queue ; il se complait dans sa beauté ; il oublie la laideur de ses pieds et de sa voix ; tel est l'orgueilleux au milieu des autres hommes ; il cherche à attirer tous les regards, il se pavane ; il fait la roue ; s'il parle, c'est pour étaler l'esprit qu'il croit avoir ; s'il marche, c'est pour faire remarquer sa tournure, sa taille et la coupe élégante de ses vêtements, il lui semble que le reste de la terre n'est fait que pour l'admirer ; il s'aveugle sur ses défauts ; il ne voit que ses minces qualités. Il croit faire envie ; il fait pitié.

## COURS SUPERIEUR

### Orthographe, Idées et Grammaire

#### DICTÉE

##### I

#### LA PRIÈRE

Dans les jours d'isolement, de dégoût de la terre ; dans les jours où l'abandon et l'oubli des hommes, où l'injustice et les chagrins cuisants vous assaillent et vous écrasent quand le sentier où l'on marche vers un but de prédilection semble céder à chaque pas sous nos pieds comme dans un cauchemar, quel est l'homme sensible, quelle est l'âme venue de Dieu qui n'a pas senti naître en elle une prière ? Il y a

des moments où la vie a besoin d'être ravivée dans la source divine d'où elle découle, pour ne pas être abîmée dans ses accabllements. *Heureux ceux* qui se rappellent alors leur sublime origine et qui sentent ce suprême tressaillement de l'immortel amour, cet élanement de cœur qui est la prière. Quel bienfait que la prière! elle naît en tout lieu, surtout dans les cachots, dans la *cabane désolée*, dans les déserts, dans la pauvreté, dans la douleur, elle a toujours une *voie* ouverte vers le ciel; elle trouve Dieu partout, tout près des lèvres de celui qui souffre; qu'elle soit un *balbutiement* un *soupir*, un *regard*, une *pensée*, elle arrive à celui qui a dit: « Vous m'appellerez votre père. »

## NAPOLÉON BOURASSA.

EXPLICATIONS ET EXERCICES. — *isolement*: état d'une personne qui est seule, abandonnée de tous. Mots de la même famille: *solitaire*, *solitude*, *isolement*, etc. — *assaillant*: donnez des temps simples: *assaillant*, *assailli*, *j'assaille*, *j'assailais*, *j'assailis*; *j'assailirai*, que *j'assaille*, etc. Ce verbe signifie attaquer vivement (*ad saillir*), sauter vers. — *un but de prédilection*: qu'on aime de préférence à tous les autres. — *cauchemar*: malaise, oppression, étouffement que l'on éprouve pendant le sommeil avec accompagnement de rêves effrayants. C'est ce qu'on appelle quelquefois le *pesant*. — *quelle*: il faut prendre garde à ce mot pour le faire accorder, le son ne guide pas l'oreille pour indiquer le genre. — *Naître*: Donnez les temps suivants: part. prés? *naissant*; part. passé *né*, *née*; passé défini? je *naquis*; passé indéfini? je *suis né*. — *Heureux ceux*: Faites disparaître l'élipse? *Heureux sont ceux* (qui se rappellent...). — *Elle naît*: Pourquoi pas *elle n'est*? le sens est *elle prend naissance*. — *tout lieu*: Pourquoi le singulier? le sens est *en n'importe quel lieu* et non pas *dans tous les lieux*. — *cabane désolée*: une cabane peut-elle être désolée? non il y a une figure, (appelée *métonymie*); ce sont ceux qui habitent la cabane qui sont désolés. — *voie*: chemin, donnez les homonymes: *voir*, son produit par la bouche; *vois*, *voit*, *voient*, verbe *voir*. — *un balbutiement* (balbucement), *un soupir*, *un regard*, *une pensée*: que remarquez-vous dans cette suite de mots? Le second est moindre que le premier; le troisième moindre que le second; etc. Il y a une gradation descendante faite à dessin pour montrer que Dieu est attentif au *moindre signe* que nous lui faisons. — *appellerez*: quand faut-il deux *ll*? Lorsqu'après le radical (*appel*) vient un *c* muet *j'appelle*, *j'appellerai*, nous *appellerons*, etc.

## ANALYSE

Heureux ceux qui se rappellent alors leur sublime origine et qui sentent encore ce suprême tressaillement de l'immortel amour, cet élanement de cœur qui est la prière.

Quatre propositions:

- 1° PRINCIPALE: *Heureux ceux* (elle est elliptique: *Ceux sont heureux*).
- 2° 1ère COMPLÉTIVE DÉT. de *ceux*: qui se rappellent alors leur sublime origine.
- 3° 2e COMPLÉTIVE DÉT. de *ceux*: qui sentent encore ce tressaillement suprême de l'immortel amour, cet élanement de cœur.
- 4° COMPLÉTIVE DÉT. de élanement: qui est la prière.

REMARQUES. — *se rappellent*: se est compl. indirect (qui rappellent à eux).

*alors*: adverbe de temps, compl. circ. de *rappellent*.

*encore*: adverbe aussi qui complète de même *sentent*.

*et*: cette conjonction rattache les deux complétives de *ceux*.

*tressaillement*, *élanement*: ces deux mots sont mis comme au choix c'est pourquoi nous indiquons la proposition qui est la prière comme complétive de *élanement*; elle complète aussi bien *tressaillement*.

*prière*: attribut de *qui*.

Il n'y a pas d'autre difficulté dans l'analyse de cette phrase.

## II

## LES EAUX COURANTES

Les eaux pluviales, avec le temps, usent les rochers, surtout ceux qu'elles peuvent dissoudre. L'action des eaux courantes est bien plus rapide. Des torrents qui suivent la pente d'une montagne roulent, dans leur lit, des pierres, des quartiers de roches, ils les lancent contre les obstacles qu'ils rencontrent, ils les brisent, les soumettent à un frottement continu qui émousse les angles, les arrondit et donne aux pierres la forme de galets. Les petits fragments constituent le sable. Tous ces galets, ce sable, la vase qui les accompagne, sont versés par les torrents dans le fleuve, auquel ils donnent naissance, et celui-ci les entraîne vers la mer. Il les dépose sur tous les endroits où son cours se ralentit, en forme des bancs de sable, des îles des terrains d'alluvion qui, parfois, sont très fertiles.

## Explications

1. Explication du sens du mot *dissoudre* (fondre dans un liquide comme le sucre fond dans l'eau).
2. Composition du mot *arrondir* et sens de chacune de ses parties: radical *ron* c'est-à-dire en forme de cercle; préfixe *ad*, qui par assimilation se change en *a* devant un *r* et signifie *vers*. Ainsi littéralement, *arrondir* signifie *approcher vers la forme du cercle*.
3. Homonymes du mot *lit*, leur signification: *lit*, ce qu'on trouve au fond d'une liqueur où se sont amassées les impuretés, ex: *lie de vin*; *lit*, meuble sur lequel on se couche, tout endroit où l'on peut se coucher, couche d'une chose étendue sur une autre; fleurs de *lis* (prononcez *li*), armoiries des anciens rois de France.
4. Analyse grammaticale de: *très fertiles*, (très, adverbe de manière, modifie *fertiles*; *fertiles*, adj. qual. masc. pl., modifie terrains d'alluvion).
5. Explication et règle d'accord du verbe *sont versés* et du participe *versés*, *sont versés* a pour sujet multiple: *galets, sable, vase*, qui constitue la 3<sup>e</sup> personne du pluriel, donc: 1° le verbe *sont* est à la 3<sup>e</sup> personne du pluriel; 2° *versés*, participe passé accompagné de l'auxiliaire *être*, s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe et se met au masculin pluriel, les sujets étant de genres différents.

## Récitation

## LE SOMMEIL DES ENFANTS

Dans leurs berceaux, près de leur mère,  
Quand dorment les petits enfants,  
Ne croyez pas que sur la terre  
Restent ces endormis charmants.

Non, non; toujours des anges viennent  
Qui les emportent dans leurs bras,  
Et qui dans les cieus leur apprennent  
De beaux jeux qu'ils ne savaient pas.

Et, quand la mère se réveille,  
Elle veut voir entre ses rideaux  
Son petit enfant qui sommeille.  
La nuit dans un heureux repos.

Les anges vite le ramènent,  
Dans son lit, le recouchent bien,  
Et près du berceau s'entretiennent  
Sans que la mère en sache rien.

Ainsi s'envolent ces années  
 Au vol rapide et gracieux;  
 Ainsi ces charmantes journées,  
 Dont la moitié s'égaré aux cieux.

Mais dès qu'une faute première  
 A flétri leurs douces vertus,  
 Les enfants restent sur la terre,  
 Les anges ne reviennent plus!

LÉON GAUTIER.

### Composition

#### SUJET A TRAITER

Henri écrit à son ami (ou Marie écrit à son amie) pour lui demander l'étude qu'il préfère et lui faire part de son goût.

#### SUJET TRAITÉ

Cher Auguste,

Puisque nous n'avons pas le plaisir de faire nos études ensemble, je voudrais, au moins, échanger quelques idées avec toi et te demander quelles sont celles que tu préfères. Pour moi, j'ai beaucoup d'attrait pour la géographie, et je me demande si cet attrait ne m'entraînera pas plus tard vers une carrière où je pourrai voir les divers pays que j'aime à connaître sur la carte et à étudier. Ne trouves-tu pas, comme moi, qu'il est bien intéressant d'être devant un atlas complet, d'en feuilleter les pages avec soin et d'étudier les pays lointains, d'en connaître les mœurs, les coutumes, les productions, la faune, la flore?

Vivant toujours dans un même pays, on restreint beaucoup son horizon et on croit facilement que tous les hommes pensent et agissent comme nous, alors qu'ils sont bien différents; que leurs conditions d'existence sont peu semblables aux nôtres et que les productions des pays qu'ils habitent sont toutes diverses.

Je laisserais volontiers toutes les autres études pour celle-là, sauf celle de l'histoire qui se rattache un peu à la géographie; je ne me sens aucunement attiré par l'arithmétique; la grammaire ne m'enthousiasme pas, tandis que la géographie me captive. Je voudrais connaître tous ces pays dont j'apprends les noms, j'aimerais sonder les profondeurs des forêts, à gravir les hauts sommets des montagnes, à parcourir les océans que les cartes me dévoilent.

Et toi, cher ami, partages-tu mes goûts? En tout cas, tu penses comme moi que nous ne devons pas seulement étudier ce qui a pour nous le plus d'attrait et nous devons tâcher de donner une bonne somme de travail pour toutes les études utiles et ordonnées.

Sur ce, je te serre affectueusement la main et te prie de présenter mes respects à tes parents.

Ton ami dévoué,

LOUIS.



## Dictées supplémentaires

## I

## LE CANADA

Trois océans baignent les plages du Canada. Dans son étendue de quatre cent mille lieues, tout est immensité et multitude. Aux grandes terres morcelées qui voisinent à l'Atlantique succède la grandiose et féconde vallée laurentienne, que la forêt vierge et des lacs superbes séparent des rivages arctiques. Puis, au centre une plaine immense va s'élevant jusqu'à la base d'une vaste chaîne de montagnes dont les sommets sont vêtus de nuages ou couronnés de neige. A la chaîne-mère succèdent des alignements qui rivalisent avec elle d'altitude et de pittoresque. Les derniers de ces monts s'ombrent à demi dans les eaux tièdes du Pacifique. Paisible, au sein de cette nature majestueuse, le Canada dort sous la coupole bleu-tendre de son ciel ensoleillé. L'atmosphère est partout seraine et vivifiante. A la rigueur des hivers, aux neiges éclatantes, aux magiques draperies des aurores boréales succède, en mai et en juin, une nature d'été riche en bocages et en forêts aux feuillages toujours verts. Les minéraux depuis les plus rares jusqu'aux plus simples, une faune des plus variées, d'épaisses forêts admirablement fournies, et puis des blés dorés qui ondulent sous la caresse des vents, des eaux magnifiques partout rivières et fleuves, où chantent en se brisant des chûtes, des rapides, des cascades dont on ne connaît pas encore toutes les énergies...

O Canada, plus beau qu'un rayon de l'aurore!

C. P. R

## II

## AU POLE SUD

Au-dessus de ces masses de glace, s'en élevaient d'autres, à cent et cent vingt pieds de hauteur qui semblaient être les grands édifices d'une cité de marbre blanc ou d'albâtre, et qui affectaient les apparences les plus singulières quand les rayons du soleil venaient les éclairer. Tantôt on eût dit d'une ville immense, avec ses palais, ses dômes et ses tours; d'autres fois, de jolis villages situés sur le bord d'une tranquille grève, et entourés de bouquets d'arbres; le plus souvent, de vastes carrières de marbre parsemées d'une foule de blocs diversement taillés. Sévère et grandiose au-delà de toute expression, ce spectacle tout en élevant l'imagination, remplit le cœur d'un sentiment d'épouvante involontaire; nulle part l'homme n'éprouve plus vivement le sentiment de son impuissance. C'est un monde nouveau, mais un monde inerte, lugubre et silencieux, où tout le menace de l'anéantissement de ses facultés. Là, s'il avait le malheur de rester abandonné à lui-même, nulle ressource nulle consolation, nulle étincelle d'espérance ne pourrait adoucir ses derniers moments

DUMONT D'URVILLE.

## ENSEIGNEMENT SPECIAL

## Enseignement anti-alcoolique

*Phrase à étudier*

L'alcoolisme est la plaie de notre époque.

Si vous ne voulez pas devenir des êtres dégradés et vieillir avant l'âge, ne mettez jamais le pied dans une buvette.

## Dictée

## L'IVROGNE NE SAIT PLUS VOULOIR.

Quand on ne sait plus vouloir, comment pourrait-on servir Dieu dans la générosité de la foi et de la fidélité à ses devoirs? Les splendeurs du culte, les cérémonies pieuses, les offices paroissiaux, n'ont plus rien qui émeuve l'âme d'un ivrogne assujéti à ses sens et dominé par la tyrannie de la passion. Il s'éloigne de l'église où son cœur maintenant blasé et endurci goûtait les joies pures; il néglige le grand devoir de la prière et les autres pratiques chrétiennes, en particulier la réception des sacrements dont il se rend de plus en plus indigne, et qui seuls pourtant, par l'action toute-puissante de Dieu, pourraient encore rompre la chaîne de son honteux esclavage.

Privé des secours de la religion, en proie à toutes les tentations du démon et à toutes les séductions du péché, l'ivrogne roule de faute en faute, d'abîme en abîme, et à moins d'un miracle éclatant de la miséricorde divine, il ne pourra échapper à une mort ignominieuse et au triste sort d'une damnation éternelle.

MGR L.-N. BÉGIN.

## PROBLEMES ANTI-ALCOOLIQUES

1. Un jeune homme vient de faire baptiser son premier enfant. Il avait pour habitude de prendre comme prétendu fort fiant un verre de brandy de temps en temps. Il a constaté qu'il buvait en moyenne pour \$2.15 par semaine. Il a compris non seulement l'inutilité, mais même le danger d'un pareil usage. Il a décidé de mettre le montant ainsi dépensé en boisson chaque année au crédit de son enfant dans une banque jusqu'à son âge de majorité. Quel montant touchera-t-il à cette époque sans tenir compte des intérêts?

*Solution:*  $\$2.15 \times 52 = \$111.80$  montant déposé chaque année.

$\$111.80 \times 21 = \$2347.80$ , total dans 21 ans. *Rép.*

## Enseignement agricole

## DICTÉES

## I

## LE BEURRE

La fabrication du beurre exige une grande propreté. Depuis le seau dans lequel on trait le lait, la laiterie, où on le dépose, jusqu'à la baratte où l'on bat la crème, tous les ustensiles doivent être bien lavés. La laiterie elle-même exige les soins les plus minutieux: le dallage est lavé à grande eau chaque jour, pas une toile d'araignée aux murailles et au plafond.

EXERCICES.—Analysez: *La fabrication du beurre exige une grande propreté.*—Donnez les dérivés de *lait*, de *jour*, de *goût*.—(*Lait*: laitage, laiterie, laitière, allaiter, lacté, lactifère.—*Jour*: journée, journalier, journal, journer, séjourner, etc.—*Goût*: goûter, dégouter, déguster, dégustation, dégustateur).

## II

## CE QUE DIT LA CHARRUE

La charrue parle et dit: « Je suis le plus saint des outils, j'ouvre les sillons; je tressaille et je vibre aux étreintes de l'homme, je l'aide à accomplir sa tâche nour-

ricière, je mords les cailloux, j'écarte la ronce et je rends le sol propre à recevoir la précieuse semence que le rude travailleur sème d'un geste noble et large.»

**EXERCICES.** — Faire une liste des verbes, en indiquant le singulier et le pluriel sans changer la personne. Exemple: la charrue parle, les *charrues parlent*; elle dit, *elles disent*; je suis, *nous sommes*, etc.

— Traduire oralement la dictée: 1° à l'imparfait 2° au futur.

Quelques homonymes de *saint* (*sain, ceint, seing, cinq, sein.*)

— Conjuguer: *Mordre la poussière.*

## Rédaction

(Économie domestique)

MÉNAGE. — L'ÉCONOMIE ET L'ÉPARGNE.

**Texte:** Qu'est-ce que l'économie? Qu'est-ce que l'épargne?—Montrez que l'économie est un des premiers devoirs d'une ménagère et comment l'épargne ne doit jamais aller jusqu'à l'avarice.

### DÉVELOPPEMENT

L'économie et l'épargne sont très voisines l'une de l'autre. Ce sont comme deux amies ou même deux parentes. L'économie, c'est l'art de ménager ce que l'on possède et d'en prolonger la durée le plus possible, que ce soit argent, vêtements ou provisions. Quant à l'épargne, elle est, pour ainsi dire, la fille de l'économie, puisque c'est l'argent qui n'a pas été dépensé, que l'on a mis de côté et auquel on ne touchera que lorsqu'il sera devenu vraiment nécessaire.

L'économie est, pour beaucoup de raisons, le premier devoir d'une ménagère. C'est grâce à l'économie que se feront les premières épargnes et qu'ensuite, peu à peu, on augmentera la somme mise de côté. L'économie assure donc le bien-être de la famille non seulement dans le présent, mais encore dans l'avenir, c'est pourquoi elle est si importante.

Mais une maîtresse de maison peut-elle toujours économiser? Il est bien évident que les occasions d'économiser sont très nombreuses, ce qui ne veut pas dire que son désir d'économie soit toujours réalisable. Toutefois, la chose est rarement tout à fait impossible et, si elle le veut bien, elle saura le pouvoir, ne fût-ce qu'un peu. Par exemple, elle réparera un vêtement dès qu'il sera déchiré et sans attendre que la déchirure s'agrandisse; elle n'emploiera dans la cuisine que tout juste l'assaisonnement nécessaire, beurre, huile ou saindoux; elle ne laissera perdre aucun reste de la table; elle entretiendra les meubles en parfait état de propreté, grâce à de fréquents nettoyages, etc. Tous ces soins ont pour objet de prolonger la durée des choses, soit vêtements, provisions, mobilier, et par conséquent de favoriser l'augmentation de l'épargne. Car l'épargne est un devoir, elle aussi. L'expérience nous montre souvent que demain ne ressemble pas à aujourd'hui, que notre force, notre santé ne nous permettront pas toujours le travail. Qu'arriverait-il à celui qui, faute de prévoyance ou de courage, n'aurait rien épargné, s'il était frappé par le malheur? Ce serait alors l'hôpital, la charité publique.... Quelle douleur et aussi quelle honte, et quels remords!

Il faut donc économiser, épargner. Mais cette mesure d'ordre et de sagesse n'a rien de commun avec l'avarice qui consiste à se priver même du nécessaire pour entasser de l'argent; à l'avarice qui refuse tout secours aux malheureux, toute aide même aux pauvres!

Une bonne maîtresse de maison, une excellente mère de famille saura faire la distinction entre ces deux tendances économie et avarice, dont l'une est une vertu et l'autre un vice.

## PROBLEMES AGRICOLES

1. Les plantes fraîches, surtout les légumineuses, (1) enfouies dans le sol, l'enrichissent d'une quantité d'azote (2) relativement considérable; 119.47 livres à l'arpent pour le lupin. Trouvez, d'après cela, le gain que ferait un cultivateur, en déchaumant 33.22 arpents et en y semant du lupin pour enfouir la plante au lieu de donner à sa terre la même quantité d'azote sous forme de nitrate de soude coûtant \$2.087 le quintal et contenant 15% d'azote, le déchaumage étant évalué à \$3 et la semence de lupin à \$1.986 l'arpent.

*Solution:* La valeur de 119.47 livres d'azote au prix donné pour le nitrate de soude, est de  $(\$2.087 \times 119.47) \div 15 = \$16.62$ .

La dépense pour le déchaumage et la semence est de  $\$3 + \$1.986 = \$4.986$ .

Il y a donc un gain de  $\$16.62 - \$4.986 = \$11.634$  par arpent.

$\$11.634 \times 33.22 = \$386.48$ , le gain sur 33.22 arpents. *Rép.*

(1) *Légumineuses.*—Familles de plantes dont les fleurs ont la forme d'un papillon, ce qui leur a fait donner le nom de papillonacées! Les principales légumineuses utiles en agriculture sont les pois, les fèves, les trèfles, le sainfoin, la luzerne. Les légumineuses sont les seules plantes qui ont la faculté d'absorber l'azote de l'air.

(2) *Azote.*—Gaz qui entre pour les quatre cinquièmes environ dans la composition de l'air; il joue un grand rôle dans les végétations. En agriculture on le trouve dans diverses combinaisons où il prend les noms d'azote nitrique, azote ammoniacal, azote organique.

*Azote ammoniacal.*—Azote combiné à l'hydrogène pour former de l'ammoniaque. En agriculture, on le rencontre surtout dans le sulfate d'ammoniaque et le purin.

*Azote nitrique.*—Azote combiné à l'oxygène et formant de l'acide azotique ou nitrique, en agriculture, on le procure en achetant des nitrates.

*Azote organique.*—Azote combiné à l'oxygène, à l'hydrogène et au carbone. En agriculture, on le trouve dans les pailles et dans la plupart des résidus de l'industrie.

## MATHÉMATIQUES

## ARITHMÉTIQUE ET CALCUL MENTAL

1. Trouvez le cinquième de 10 sous. *Rép.* Le  $\frac{1}{5}$  de 10 sous est 2 sous.
2. Trouvez les  $\frac{2}{5}$  de 10 sous. *Rép.* Le  $\frac{1}{5}$  de 10 sous = 2 sous; les  $\frac{2}{5} = 2$  fois 2 sous = 4 sous.
3. Trouvez les  $\frac{2}{5}$  de 10 sous autrement. *Rép.* Les  $\frac{2}{5}$  de 10 sous = le  $\frac{1}{5}$  de 2 fois 10 sous ou le  $\frac{1}{5}$  de 20 sous = 4 sous.
4. Trouvez les  $\frac{3}{5}$  de 10 sous. *Rép.* Le  $\frac{1}{5}$  de 10 sous = 2 sous, les  $\frac{3}{5} = 3$  fois 2 sous = 6 sous.

- 4a. Trouvez autrement les  $\frac{2}{5}$  de 10 sous. *Rép.* Les  $\frac{2}{5}$  de 10 sous = le  $\frac{1}{5}$  de 3 fois 10 sous = le  $\frac{1}{5}$  de 30 = 6 sous.
5. Trouvez les  $\frac{1}{5}$  de 10 sous. *Rép.* Le  $\frac{1}{5}$  de 10 sous = 2 sous, les  $\frac{1}{5}$  = 4 fois 2 sous = 8 sous.
6. Trouvez les  $\frac{1}{5}$  de 10 sous autrement. *Rép.* Les  $\frac{1}{5}$  de 10 sous = le  $\frac{1}{5}$  de 4 fois 10 sous = le  $\frac{1}{5}$  de 40 = 8 sous.
7. Trouvez le  $\frac{1}{5}$  de 15 pommes. *Rép.* Le  $\frac{1}{5}$  de 15 pommes = 3 pommes.
7. Trouvez de 2 manières les  $\frac{2}{5}$  de 15 pommes. *Rép.* Le  $\frac{1}{5}$  de 15 = 3; les  $\frac{2}{5}$  =  $3 \times 2 = 6$ .
- Ou.* Les  $\frac{2}{5}$  de 15 = le  $\frac{1}{5}$  de 2 fois 15 = le  $\frac{1}{5}$  de 30 = 6.
8. Trouvez de deux manières les  $\frac{3}{5}$  de 15 pommes. *Rép.* Le  $\frac{1}{5}$  de 15 = 3, les  $\frac{3}{5}$  =  $3 \times 3 = 9$ .
- Ou.* Les  $\frac{3}{5}$  de 15 = le  $\frac{1}{5}$  de  $15 \times 3 = 45 = 9$ .
9. Trouvez de deux manières les  $\frac{4}{5}$  de 15 pommes. *Rép.* Le  $\frac{1}{5}$  de 15 = 3; les  $\frac{4}{5}$  =  $3 \times 4 = 12$ . *Ou.* Les  $\frac{4}{5}$  de 15 = le  $\frac{1}{5}$  de  $15 \times 4 = 60 = 12$ .
10. Trouvez le  $\frac{1}{5}$  de 20 cahiers. *Rép.* 4 cahiers.
11. Trouvez de deux manières les  $\frac{2}{5}$  de 20 cahiers. *Rép.*  $\frac{1}{5} = 4$ ;  $\frac{2}{5} = 4 \times 2 = 8$ . *Ou.* Les  $\frac{2}{5}$  de 20 cahiers = le  $\frac{1}{5}$  de 2 fois 20 cahiers = le  $\frac{1}{5}$  de 40 cahiers = 8 cahiers.
12. Trouvez de deux manières les  $\frac{3}{5}$  de 20 cahiers. *Rép.*  $\frac{1}{5} = 4$ ,  $\frac{3}{5} = 4 \times 3 = 12$ . *Ou.* Les  $\frac{3}{5}$  de 20 = le  $\frac{1}{5}$  de 3 fois 20 =  $\frac{1}{5}$  de 60 = 12.
13. Trouvez de deux manières les  $\frac{4}{5}$  de 20 cahiers. *Rép.* Le  $\frac{1}{5} = 4$ ; les  $\frac{4}{5} = 4 \times 4 = 16$ . *Ou.* Les  $\frac{4}{5}$  de 20 = le  $\frac{1}{5}$  de  $20 \times 4 = 80 = 16$ .
14. Trouvez le  $\frac{1}{5}$  de 1. *Rép.*  $\frac{1}{5}$ .
15. Trouvez le  $\frac{1}{5}$  de 2. *Rép.*  $\frac{2}{5}$ .
16. Trouvez le  $\frac{1}{5}$  de 3. *Rép.*  $\frac{3}{5}$ .
17. Trouvez le  $\frac{1}{5}$  de 4. *Rép.*  $\frac{4}{5}$ .
18. Trouvez le  $\frac{1}{5}$  de 5. *Rép.*  $\frac{5}{5}$ .
19. Trouvez le  $\frac{1}{5}$  de 6. *Rép.*  $\frac{6}{5} = 1\frac{1}{5}$ .
20. Trouvez le  $\frac{1}{5}$  de 7. *Rép.*  $\frac{7}{5} = 1\frac{2}{5}$ .
21. Trouvez le  $\frac{1}{5}$  de 8. *Rép.*  $\frac{8}{5} = 1\frac{3}{5}$ .
22. Trouvez le  $\frac{1}{5}$  de 9. *Rép.*  $\frac{9}{5} = 1\frac{4}{5}$ .
23. Trouvez le  $\frac{1}{5}$  de 10. *Rép.*  $\frac{10}{5} = 2$ .
24. Trouvez les  $\frac{2}{5}$  de 11. *Rép.* Les  $\frac{2}{5}$  de 11 = le  $\frac{1}{5}$  de 2 fois 11 =  $\frac{1}{5}$  de 22 =  $\frac{4}{5}$ .
25. Trouvez les  $\frac{3}{5}$  de 14. *Rép.* Les  $\frac{3}{5}$  de 14 = le  $\frac{1}{5}$  de  $14 \times 3 = 42 = 8\frac{2}{5}$ .
26. Trouvez les  $\frac{4}{5}$  de 17. *Rép.* Les  $\frac{4}{5}$  de 17 = le  $\frac{1}{5}$  de  $68 = 13\frac{3}{5}$ .
27. Trouvez les  $\frac{3}{5}$  de 16. *Rép.* Les  $\frac{3}{5}$  de 16 =  $\frac{1}{5}$  de  $16 \times 3 = 48 = 9\frac{3}{5}$ .

## PROBLEMES SUR LES QUATRE OPERATIONS

1. Un ouvrier gagne \$2.17 par jour et ne dépense que \$0.92. Combien de semaines doit-il travailler pour acquitter un loyer de \$135?

*Solution:*  $\$2.17 \times 6 = \$13.02$ , ce qu'il gagne par semaine.

$\$0.92 \times 7 = \$6.44$ , ce qu'il dépense par semaine.

$\$13.02 - \$6.44 = \$6.58$ , ce qu'il économise par semaine.

$\$135 \div \$6.58 = 20^{340/658}$  semaines.

2. Une marchande a acheté 2250 œufs à \$2.20 le cent; elle en a cassé 54 et a vendu les autres \$0.45 la douzaine. Combien a-t-elle gagné?

*Solution:*  $(\$2.20 \times 2250) \div 100 = \$49.50$ , le coût des œufs.

$2250 - 54 = 2196$ , les œufs non cassés.

$(\$0.45 \times 2196) \div 12 = \$82.35$ , le prix de vente des œufs.

$\$82.35 - \$49.50 = \$32.85$ , le gain. *Rép.*

3. Un ouvrier gagne \$2.17 par jour de travail et dépense en moyenne \$0.98 par jour. Quelles économies fait-il en un an, sachant qu'il ne travaille ni les dimanches, ni quatre autres fêtes, et qu'il perd 12 jours pour diverses circonstances?

*Solution:*  $365 - (52 + 4 + 12) = 365 - 68 = 297$  jours de travail.

$\$0.98 \times 365 = \$357.70$ , ce qu'il dépense dans 1 an.

$\$2.17 \times 297 = \$644.49$ , ce qu'il gagne dans 1 an.

$\$644.49 - \$357.70 = \$286.79$ , ce qu'il économise. *Rép.*

4. Un marchand a vendu 3257 verges de drap pour la somme de \$11692.63; à ce marché, il perd \$2247.33. Combien avait-il payé la verge de drap?

*Solution:*  $\$11692.63 + \$2247.33 = \$13939.96$ , le coût du drap.

$\$13939.96 \div 3257 = \$4.28$ , le prix coûtant de 1 verge de drap.

5. Les roues d'une locomotive ont 5 verges de circonférence. Combien doivent-elles faire de tours par minute pour parcourir 35 milles par heure? (*Dans 1 mille, il y a 1760 verges*).

*Solution:*  $1760 \times 35 = 61600$ , le nombre de verges parcourues dans 1 heure, c'est-à-dire, en 60 minutes.

$61600 \div 5 = 12320$ , le nombre total de révolutions dans 60 minutes.

$12320 \times 60 = 205^{1/3}$  révolutions. *Rép.*

6. J'ai assez d'argent pour acheter 348 verges de velours à \$8.40 la verge; mais je me décide à en acheter à \$6.30. Combien pourrai-je avoir de ce velours pour la même somme?

*Solution:*  $\$8.40 \times 348 = \$2923.20$ , la somme que j'ai.

$\$2923.20 \div \$6.30 = 464$  verges. *Rép.*

7. Une personne veut acheter pour \$530.62 de sucre à \$0.06 la livre et du café à \$0.37 la livre; elle veut autant de livres de sucre que de café. On demande combien elle en aura de livres de chaque denrée?

*Solution:* Le prix d'une livre de sucre \$0.06 + le prix d'une livre de café \$0.37 = \$0.43, le prix de 1 livre de chaque denrée.

Pour chaque \$0.43 elle aura 1 livre de sucre et 1 livre de café.

Donc elle aura autant de fois 1 livre de sucre et autant de fois 1 livre de café qu'il y aura de fois \$0.43 en \$530.62.

*Solution:*  $\$530.62 \div 0.43 = 1234$  fois 1 livre de sucre = 1234 livres de sucre et 1234 une livre de café = 1234 livres de café.

8. Un marchand achète 18 boîtes contenant chacune 144 plumes, pour \$8.64. Combien doit-il donner de plumes pour \$0.01 s'il veut gagner \$4.32

*Solution:*  $\$8.64 \div \$4.32 = \$12.96$ , le prix de vente des 18 boîtes.

Dans les 18 boîtes, il y a  $144 \times 18 = 2592$  plumes.

$2592 \div 1296$  sous = 2; le nombre de plumes pour 1 sou.

### PROBLEMES DE RECAPITULATION SUR LES FRACTIONS

1. Un commerçant promet à son commis \$258 et une montre pour une année de service. Après 7 mois, il le renvoie et lui donne \$138 et la montre. On demande: 1° le prix de cette montre; 2° combien il aurait dû lui donner s'il ne lui avait donné la montre.

*Solution:*  $\$258 \div 12 = \$21.50$ , le salaire mensuel du commis. Ainsi le commis gagnait chaque mois \$21.50 plus un douzième du prix de la montre.

Dans 7 mois il a gagné 7 fois \$21.50 plus 7 fois  $\frac{1}{12}$  du prix de la montre =  $\$150.50 + \frac{7}{12}$  du prix de la montre.

Le commis reçut  $\$150.50 - \$138 = \$12.50$  en argent de moins qu'il n'aurait dû recevoir, mais en revanche, il reçut  $\frac{12}{12} - \frac{7}{12} = \frac{5}{12}$  du prix de la montre de plus qu'il n'aurait dû recevoir. Donc  $\frac{5}{12}$  du prix de la montre =  $\$12.50$ ;  $\frac{1}{12} = \$12.50 \div 5$ ;

$\frac{12}{12} = \$12.50 \times \frac{12}{5} = \$30$ , la valeur de la montre.

$\frac{1}{12} = \$12.50 \div 5$ .

$\frac{7}{12} = 12.50 \times \frac{7}{5} = \$17.50$ , les  $\frac{7}{12}$  de la valeur de la montre.

pliée par 4; si on n'avait multiplié que le dénominateur par 4, la fraction

Ainsi si on lui avait payé en argent tout ce qui lui était dû, on lui aurait donné  $\$150.50 \times \$17.50 = \$168$ . *Rép.*

2. Que devient la fraction  $\frac{2}{3}$  si on multiplie ses 2 termes par 4? Expliquez.

*Solution:*  $\frac{2}{3} \times \frac{4}{4} = \frac{8}{12} = \frac{2}{3}$ .

Si on n'avait multiplié que le numérateur, la fraction aurait été multipliée par 4; si on n'avait multiplié que le dénominateur par 4, la fraction aurait été divisée par 4.

En multipliant les deux termes on a multiplié  $\frac{2}{3}$  par 4, puis on a divisé le produit par 4; le résultat est qu'on n'a ni multiplié ni divisé  $\frac{2}{3}$  par 4.

2a. Que devient  $\frac{2}{3}$  si on ajoute 4 à ses deux termes?.

Si on ajoute 4 au dénominateur de  $\frac{2}{3}$ , on a  $\frac{2}{7}$ ; il est évident que la fraction est devenue plus petite; si au contraire on ajoute 4 au numérateur, on a  $\frac{6}{3}$ ; il est évident que la fraction est devenue plus grande. dans le 1er cas le dénominateur de 3 devient 7, devient  $2\frac{1}{3}$  fois plus grand et la fraction devient  $2\frac{1}{3}$  fois plus petite; dans le 2nd cas, le numérateur 2 devient 6, devient 3 fois plus grand; donc ajouter 4 aux 2 termes de la fraction  $\frac{2}{3}$  équivaut à multiplier le dénominateur par  $2\frac{1}{3}$  et le numérateur par 3.

Donc  $\frac{2}{3} + \frac{4}{4} = \frac{6}{7}$  est plus grand que  $\frac{2}{3}$ .

3. On veut couper une pièce d'étoffe de 315 verges en morceaux de  $\frac{3}{4}$  de verge. Combien y en aura-t-il?

*Solution:*  $315 \div \frac{3}{4} = 315 \times \frac{4}{3} = 420$  morceaux.

4. Après avoir coupé les  $\frac{3}{8}$  d'une pièce d'étoffe, il en reste  $109\frac{13}{48}$  verges. Quelle était la longueur totale de la pièce et quelle était la longueur des  $\frac{3}{8}$ ?

*Solution:*  $\frac{8}{8} - \frac{3}{8} = \frac{5}{8} = 109\frac{13}{48}$ .

$$\frac{1}{8} = \frac{5245}{48} \div 5.$$

$\frac{8}{8} = \frac{5245}{48} \times \frac{5}{5} = \frac{1049}{6} = 174\frac{5}{6}$ , la longueur de la pièce  
 $\frac{3}{8} = \frac{5245}{48} \times \frac{3}{5} = \frac{1049}{16} = 65\frac{9}{16}$ , les  $\frac{3}{8}$  de la pièce.

5. Quel est le nombre qui devient 46 si on le diminue de ses  $\frac{5}{6}$ ?

*Solution:*  $\frac{6}{6} - \frac{5}{6} = \frac{1}{6} = 46$ .

$\frac{6}{6} = 46 \times 6 = 276$ . *Rép.*

6. Une personne a acheté  $\frac{3}{4}$  de verge de drap à \$4.96 la verge; elle cède les  $\frac{4}{9}$  de son acquisition. Combien lui en reste-t-il et quelle est la valeur de la quantité cédée?

*Solution:* Il lui reste  $(\frac{9}{9} - \frac{4}{9})$  de  $\frac{3}{4}$  de verge =  $\frac{5}{9}$  de  $\frac{3}{4} = \frac{5}{12}$  de verge.

$\$4.96 \times \frac{3}{4} \times \frac{4}{9} = \$4.96 \times \frac{1}{3} = \$1.65\frac{1}{3}$ , la valeur de la partie cédée.

7. J'ai acheté les  $\frac{7}{9}$  d'une pièce de drap à \$3 $\frac{5}{6}$  la verge; en les vendant \$4 $\frac{7}{8}$  la verge, j'ai gagné \$175; combien ai-je acheté de verges, quelle somme ai-je déboursée et quelle était la longueur de la pièce?

*Solution:*  $\$4\frac{7}{8} - \$3\frac{5}{6} = \$4\frac{21}{24} - \$3\frac{20}{24} = \$1\frac{1}{24}$ , le gain sur 1 verge.

$\$175 \div 1\frac{1}{24} = 175 \div \frac{25}{24} = 175 \times \frac{24}{25} = 168$  verges, le nombre de verges achetées.

$\$3\frac{5}{6} \times 168 = \$644$ , la somme déboursée.

$\frac{7}{9}$  de la pièce = 168;

$$\frac{1}{9} = 168 \div 7.$$

$\frac{9}{9} = 168 \times \frac{9}{7} = 216$  verges, longueur de la pièce.

8. Un homme en mourant partage son bien entre trois fils de la manière suivante: au 1er il donna les  $\frac{3}{8}$  du tout, au 2e les  $\frac{2}{3}$  du reste. La différence entre les parts du 2e et du 1er égale \$375. On demande le montant total légué et la part du 3e fils.

*Solution:*  $\frac{8}{8} - \frac{3}{8} = \frac{5}{8}$  la somme à diviser entre le 2e et le 3e fils.

$\frac{2}{3}$  de  $\frac{5}{8} = \frac{5}{12}$ , la part du 2e fils.

$\frac{5}{12} - \frac{3}{8} = \frac{10}{24} - \frac{9}{24} = \frac{1}{24}$ , la différence entre la part du 2e et celle du 1er.

$$\frac{1}{24} = 375.$$

$\frac{24}{24} = 375 \times 24 = \$9000$ , la somme totale.

$\frac{3}{8}$  de \$9000 = 1125  $\times$  3 = \$3375, la part du 1er.

$\frac{2}{3}$  de  $\frac{5}{8}$  =  $\frac{5}{12}$ ;  $\frac{5}{12}$  de 9000 = 750  $\times$  5 = \$3750, la part du 2e.

Le reste ou  $\frac{1}{3}$  de  $\frac{5}{8}$  =  $\frac{5}{24}$ , la part du 3e.

$\frac{5}{24}$  de \$9000 = \$1875, la part du 3e.



9. A, B et C forment une société. A place dans la société  $\frac{13}{126}$  du capital total; B place  $\frac{7}{36}$  de plus que C. Les mises de B et de C forment chacune quelle partie du capital?

*Solution:*  $\frac{126}{113} - \frac{126}{7} = \frac{13}{126} = \frac{113}{126}$ , la somme des mises de B et C  
 $\frac{113}{126} - \frac{7}{36} = \frac{226}{252} - \frac{49}{252} = \frac{177}{252}$ , le total que B et C auraient mis s'ils avaient mis tous les deux une somme égale à la mise de C.

$\frac{177}{252} \div 2 = \frac{177}{504}$ , la mise de C.

$\frac{177}{504} + \frac{7}{36} = \frac{177}{504} + \frac{98}{504} = \frac{275}{504}$ , la mise de B.

10. Partagez 4750 entre A, B, et C de telle sorte que la part de C soit égale à la part de B multipliée par  $1\frac{1}{2}$  et la part de B soit égale à celle d'A multipliée par  $1\frac{1}{2}$ .

*Solution:* Soit \$1 la part d'A, alors \$1  $\times$   $1\frac{1}{2}$  = \$1 $\frac{1}{2}$ , la part de B et \$1 $\frac{1}{2}$   $\times$   $1\frac{1}{2}$  = \$2 $\frac{1}{4}$ , la part de C.

\$1 + \$1 $\frac{1}{2}$  + \$2 $\frac{1}{4}$  = \$4 $\frac{3}{4}$ , le total des parts supposées.

La part d'A = autant de fois \$1 qu'il y a de fois \$4 $\frac{3}{4}$  dans 4750.

4750  $\div$  4.75 = 1000 fois = 1000 fois \$1 = \$1000.

La part de B = autant de \$1.50 qu'il y a de fois \$4.75 dans 4750.

1000 fois 1.50 = \$1500.

La part de C = 1000 fois \$2.25 = 2250.

11. Un particulier vend deux terrains pour \$600 chacun. Sur le premier il réalisa un bénéfice égal au  $\frac{1}{4}$  du prix coûtant; sur le deuxième, il perdit une somme égale au  $\frac{1}{4}$  du prix coûtant. En somme combien a-t-il gagné ou perdu et quelle partie du prix coûtant égale le gain ou la perte?

*Solution:*  $\frac{1}{4}$  du prix coûtant du 1er +  $\frac{1}{4}$  du prix coûtant =  $\frac{1}{2}$  du prix coûtant = le prix de vente = \$600.

$\frac{1}{4}$  du prix coûtant =  $\frac{600}{4}$ .

$\frac{1}{4}$  du prix coûtant = 600  $\times$   $\frac{1}{5}$  = \$480, le prix coûtant du 1er terrain.

\$600 - \$480 = \$120, le bénéfice sur le 1er terrain.

$\frac{1}{4}$  du prix coûtant du 2e terrain -  $\frac{1}{4}$  du prix coûtant =  $\frac{1}{2}$  du prix coûtant = le prix de vente = \$600.

$\frac{1}{4}$  du prix coûtant =  $\frac{600}{4}$ .

$\frac{1}{4}$  du prix coûtant = \$600  $\times$   $\frac{1}{3}$  = \$800, le prix coûtant du 2e terrain.

\$800 - \$600 = \$200, la perte sur le 2e terrain.

\$480 + \$800 = \$1280, le coût total.

\$600 + \$600 = \$1200, le prix de vente total.

\$1280 - \$1200 = \$80, la perte nette.

La perte =  $\frac{80}{1280} = \frac{1}{16}$ ème du prix coûtant.

### REGLES DE L'UNITE, POURCENTAGE, ETC.

1. Trois personnes, A, B et C doivent se partager \$10080 dans le rapport des nombres 3, 4 et 5. Le 1er meurt avant le partage et le tout doit être divisé équitablement entre A et B. Combien chacun doit-il recevoir?

*Solution:* 3 + 4 + 5 = 12.

A devait recevoir  $\frac{3}{12}$  ou  $\frac{1}{4}$  du total =  $\frac{1}{4}$  de \$10080 = \$2520.

B devait recevoir  $\frac{1}{12}$  =  $\frac{1}{3}$  de \$10080 = \$3360.

C devait recevoir  $\frac{5}{12}$  de \$10080 = 4200.

\$2520, la part d'A doit être partagée entre B et C dans le rapport des

nombre 4 et 5.

$$4 + 5 = 9.$$

B recevra  $\frac{4}{9}$  et C  $\frac{5}{9}$  de \$2520.

$$\frac{4}{9} \text{ de } \$2520 = \$1120.$$

$$\frac{5}{9} \text{ de } \$2520 = 1400.$$

La part totale de B = \$3360 + \$1120 = \$4480. *Rép.*

La part totale de C = \$4200 + \$1400 = \$5600. *Rép.*

2. Partagez \$7296 entre A, B et C de manière que la part d'A soit à celle de B comme 7 à 9 et que la part d'A soit à celle de C comme 3 à 4.

*Solution* : Soit \$7 la part d'A, alors \$9, celle de B et \$7  $\times \frac{4}{3}$  = \$9 $\frac{1}{3}$ , celle de C.

7 + 9 + 9 $\frac{1}{3}$  = \$25 $\frac{1}{3}$ , le total des parts supposées des trois.

Sur chaque somme de \$25 $\frac{1}{3}$  contenue dans \$7296, A reçoit \$7, B \$9, et C \$9 $\frac{1}{3}$ .

$$\$7296 \div \$25\frac{1}{3} = \$7296 \times \frac{3}{76} = 288.$$

$$\$7 \times 288 = \$2016, \text{ part d'A.}$$

$$\$9 \times 288 = \$2592, \text{ part de B.}$$

$$\$9\frac{1}{3} \times 288 = \$2688, \text{ part de C.}$$

3. Si 6 pommes et 7 pêches coûtent \$0.33 et que 10 pommes et 8 pêches coûtent \$0.44, que coûteront une pomme et une pêche?

*Solution* : 6 pommes et 7 pêches = \$0.33.

10 pommes et 8 pêches = \$0.44.

Divisant la 1<sup>re</sup> ligne par 6, on a : 1 pomme et  $\frac{7}{6}$  pêche =  $\frac{33}{6}$ .

D'avisant la 2<sup>e</sup> ligne par 10, on a : 1 pomme et  $\frac{8}{10}$  pêche =  $\frac{44}{10}$ .

Soustrayant la 4<sup>e</sup> ligne de la 3<sup>e</sup>, on a :

$$\frac{7}{6} \text{ de pêche} - \frac{8}{10} \text{ de pêche} = \frac{33}{6} - \frac{44}{10}.$$

$$\frac{35}{30} \text{ de pêche} - \frac{24}{30} \text{ de pêche} = \frac{165}{30} - \frac{132}{30}.$$

$$\text{d'où } \frac{11}{30} \text{ de pêche} = \frac{33}{30} = \frac{11}{10}.$$

$$\frac{11}{30} \text{ de pêche} = \frac{11}{10} \times \frac{30}{11} = 30/10 = 3.$$

pêche.  $\frac{30}{10} = \$0.03$ , prix d'une

6 pommes et 7 pêches = \$0.33

donc 6 pommes et \$0.03  $\times 7$  = 0.33

6 pommes et \$0.21 = 0.33

6 pommes = \$0.33 - \$0.21 = \$0.12

1 pomme = \$0.12  $\div 6$  = \$0.02, prix d'une pomme.

4. Si 34 minots  $\frac{1}{2}$  de maïs valent 17 minots de blé, que 9 minots de blé valent 59 minots  $\frac{1}{2}$  d'avoine, que 6 minots d'avoine valent 42 livres de farine, combien de minots de maïs valent 5 barils de farine?

*Note*.—Dans 1 baril de farine, il y a 196 livres.

*Solution* : 196  $\times 5$  = 980 livres de farine.

34 $\frac{1}{2}$  minots de maïs = 17 minots de blé

9 " de blé = 59 $\frac{1}{2}$  " d'avoine

6 " d'avoine = 42 livres de farine

980 livres de farine = ? minots de maïs.

$$\frac{980 \times 6 \times 9 \times 34\frac{1}{2}}{42 \times 59\frac{1}{2} \times 17} = \frac{140 \times 9 \times 34\frac{1}{2}}{59\frac{1}{2} \times 17} = 42^{282/289}$$

5. 1° Quel est le plus avantageux d'acheter de la rente 3% au cours 78 $\frac{1}{4}$ % ou de la rente 4 $\frac{1}{2}$ % au cours de 108 $\frac{2}{5}$ % ?

2° Si l'on dispose d'un capital de \$15000, quel revenu annuel aura-t-on dans les deux cas ?

*Solution* : Dans le cas de la rente 3% au cours 78 $\frac{1}{4}$ %, \$78.25 rapportent \$3; trouvons ce que rapporte \$1.

$$\$3 \div 78.25 = 0.0383 = 3.83\%, \text{ taux du revenu dans le cas des } 3\%.$$

Dans le cas des 4 $\frac{1}{2}$ %, \$108.40 rapportent \$4.50; trouvons ce que rapporte \$1.

$$\$4.50 \div 108.40 = 0.0415 = 4.15\%.$$

Le plus avantageux est la rente 4 $\frac{1}{2}$ %, car \$1 placée dans cette rente rapporte \$0.0415, tandis que \$1 placée dans la rente 3 $\frac{1}{2}$ % ne rapporte que \$0.0383.

2°  $(15000 \div 78.25) \times 3 = (15000 \times 3) \div 78.25 = \$575.079$ , revenu dans le 1er cas.

$(15000 \div 108.4) \times 4.5 = (15000 \times 4.5) \div 108.4 = \$622.693$ , revenu dans le 2e cas.

## ALGÈBRE

1. Un père a 36 ans, son fils en a 12; quand l'âge du père sera-t-il quadruple de celui du fils ?

*Solution* : Soit  $x$  le nombre d'années.

$$36 + x \text{ l'âge du père, alors } \text{-----}$$

$$12 + x \text{ l'âge du fils alors}$$

$$4(12 + x) = 36 + x$$

$$48 + 4x = 36 + x$$

$$4x - x = 36 - 48 = -12$$

$$3x = -12$$

$$x = -\frac{12}{3} = -4.$$

Il est évident que ce ne sera pas 4 ans plus tard mais 4 ans plus tôt; lorsque le père avait 36 ans — 4 ans = 32 ans, le fils avait 12 ans — 4 ans = 8 ans; alors le père avait 4 fois l'âge du fils. La réponse négative dans ce cas indique que les années doivent être comptées en arrière; elle indique de plus que l'énoncé du problème n'est pas absolument correct.

2. Deux courriers partent de deux points A et B distants de 100 milles, et vont à la rencontre l'un de l'autre. Les vitesses respectives de ces courriers sont de 7 milles et de 5 milles à l'heure. A quelle distance du milieu de A et B aura lieu la rencontre des deux courriers ?

*Solution* : Soit  $x$  la distance.

Il est évident que le 1er courrier parcourra  $50 + x$  milles et que le 2e parcourra dans le même temps  $50 - x$  milles.

$$\frac{50 + x}{7} = \frac{50 - x}{5}$$

Multipliant par 35, on a :

$$250 + 5x = 350 - 7x$$

Transposant, on a :  $5x + 7x = 350 - 250 = 100$

$$12x = 100$$

$$x = \frac{100}{12} = 8\frac{1}{3} \text{ Rép.}$$

3. Deux nombres sont dans le rapport de 2 à 3; si l'on ajoute 7 à ces deux nombres, le rapport est  $\frac{3}{4}$ . Quels sont ces nombres?

*Solution* : Soient  $x$  et  $y$  les nombres.

$$\frac{x}{y} = \frac{2}{3} \dots\dots\dots (1)$$

$$\frac{x + 7}{y + 7} = \frac{3}{4} \dots\dots\dots (2)$$

Multipliant (1) par  $3y$  et (2) par  $4y + 28$ , on a :

$$3x = 2y \dots\dots\dots (3)$$

$$4x + 28 = 3y + 21 \dots\dots\dots (4)$$

Transposant, on a :  $3x - 2y = 0 \dots\dots\dots (5)$

$$4x - 3y = 21 - 28 = -7 \dots\dots\dots (6)$$

Multipliant (5) par 4 et (6) par 3, on a :

$$12x - 8y = 0 \dots\dots\dots (7)$$

$$12x - 9y = -21 \dots\dots\dots (8)$$

Soustrayant (8) de (7), on a :

$$y = 21 \dots\dots\dots (9)$$

Substituant 42, la valeur de  $2y$  à  $2y$  dans (3), on a :

$$3x = 42 \dots\dots\dots (3)$$

$$x = \frac{42}{3} = 14.$$

Rép. 14 et 21.

4. Une personne prend à bail un certain nombre d'acres de terre pour \$420; elle en cultive 4, et, ayant loué le reste \$2.50 de plus par acre qu'elle n'en a donné, elle retire pour cette portion la redevance entière. Cherchez le nombre d'acres.

*Solution* : Soit  $x$  le nombre d'acres.

$\frac{420}{x}$  le prix qu'elle donne par acre.

$\frac{420}{x} + \frac{5}{2}$ , le prix qu'elle reçoit par acre.

$$\left(\frac{420}{x} + \frac{5}{2}\right)(x - 4) = \$420.$$

$$420x - 1680 + 5x - 20 = 420x.$$

$$x + 2 = 420.$$

Multipliant par  $2x$ , on a :  $840x - 3360 + 5x^2 - 20x = 840x.$

Transposant, on a :  $5x^2 - 20x = 3360.$

Divisant par 5, on a :  $x^2 - 4x = 672.$

Complétant, on a :  $x^2 - 4x + 2^2 = 672 + 4 = 676.$

Extrayant la racine, on a :  $x - 2 = \text{plus } 26 \text{ ou moins } 26.$

$$x = 2 + 26 = 28.$$

$$x = 2 - 26 = -24.$$

Rép. 28 acres.

Autrement :  $\frac{420}{x}$  le loyer d'une acre dans le 1er cas.

$\frac{420}{x - 4}$ , le loyer d'une acre dans le 2e cas.

$$\frac{x - 4}{420} - \frac{420}{x} = \frac{5}{x(x - 4)}$$

$$x - 4 \quad x \quad 2$$

Multipliant par  $2x^2 - 8x$ , le plus petit multiple commun des dénominateurs, on a :  $840x - 840x + 3360 = 5x^2 - 20x$ .

Transposant, on a :  $5x^2 - 20x = 3360$ .

Divisant par 5, on a :  $x^2 - 4x = 672$ .

Etc., etc.

### PREMIERS ELEMENTS DE GEOMETRIE PRATIQUE

1. Un jardin a 45 verges de longueur sur 28 verges de largeur. On établit tout autour une allée de 1 verge de largeur. Quelle surface restera-t-il à cultiver?

Solution : La longueur de la partie à cultiver =  $45 - (1 + 1) = 43$ .

La largeur de la partie à cultiver =  $28 - (1 + 1) = 26$ .

$43 \times 26 = 1118$  verges carrées. Rép.

2. Un tapis de 3.2 verges de longueur sur 2.1 verges de largeur est acheté \$1.41 la verge carrée. A combien reviendra-t-il, si on veut l'entourer d'une bordure payée \$0.15 la verge linéaire?

Solution :  $3.2 \times 2.1 = 6.72$  verges carrées.

$\$1.41 \times 6.72 = \$9.4752$ , le prix du tapis.

$3.2 + 2.1 + 3.2 + 2.1 = 10.6$  verges linéaires de bordure.

$\$0.15 \times 10.6 = \$1.590$ , le prix de la bordure.

$\$9.4752 + \$1.59 = \$11.0652$ , le prix total.

3. Les rayons de deux cercles concentriques ont respectivement 14 pouces et 8 pouces. Trouvez le rayon d'un 3e cercle concentrique aux deux premiers qui divisera la couronne en deux parties égales.

Solution :  $14^2 \times 3.1416 = 615.7536$ , la surface du grand cercle.

$8^2 \times 3.1416 = 201.0624$ , la surface du cercle intérieur.

$615.7536 - 201.0624 = 414.6912$ , surface de la couronne.

$414.6912 \div 2 = 207.3456$ , surface de la moitié de la couronne.

$201.0624 + 207.3456 = 408.408$ , surface du cercle dont le rayon est demandé.

$408.408 \div 3.1416 = 130$ .

La racine carrée de 130 = 11.4. Rép.

4. Trouvez en pieds cubes, le volume du métal employé pour faire un

tuyau cylindrique dont la longueur est 40 pieds, le diamètre extérieur 2 pieds et le diamètre intérieur 1 pied 8 pouces.

$$\text{Solution: } (2 + 1\frac{2}{3}) (2 - 1\frac{2}{3}) = 3\frac{2}{3} \times 1\frac{1}{3} = 11\frac{1}{3} \times \frac{1}{2} = 11\frac{1}{6} \times .7854 \times 40 = 38.397\frac{1}{3} \text{ pieds cubes.}$$

## LANGUE ANGLAISE

### ENGLISH DICTATION AND COMPOSITION

#### THE TEACHING OF NATURE

There is a story told of King Solomon and the Queen of Sheba, which shows his wisdom. The Queen brought to him two wreaths—one made of real, the other of imitation flowers.—The artificial flowers could say which wreath was natural. Solomon, however, after being puzzled for some time, saw a way of finding out. A bee which had come into the palace alighted with great joy and eagerness on one of the wreaths, stayed there for some time, and then went away without paying the smallest attention to the other wreath. "The wreath the bee settled on is the one made with real flowers," said the King.

- OUTLINE.—1. Story of King Solomon and the Queen of Sheba.  
 2. The Queen brought two wreaths of flowers.  
 3. No one could say which was the natural wreath.  
 4. Solomon at length saw the way to a decision.  
 5. A bee.  
 6. The remark of the King.

#### WHAT THE WINDS BRINGS

"Which is the wind that brings the cold?"  
 The North wind, Freddy, and all the snow;  
 And the sheep will scamper into the fold  
 When the North begins to blow.

"Which is the wind that brings the heat?"  
 The South wind, Katy, and corn will grow,  
 And peaches redden for you to eat,  
 When the South begins to blow.

"Which is the wind that brings the rain?"  
 The East wind, Arty; and farmers know  
 That cows come shivering up the lane  
 When the East begins to blow.

" Which is the wind that brings the flowers? "  
 The West wind, Bessie; and soft and low.  
 The birdies sing in the summer hours.  
 When the West begins to blow.

## LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

AUTOUR D'UNE NOMINATION

### Le premier Inspecteur-général

OPINION DE LA PRESSE

*Le Soleil* du 4 janvier 1911:

« A la réunion du Cabinet, ce matin, M. C.-J. Magnan, professeur à l'École normale Laval, et directeur de *L'Enseignement Primaire*, a été nommé inspecteur-général des écoles catholiques de la province de Québec.

C'est un nouveau rouage ajouté à notre organisation scolaire à la demande du Comité catholique.

La tâche de l'inspecteur-général sera considérable. Il devra:

1° Renseigner le Surintendant sur tout ce qui intéresse l'enseignement primaire, de faire pénétrer partout ses instructions et d'en contrôler l'application.

2° Surveiller le travail des inspecteurs d'écoles et d'apprécier, dans des notices confidentielles, les services et le mérite de chacun de ces fonctionnaires dans l'exécution de ses devoirs;

3° Faire l'inspection des écoles normales et des annexes;

4° Tenir au besoin, sur demande du Comité catholique, du Surintendant ou du Secrétaire de la province, des enquêtes sur des questions particulières ou qui exigent une solution rapide, et de remplir tous les autres devoirs inhérents à sa charge qui lui seront déterminés.

On le voit, le rôle de l'inspecteur-général est considérable; mais le gouvernement a eu la main heureuse en choisissant un professionnel de la compétence de M. Magnan. Actif, renseigné, ayant vingt-cinq années d'expérience dans l'enseignement, carrière dont il parcouru toutes les étapes, le nouvel inspecteur-général saura remplir ses hautes fonctions avec honneur et pour le plus grand bien de la province.

Nous félicitons Sir Lomer Gouin d'avoir su choisir le nouvel inspecteur-général à raison de ses mérites professionnels. Cet acte du Premier ministre l'honore autant que le nouveau titulaire.

M. Sutherland, de Richmond, a été nommé inspecteur-général pour les écoles anglaises protestantes de la province. »

*L'Action Sociale* du 4 janvier 1911:

« Monsieur C.-J. Magnan, directeur de *L'Enseignement Primaire*, vient d'être créé inspecteur-général des écoles catholiques de la province de Québec.

C'est une nomination qui fait honneur au gouvernement et au nouveau titulaire.

M. C.-J. Magnan, depuis trente ans dans l'enseignement, est un de nos pédagogues les plus compétents; l'année dernière encore il a eu le grand avantage de parcourir, en observateur averti, la France, la Belgique, la Suisse et l'Italie, et d'y faire les études les plus fructueuses sur les méthodes d'enseignement de ces divers pays.

Le nouvel inspecteur général est donc doué des qualités nécessaires pour rendre les plus grands services à la cause de l'Instruction publique dans notre province; et tous ceux qui connaissent son patriotisme de bon aloi, et la profondeur de ses convictions religieuses se réjouissent sincèrement de le voir arriver à un poste où il pourra donner sa pleine mesure. »

*La Vigie* du 5 janvier 1911 :

« Le cabinet provincial a nommé hier deux inspecteurs généraux des écoles catholiques et protestantes: MM. C.-J. Magnan et J. M. Sutherland.

C'est encore un progrès. L'amélioration constante de l'enseignement primaire, le nouveau régime obligeant les inspecteurs à deux visites par année, nécessitaient la nomination d'un inspecteur général.

Le gouvernement a choisi, pour remplir cette charge importante, les deux personnes qui lui étaient le plus fortement recommandées.

M. Magnan, que nous connaissons plus particulièrement, est certainement le « right man in the right place. » Il a fait du journalisme, mais surtout du professorat et de la pédagogie scientifique. Il y a une vingtaine d'années, il débutait dans le journalisme en allant à Trois-Rivières, rédiger un journal libéral, *L'Ere Nouvelle*, (1) et entraît peu après à l'École normale de Québec, dont il est l'un des plus brillants professeurs. Auteur de livres très consultés sur l'enseignement primaire, il a de plus fait un magnifique travail d'étude sur les régimes scolaires des vieux pays qu'il a visités il y a une couple d'années. C'est son incontestable compétence en la matière qui lui vaut sa nouvelle promotion, dont nous le félicitons sincèrement. »

*L'Événement* du 4 janvier 1911, sous le titre: « heureuse nomination » :

« Il nous fait plaisir d'apprendre que M. C.-J. Magnan, directeur de *L'Enseignement Primaire* et professeur à l'École normale Laval, a été nommé inspecteur général des écoles catholiques de la province de Québec par un ordre en Conseil passé ce midi par le Conseil des ministres.

A la même séance du Conseil des ministres, M. J. Sutherland a été nommé inspecteur général des écoles protestantes de la province.

Nos félicitations à M. Magnan et à M. Sutherland. »

*Le Devoir* du 5 janvier 1911, sous la signature de M. Omer Héroux :

« Le cabinet Gouin vient de nommer inspecteur-général des écoles primaires catholiques de la province M. C.-J. Magnan, directeur de *L'Enseignement Primaire*.

Nous avons souligné déjà l'importance et la nécessité de cette fonction; nous félicitons le gouvernement du titulaire qu'il vient de lui donner.

Le choix de M. Magnan ne relève d'aucune considération politique. A part un très bref séjour au journal la *Paix*, il y a plus de vingt ans, le nouvel inspecteur-général n'a fait que de l'enseignement. Il est parti du bas de l'échelle, il a débuté comme aide dans une petite école de campagne et il s'est frayé la route jusqu'aux plus hauts postes de l'enseignement dans cette province.

Il a la passion de son métier, et il lui a donné sa vie entière. Outre ses cours à l'École normale de Québec, il a trouvé le moyen de faire de *L'Enseignement Primaire*, une revue de premier ordre, adapté aux besoins du pays et qui a déjà rendu aux instituteurs de très grands services.

Très attaché au système confessionnel, aux principes généraux qui régissent notre enseignement, M. Magnan est loin d'être un partisan de la stagnation et du *statu quo* quand même.

Au retour de son dernier voyage d'études en France, en Suisse et en Belgique—pendant lequel il est allé s'assoir sur les bancs des écoles primaires et des écoles normales—il a formulé tout un programme de réformes clair et compréhensif.

Relativement jeune encore et très actif il devra seconder avec une grande énergie les efforts du surintendant et des inspecteurs actuels. Il apporte à sa nouvelle besogne une compétence maintes fois éprouvée.

Cette compétence est du reste, la raison unique de son choix; et c'est de quoi, précisément, nous félicitons le gouvernement.

(1) Note de *L'Enseignement Primaire*:—Ici le confrère commet une erreur involontaire. C'est *La Paix*, journal national (1887-88) et non *L'Ere Nouvelle* que notre directeur fonda aux Trois-Rivières dans l'automne de 1887, à la demande des honorables H. Mercier et Arthur Turcotte. A la suite de la pendaison de Riel, un puissant mouvement national eut lieu dans notre province.



Nous avons trop vivement blâmé certaines de ses erreurs en matières d'instruction publique pour ne pas souligner—comme nous l'avons fait déjà pour la création et l'organisation de l'École forestière—un acte de réel mérite.

Nous le faisons d'autant plus volontiers que cet acte lui vaudra probablement les critiques et les railleries d'un certain nombre de partisans. »

*La Vérité* du 7 janvier 1911 :

« A la demande du Conseil de l'Instruction publique, le gouvernement vient de nommer un inspecteur général des écoles catholiques de la province de Québec.

M. C.-J. Magnan, directeur de *L'Enseignement Primaire* et professeur à l'École normale, a été choisi pour remplir cette nouvelle et importante fonction.

Cette nomination qui n'a aucun caractère politique fait grand honneur au gouvernement.

Ce sont les seuls mérites de M. Magnan qui l'ont désigné à ce poste.

Comme professeur, M. Magnan a déjà rempli une brillante carrière de vingt-cinq ans. Il dirige vaillamment depuis un grand nombre d'années *L'Enseignement Primaire*. On lui doit aussi plusieurs ouvrages pédagogiques.

Tout récemment, au cours d'un voyage en Europe, M. Magnan a recueilli d'importants renseignements sur les diverses méthodes d'enseignement.

Nul doute, M. Magnan saura travailler dans le bon sens au progrès de l'instruction publique de cette province.

Nos sincères félicitations.

*L'Avenir du Nord* du 6 janvier 1911 :

« M. C.-J. Magnan a été nommé par le gouvernement de Québec, inspecteur général des écoles catholiques de la province.

M. Sutherland, de Richmond, a été nommé inspecteur général des écoles protestantes.

Nous félicitons les deux titulaires et espérons qu'ils rempliront avec compétence et conscience la haute charge qui vient de leur être confiée.

Nous nous attendions à la nomination de M. Magnan dont nous croyons que personne ne mettra en doute la compétence.

Nous, comme bien d'autres, n'avons pas toujours été de l'opinion de M. Magnan, mais son expérience, ses études et ses aptitudes en font un homme très versé dans notre organisation scolaire.

Son dernier ouvrage, notamment, sur « Les écoles normales et les écoles primaires en France, en Suisse et en Belgique », dénote chez lui un observateur intelligent, un juge impartial et un esprit ouvert à un programme de saines réformes dans notre organisation scolaire.

*La Libre Parole* du 7 janvier 1911 :

« Le gouvernement provincial vient de mettre une bonne action à son acquit. Puisse-t-il continuer dans cette voie!

Il vient de nommer M. Magnan inspecteur général des écoles catholiques de la province.

M. Magnan a fait un peu de journalisme, mais c'est surtout dans l'enseignement qu'il s'est distingué.

Il est un des plus brillants professeurs de l'École normale, tout en rédigeant *L'Enseignement Primaire*.

Dans ses courts moments de loisir, il a publié de très intéressants livres pédagogiques qu'on consulte toujours avec avantage.

Le nouvel inspecteur général est donc bien compétent pour remplir avec dignité sa position.

Nous nous faisons un devoir de le féliciter de cette promotion bien méritée. »

*La Croix*, Montréal, du 7 janvier 1911 :

« M. C.-J. Magnan a été nommé inspecteur général des écoles catholiques de la province de Québec. C'est une nomination qui rencontre l'approbation de tous

les partis politiques, pour la bonne raison que M. Magnan s'est toujours montré patriote et catholique avant tout.

Il n'y a que le *Pays* qui n'est pas content. C'est bon signe.

*La Semaine Religieuse de Québec*, du 14 janvier 1911 :

« Le gouvernement provincial a nommé dernièrement M. C.-J. Magnan, directeur de *L'Enseignement Primaire*, au poste nouvellement créé d'inspecteur général des écoles catholiques de la Province. Cette nomination a rencontré l'approbation générale en laquelle nous concourons nous-même avec empressement et satisfaction. On ne pouvait appeler à ces hautes fonctions personne de plus recommandable et de mieux préparé. »

*Le Messenger Canadien du Sacré-Cœur*, de Montréal février 1911 :

**M. C.-J. Magnan, Inspecteur général.**—Nos plus chaleureuses félicitations à M. C.-J. Magnan, premier Vice-président de la Fédération des Ligues du Sacré-Cœur, qui vient d'être nommé inspecteur général des écoles catholiques de la province de Québec. La grande compétence de M. Magnan en tout ce qui touche à l'enseignement et son long dévouement à la cause de l'éducation dans la province de Québec le désignaient pour occuper cette position nouvellement créée. Il faut féliciter le gouvernement de l'avoir compris : cette nomination est de celles qui honorent ceux qui les font, comme ceux qui en sont l'objet.

## Pour les Ecoles bilingues d'Ontario (1)

(Traduction)

ÉCOLES D'ENTRAÎNEMENT PÉDAGOGIQUE ANGLAISES-FRANÇAISES

Les candidats titulaires du brevet d'École Modèle (primaire intermédiaire) de la province de Québec, peuvent être admis à suivre le cours de première année à l'école de Sturgeon Falls, et ceux qui sont porteurs du brevet d'École Académique (primaire supérieur), à suivre le cours de seconde année à l'école de Sturgeon Falls, et le cours de l'école d'Ottawa, pourvu que ces candidats subissent préalablement avec succès à l'école où ils désirent entrer, un examen en anglais sur la lecture et la composition orale et écrite.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au directeur de l'école.

Signé : A. H. U. Colquhoun,

*Sous-ministre de l'Éducation. Toronto.*

## Une héroïque victime

Le collège de Saint-Joseph de Granby, dirigé par les Frères Maristes, a été entièrement consumé par un incendie dans la nuit du 4 janvier dernier. C'était à l'époque des vacances d'hiver et très peu d'élèves reposaient au dortoir. Les Frères pour sauver la vie des élèves, firent preuve d'un dévouement admirable. L'un d'eux, le Frère Léonicien après avoir aidé le Frère directeur à sauver les élèves périt dans les flammes. Pour une deuxième fois, le brave religieux retourna au dortoir afin de s'assurer que tous les élèves étaient en sûreté; malheureusement le Frère Léonicien ne put revenir sur ses pas; il fut asphyxié par la fumée.

Honneur à cet humble Frère qui a accompli son devoir au prix de sa vie!

(1) Note de *L'Enseignement Primaire*:—On nous prie de publier la note ci-dessus.

### L'enseignement ménager

Au commencement de janvier dernier, au département de l'Instruction publique, les religieuses directrices des Ecoles ménagères de la Province et Mlle Gérin-Lajoie, diplômée de l'école normale ménagère de Fribourg, se sont réunies, sous la présidence du Surintendant, pour conférer sur les programmes des Ecoles ménagères.

### Feu M. C.-N. Hamel

M. C.-N. Hamel, avocat secrétaire de la commission scolaire catholique de Québec, commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand, et président du Conseil supérieur de la Société Saint-Vincent de Paul du Canada, est décédé mardi matin, le 10 janvier 1911, en cette ville, à l'âge de 72 ans. « Son nom, dit la « Semaine Religieuse de Québec, » restera longtemps mémorable dans les annales de la charité. » Il était frère du vénérable Mgr Hamel, ancien supérieur du Séminaire. Ses funérailles ont eu lieu jeudi, le 12 janvier, à la chapelle du Patronage Saint-Vincent de Paul, institution qu'il avait largement contribué à développer depuis vingt-cinq ans.

Nous invitons nos lecteurs à accorder l'aumône d'une fervente prière à l'homme de bien qui vient de disparaître.

### Un ouvrage important

« L'INSTRUCTION AU CANADA SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS (1635-1760) », par l'abbé Amédée Gosselin, archiviste et professeur d'Histoire du Canada au Petit Séminaire de Québec et à l'Université Laval.—Québec, Typ. Laflamme et Proulx—1911. Vol. in-8, 502 pages.

C'est l'histoire complète de l'Instruction primaire et de l'Instruction secondaire au Canada sous le régime français. L'auteur a puisé aux sources de l'histoire de nombreux détails qu'il a su grouper et mettre en relief de la façon la plus intéressante. Dans une introduction sobre mais de bonne tenue littéraire, M. l'abbé Gosselin trace l'état de l'Instruction primaire en France aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles. L'auteur établit que nos ancêtres n'étaient pas des ignorants. Puis, contrairement à la prétention de certains historiens, l'auteur prouve que l'Instruction primaire était beaucoup plus répandue au Canada sous la domination française qu'on l'a cru dans certains milieux.

« En résumé, lisons-nous dans l'Introduction, si l'Instruction primaire, en particulier, ne fut pas universellement répandue au Canada, sous la domination française, il n'en reste pas moins vrai qu'elle l'a été beaucoup plus qu'on ne l'a cru pendant longtemps, et nous dirons même autant que le permettaient les circonstances. Le clergé y donna toute son attention, les autorités civiles s'en occupèrent activement et le peuple lui-même fit preuve d'une bonne volonté qui pourrait peut-être, de nos jours encore, servir d'exemple à des pays beaucoup plus anciens que le nôtre. »

« Quoi qu'il en soit du degré d'Instruction de nos pères, ce sont leurs fils, nos ancêtres, qui, grâce à l'Éducation religieuse qui ne leur a jamais manqué, grâce aussi au patriotisme éclairé que l'on avait développé chez eux, ont su, durant les années de lutte et d'oppression, conserver intactes et léguer à leurs enfants, une religion, une langue et des institutions qui sont comme le fond même de notre nationalité et sans lesquelles le nom de Canadien français, dont nous sommes fiers, ne serait plus qu'un vain mot. »

Le chapitre si intéressant sur les *Programmes scolaires et les Manuels scolaires* que nous avons publié dans la livraison de janvier, chapitre gracieusement donné en primeur par l'auteur aux lecteurs de *L'Enseignement Primaire*, fait connaître tout l'intérêt renfermé dans *l'Instruction au Canada sous le régime français*.

Le livre du distingué recteur de l'Université Laval renferme l'histoire de l'enseignement primaire et secondaire au Canada de 1615 à 1760. C'est un ouvrage d'un mérite supérieur: nous le recommandons à tous nos lecteurs.

Il est en vente chez J. P. Garneau, libraire, rue de la Fabrique, Québec. Prix: \$1.50; franco, \$1.65.

### Bibliographie

HISTOIRE DE L'ÉGLISE, par L. David et P. Lorette, licenciés ès-lettres. Préface de Mgr Baudrillart, Recteur de l'Institut Catholique de Paris. vol. in-16, cartonné. Prix: 3 francs, Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

Le désir des auteurs a été de munir les élèves d'un instrument de travail pratique et les maîtres d'un auxiliaire utile qui ne supprime cependant point leur tâche. Pour être pratique, il faut être court et clair. Aussi ne faut-il pas hésiter à définir nettement quelques principes qui semblent commander les faits les plus considérables de l'histoire de l'Église. Expliquer ces principes, non point dans l'abstrait, mais à raison des faits et de leurs conséquences, telle a été la méthode adoptée. Quant au maître, il lui appartiendra de développer l'explication, de faire valoir la portée apologétique des événements, d'en détailler le récit. Ainsi l'usage de ce manuel assurera la collaboration constante du professeur et de l'élève. Sollicité de présenter l'ouvrage aux lecteurs, l'éminent recteur de l'Institut Catholique de Paris, Mgr Baudrillart, déclare qu'il le fait « très volontiers » et, dans une longue préface qui est bien la meilleure recommandation qu'on pût désirer pour le livre, il souhaite ardemment « qu'il se répande », dans l'assurance « qu'il fera du bien à beaucoup d'âmes ».

HISTOIRE DE FRANCE en trois cours, par M. l'abbé Godefroy.

C'est le plus beau, le plus méthodique et le plus intéressant cours d'histoire que nous connaissions. Ce cours est approuvé par NN. SS. les Archevêques et Evêques d'Aix, Arles et Embrun, Cambrai, Bordeaux, Rennes, Dol et Saint-Malo, Toulouse, Carcassonne, Laval, Séz, Tarentaise, etc.

L'ouvrage comprend: *Cours élémentaire*, *Cours moyen* et *Cours supérieur*. Il est abondamment illustré et chaque chapitre est précédé d'un résumé et suivi d'un tableau synoptique et d'un devoir de rédaction se rapportant au chapitre étudié. Cet ouvrage est édité chez Armand Colin, à Paris; il est en vente à la librairie Garneau, rue de la Fabrique, Québec.

Nous recommandons spécialement le *Cours supérieur* aux maîtres et aux maîtresses et le *Cours moyen* aux aspirants et aux aspirantes aux brevets du Bureau central.

L'ouvrage de l'abbé Godefroy est infiniment supérieur à celui de l'abbé Drioux.

VIE DE SAINTE RITA DE CASCIA, *Religieuse augustine*.—Par Mlle O. Ferland, institutrice. Québec, 1910.

Jolie brochure de 70 pages renfermant la vie attachante de sainte Rita de Cascia, une religieuse augustine, qui vivait en Italie au quatorzième siècle. Sainte Rita avait une dévotion toute particulière en la Passion de Jésus puis dans l'intercession constante de Saint Jean-Baptiste.

Cette dévotion de Rita en Saint Jean-Baptiste a captivé l'attention de Mlle Ferland.

Dans la préface, l'auteur dit: « On acquiert de la confiance en un saint dont on entend célébrer les miracles. Saint Jean-Baptiste a fait de grands prodiges en faveur de sainte Rita. Pourquoi ne les rapporterions-nous pas? Pourquoi ne ferions-nous pas connaître aux petites et grandes canadiennes-françaises qui portent le nom de Rita, la vie de leur patronne. »

Dans huit petits chapitres, Mlle Ferland raconte sobrement la vie de Rita, vie merveilleuse et des plus édifiantes.

Nous félicitons Mlle Ferland de son beau travail et souhaitons que son petit livre se vende au plus tôt.

S'adresser à l'auteur: 161, rue Sauvageau, Québec.

### Revue du mois

Dans le discours du Trône, le gouvernement de Québec, à l'ouverture de la présente session de la Législature, a annoncé son intention d'encourager les municipalités à confier les écoles modèles et les académies de garçons à des maîtres diplômés de préférence à des institutrices. Cette décision est basée sur une résolution du Comité catholique adoptée en 1908.

Le gouvernement annonce aussi dans le même document qu'il accordera un octroi pour réorganiser l'enseignement du dessin. Cette question du dessin est d'une capitale importance: elle préoccupe tous les pays.

Un prêtre acadien dévoué M. l'abbé Léger, de St-Paul de Kent, N. B., vient de lancer l'idée d'organiser, avec le concours du gouvernement du Nouveau-Brunswick, pour les instituteurs et les institutrices du comté de Kent, un Congrès pédagogique français à l'instar de celui qui se tient depuis longtemps pour le personnel enseignant de langue anglaise.

Dans une lettre aux instituteurs et aux institutrices du comté de Kent, M. l'abbé Léger dit avec infiniment de raison:

« Cette nécessité s'impose avec d'autant plus de force que nous constatons et depuis longtemps, qu'aux Congrès pédagogiques généraux, nos instituteurs et institutrices français n'assistent presque pas: justement à cause qu'il faut s'exprimer dans une langue différente, quoique, pourtant, la langue anglaise leur soit familière pour les fins d'enseignement.

« Nous avons d'autres raisons pour solliciter cette séparation: et nous comptons même sur le bon esprit que nous entretenons avec nos amis les Anglais pour nous aider à faire valoir ces raisons.

« Les conditions, les moyens, la mentalité, chez les nôtres, ne sont pas du tout les mêmes que chez les Anglais. Par conséquent, pour obtenir un résultat pratique

de ces Congrès, il faudrait qu'ils fussent faits dans notre propre langue, dans laquelle nous pourrions plus librement parler de nos choses intimes et nationales, des besoins particuliers dans nos écoles primaires et de mille autres choses encore touchant la bonne instruction de nos enfants. »

Le 20 novembre dernier, à Paris près des Tuileries, on a élevé un monument à Jules Ferry, l'auteur des lois scolaires de 1882 et 1886.

M. Henri Reverdy, dans la Libre Parole de Paris, trace le portrait qui suit de Ferry :

« Jules Ferry se présente à notre jugement sous un double aspect : il fut l'homme de l'enseignement neutre et l'homme de l'expansion coloniale. Et, par une contradiction de sa vie, notre indignation va précisément à ce qu'on glorifie en lui tandis que, si nous avons à retenir quelque chose de son œuvre, c'est justement ce qui causa sa chute.

« L'homme de l'enseignement neutre fut le fondateur du régime scolaire qui a chassé Dieu de l'école, l'auteur de l'article 7 qui déclarait impropre à l'enseignement tout membre d'une Congrégation, l'initiateur des décrets du 29 mars 1880, qui ordonnèrent l'expulsion de toutes les Congrégations non autorisées.

« A nos oreilles retentit toujours la flétrissure que M. de Mun jetait à la face de Ferry dès 1889 :

Pour gagner la faveur du parti radical, pour vous donner une heure de popularité, vous avez volontairement allumé la guerre religieuse : *Vous avez coupé votre pays en deux !*

« Depuis la coupure a été s'élargissant : l'abîme appelle l'abîme ! L'école neutre a engendré l'école athée, qui, à son tour, a donné naissance à l'école antipatriote.

« Jules Ferry, en créant l'école neutre, croyait seulement chasser le Dieu des catholiques, mais avec lui sont sorties la morale qui n'a plus de base, l'autorité qui n'a plus d'appui, la patrie qui ne trouve plus d'esprit de sacrifice. »

Il y a quelques semaines, a été publié un *motu proprio* de Pie X, établissant des lois précises pour écarter le danger du modernisme.

Le *Motu proprio* commence par ces mots : *Sacrorum antistitum*. Il comprend vingt-huit pages, et il est daté du premier septembre.

« Aucun évêque n'ignore, dit le Pape, que la race très perverse des modernistes démasqués par l'encyclique *Pascendi* n'a pas abandonné son dessein de troubler la paix de l'Église. Ils ne cessent pas de faire des recrues secrètement et de répandre le poison de leurs opinions par des livres et publications anonymes ou pseudonymes. »

Les tenants du modernisme prétendent vouloir rajeunir la religion catholique afin de l'adapter aux opinions et aux progrès du siècle. « A ces audaces contre la doctrine évangélique et la tradition ecclésiastique, dit Pie X, ceux qui ont reçu le sacré dépôt de la foi n'opposeront jamais assez de vigilance ni trop de sévérité. »

## DOCUMENTS OFFICIELS

### NOMINATION DES INSPECTEURS GÉNÉRAUX

Il a plu à Son Honneur l'Administrateur de la province, par un ordre en conseil, en date du 5 janvier 1911, de nommer M. Charles Joseph Magnan, professeur de l'École normale, de la cité de Québec, inspecteur général des écoles catholiques de la province.

M. John Campbell Sutherland, de la ville de Richmond, inspecteur général des écoles protestantes de la province.

## AVIS AUX SECRÉTAIRES-TRÉSORIERS DES COMMISSIONS SCOLAIRES

M. le Surintendant de l'Instruction publique désirant obtenir des renseignements exacts concernant les Caisses d'économie scolaire, prie MM. les secrétaires-trésoriers des municipalités scolaires où ces Caisses ont été établies de vouloir bien lui transmettre, aussitôt que possible, les réponses aux questions suivantes :

1° Nom de la municipalité où les commissaires ou syndics d'écoles ont fondé des Caisses d'économie scolaires.

2° Date de l'établissement de ces Caisses.

3° Fonctionnement-elles d'après les règlements et les formules autorisées?

4° Nombre d'écoles dans la municipalité qui y participent.

5° Nombre d'élèves de ces écoles.

6° Nombre de déposants dans chacune de ces écoles.

7° Etat financier de ces Caisses d'économie scolaires au 1er février 1911.

J. N. MILLER,

Secrétaire du Département de l'Instruction publique.

NOTE de *L'Enseignement Primaire* :—Moyennant une très minime considération, les commissaires et les syndics d'écoles pourront se procurer les formules et livrets nécessaires à l'établissement et au fonctionnement des Caisses d'économie scolaires en s'adressant à M. chanoine G.-M. Lepailler, Ville St-Louis, Montréal.

## Erratum

Dans le Sommaire et dans Le Cabinet de l'Instituteur de la livraison de janvier dernier, au lieu de *Eloges épiscopales*, lire : *Eloge épiscopal*.

Cette « coquille » typographique, s'explique facilement. Ceux qui ont inspiré certains journaux à ce propos, ont des soucis autres que celui de la grammaire.

## " Petits conseils aux parents "

Sous ce titre modeste, *Les Messages* (1) de S. G. Mgr Emard, évêque de Valleyfield, contiennent une belle et forte page que nous reproduirons dans la livraison de mars. Les " Conseils " de Mgr l'évêque de Valleyfield s'adressent autant au personnel enseignant qu'aux parents.

## M. Désiré Bégin, ancien inspecteur d'écoles, décédé

Au cours de janvier dernier, un ancien inspecteur d'écoles, M. D. Bégin, est décédé à Sacré-Cœur, comté de Rimouski, à l'âge de 79 ans. M. Bégin était le frère de S. G. Mgr l'archevêque de Québec.

Nous recommandons l'âme de ce vétéran de l'enseignement aux prières de nos lecteurs, et offrons à S. G. Mgr Bégin, nos sympathies les plus sincères.

## Un manuel de dessin intéressant

Un livre bien intéressant vient d'être publié par la librairie Hachette et Cie, de Paris. C'est le *Manuel de Dessin à l'usage de l'Enseignement Primaire*, par

(1) Mgr J. M. Emard, MESSAGES: Montréal, librairie Beauchemin 1908.

Gaston Quénioux. L'ouvrage est illustré de 315 gravures en noir et de 12 planches en couleurs hors texte. Ce manuel a pour but de faciliter aux maîtres de l'enseignement primaire la direction des études élémentaires du dessin. Les exercices contenus dans le *Manuel de dessin* sont conformes aux instructions qui accompagnent les nouveaux programmes de dessin, qui deviendront obligatoires en octobre 1911.

Le *Manuel de dessin* est en vente à la librairie Garneau, rue de la Fabrique, Québec.

### “ Le Frère Didace ”

LE FRÈRE DIDACE PELLETIER, *Récollet*, par le P. Odoric—M. Jouve, O. F. M.—Québec, Couvent des SS. Stigmates, 1910. C'est un magnifique travail de 350 pages racontant très agréablement la vie « du premier Canadien français mort en odeur de sainteté. » Livre édifiant certes, et instructif aussi. La vie du Frère Didace renferme de fort belles pages historiques fertiles en bons enseignements.

### Instruction agricole

Sous ce titre: *Tout le monde à l'école*, Jean de la Glèbe a commencé dans le *Journal d'agriculture* de Québec, une série d'entretiens très intéressants dont le but est de familiariser les cultivateurs avec le vocabulaire agricole.

Nous ferons profiter nos lecteurs de ce travail en en extrayant la partie pratique.

### English accentuation

Tel est le titre d'un manuel récemment paru et qui a pour auteur le Révérend M. E. T. Barré, C. S. C.

Le but de l'auteur est de fournir, entre autres théories utiles:

- 1° Des règles faciles, courtes et peu nombreuses, pour l'accentuation des mots anglais.
- 2° Des données, claires, simples et frappantes, pour la prononciation de presque tous les mots anglais: environ trois cent mille.
- 3° Une liste assez riche des mots anglais tirés des langues étrangères, avec prononciation figurée.
- 4° Une règle facile, réputée infaillible, pour la prononciation du *th anglais*, pierre d'achoppement pour les étrangers.
- 5° Un système gradué, commençant par colonnes, diversement ordonnées, des voyelles et des consonnes, avec cette prononciation qui facilite davantage le progrès.
- 6° Une méthode graduée pour l'étude des voyelles, puis les exceptions principales, parfois toutes les exceptions.
- 7° Un double travail classifié des principaux termes à voyelles ou à consonnes muettes.
- 8° Deux listes des principales bizarreries ou particularités de prononciation anglaise.

Ce livre nous semble très pratique.

En vente au collège de Saint-Laurent P. Q. S'adresser à l'auteur. Prix: 25 cts l'unité. \$2.50 la doz: frais d'expédition en plus.





## VOYAGES D'HIVER



A la Côte du Pacifique, via la route canadienne, Québec à Montréal, Toronto, Détroit, Chicago, Denver et Colorado Springs. Le Grand Lac Salé dans l'Utah (le pays des Mormons), Los Angeles, (voir l'Île Catalina) Santa Barbara, San Francisco, visiter Portland, Ore., Seattle, Wash., Victoria, C. B., Vancouver, C. B., Banff dans les Rocheuses Canadiennes où un Sanitorium est maintenant ouvert aux voyageurs. Calgary, Winnipeg, etc.

Ou bien encore un voyage en Europe, la Méditerranée, les Bermudes, Cuba, Indes Occidentales, Floride, etc.

Pour tous renseignements, billets, on est prié de s'adresser à M. E.-J. Hébert, Premier Assistant-Gérant au Département des Voyageurs, Gare Windsor, Montréal, ou à M. Jules Hone, Jr., Représentant du Canadien-Pacifique, 30 Rue St-Jean, angle de la Côte du Palais et 46 rue Dalhousie, Québec. Ce dernier représente toutes les lignes transatlantiques faisant le service entre les ports du Canada, des États-Unis, de l'Europe, etc.

### La Librairie classique J.-A. Langlais & Fils

#### NOUVELLE MÉTHODE DE LANGUE FRANÇAISE

Le cours élémentaire de la nouvelle grammaire de MM. Magnan et Tremblay, professeurs à l'École normale Laval, est maintenant en vente chez J. A. Langlais & Fils, 177, rue St-Joseph, Québec. Ce manuel est approuvé par le Conseil de l'Instruction publique. Il est illustré et rédigé d'après une excellente méthode, celle de Brunot et Bony. Le livre du maître est maintenant en vente.

Nous vous signalons les livres suivants qui sont recommandés par le Conseil de l'Instruction Publique :

*Pédagogie* par MM. Rouleau, Magnan et Ahern, nouvelle édition entièrement refondue et augmentée du genre approuvé.

*Analyse grammaticale et logique* par C.-J. Magnan : seul ouvrage du genre approuvé.

*Connaissances usuelles* par N. Tremblay.

*Hygiène* par le Dr. Paradis, le seul traité approuvé.

Et aussi :

*Instruction civique* par C.-J. Magnan : nouvelle édition : seul ouvrage du genre approuvé.

*Petit catéchisme de Tuberculose et de Tempérance* par Edmond Rousseau.— Ouvrage approuvé.

*Nouvelle méthode de langue française*, par MM. Magnan et Tremblay, nouvelle grammaire, approuvée par le Conseil de l'Instruction publique, et préparée tout spécialement à l'usage des Écoles canadiennes.

Espérant être favorisés de vos commandes, nous demeurons,

Vos bien dévoués,

LA CIE J. A. LANGLAIS & FILS,

177, Rue St-Joseph, Québec.

Compagnie incorporée par Statut de Québec, 9 Edouard VII, Chap. 121.

# Les Prévoyants du Canada

**CAPITAL  
AUTORISÉ  
\$500,000.00**



**RENTIER  
DANS  
20 ANS.**

**Assurance fonds de pension**

**Système économique moderne.**

**PAS DE DROIT D'ENTRÉ - PAS D'EXAMEN MEDICAL.**

---

**Pensions pour hommes, femmes et enfants**

---

LA CLASSE ENSEIGNANTE A UN INTERET TOUT PARTICULIER A  
CONNAITRE LE SYSTEME DE RENTES DES PREVOYANTS DU CANADA,  
QUI OFFRE DES AVANTAGES REELLEMENT EXCEPTIONNELS

PAR EXEMPLE, SANS RAISON DE SANTE OU AUTRE, L'ON PEUT  
SE RETIRER DE L'ENSEIGNEMENT ET RECEVOIR QUAND MEME SA  
PENSION DES PREVOYANTS

**TAUX TRÈS BAS, REVENUS CONSIDERABLES**

**BUREAU CHEF, 139 Rue St-PIERTE**

**QUEBEC**

**ANTONI LESAGE,**

**GERANT-GENERAL**

TEL. BELL, 3674